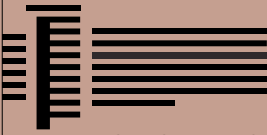
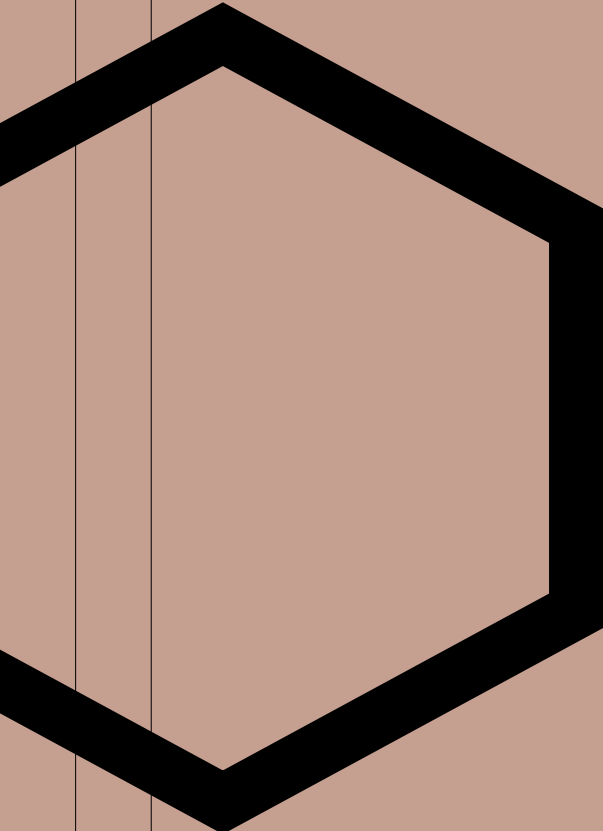


AUXERRE

Bourgogne
Franche — Comté

Semaine
Architecture
& Patrimoine

2022 — 2023



ARCHITECTURE NANCY



GAËLLE PERRAUDIN,
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DE NANCY

Après avoir été accueillie par la Ville de Belfort en 2021, la semaine Architecture et Patrimoine (SAP), semaine thématique d'études suivie par les étudiantes et étudiants de 3^e année de l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy, s'est installée en octobre 2022 dans l'agglomération auxerroise. Sur l'idée de la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, précieux partenaire de la SAP, en particulier de l'architecte des bâtiments de France François Briand, l'ENSA de Nancy a répondu à l'invitation très enthousiaste des élus et équipes auxerroises, grâce également au soutien du conseil régional de l'Ordre des architectes et le conseil pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement (CAUE) de l'Yonne.

Cet exercice hors-les-murs existe dans le cursus de l'ENSA de Nancy depuis presque 20 ans. Il a évolué au fil des années et a toujours démontré son intérêt pédagogique. Il propose aux étudiantes et étudiants une mise en situation très professionnalisante et stimulante pour eux autant que pour les acteurs locaux qui y participent, notamment grâce aux conférences, présentations et échanges proposés tout au long de la semaine. Dans la progressivité de leur parcours pédagogique, c'est l'une des premières opportunités de mettre en application leur apprentissage du projet en architecture au service du patrimoine, dans une situation immersive avec le contexte et les acteurs locaux.

Pour la première fois, il a été proposé de travailler sur une commune autre que la ville-centre de l'agglomération, une proposition révélatrice d'un besoin des territoires et d'une volonté de l'école de répondre aux enjeux sociétaux. Les étudiantes et étudiants ont eu l'opportunité de travailler sur quatre sites à Auxerre ainsi qu'un site sur la commune de Saint-Bris-le-Vineux, permettant à la fois d'aborder les enjeux du territoire à grande échelle et de répondre aussi à la problématique de la requalification et revitalisation d'un centre-bourg. Et c'est une expérience a été concluante tant pour les étudiants que pour les acteurs locaux.

À Auxerre, la place de l'Arquebuse pose la question d'un double héritage en manque de dialogue, le marché dalle de béton semi-enterré et la maison de l'Arquebuse dans un espace généreux mais trop dilaté pour trouver vraiment une fonction et une identité. Les étudiants ont pu y expérimenter les conséquences d'une topographie remaniée et toucher aux questions de gestion du sol. L'ensemble de l'ancienne abbaye est une belle occasion de tester les possibles d'un site emblématique, à la fois identitaire pour la ville d'Auxerre par sa position en promontoire mais finalement pas si facilement accessible ; et un tel site questionne toujours son acceptation à recevoir une création architecturale actuelle. La place des Cordeliers relève de l'éternel questionnement de la maîtrise des déplacements urbains et des stationnements avec en plus un enjeu lié au sous-sol patrimonial des caves où les étudiants n'ont pas manqué d'inspiration dans leur réappropriation. Monsieur le Maire a semblé vouloir en retenir quelques idées. Hors enceinte du centre ancien, le site du Batardeau et la maison de l'eau invitent à préserver un écrin paysager exceptionnel tout en s'articulant avec un quartier industriel lui aussi témoin d'un pan de l'histoire de la ville. Et enfin, quelle belle découverte que la petite commune de Saint-Bris-le-Vineux au cœur du vignoble du Châblis où l'école et les espaces publics ne manquent pas de potentiel pour redynamiser le village comme les étudiants ont pu le révéler par la proposition de programmes particulièrement créatifs.

Avec l'équipe encadrante de cette séquence pédagogique, qu'il convient de saluer chaleureusement pour son engagement avant, pendant et après la semaine, le suivi des étudiantes et étudiants a également été enrichi par l'expertise de l'architecte parrain de l'édition invité à la fois à rejoindre l'accompagnement pédagogique, apporter son regard extérieur jusqu'aux présentations finales et à proposer une conférence à l'attention de tous les publics du territoire. Grichka Martinetti, architecte de l'atelier png Architectes récompensé par l'Equerre d'argent en 2021 pour son projet de bâtiments scolaires et de services publics avec la commune de Neuvecelle (Haute-Savoie), nous a fait l'honneur de rejoindre l'équipe à Auxerre. Sa démarche sensible et frugale des territoires a été très inspirante aussi bien pour les étudiantes et étudiants que pour les acteurs locaux captivés par sa conférence et les échanges dont ils ont pu bénéficier.

En fin de semaine, chaque équipe étudiante, encadrée par un ou une enseignante, a présenté ses propositions de programmation pour chacun des sites, nourrie des échanges avec les acteurs locaux, d'approche territoriale jusqu'aux esquisses de projets architecturaux, devant un jury participatif composé d'enseignants, d'habitants, d'élus, d'architectes locaux, de l'architecte des bâtiments de France, des services de l'Etat, sous la présidence du maire d'Auxerre, lui aussi très actif dans les

échanges et inspiré par le champ des possibles qui lui a été dévoilé. Les différentes études de cas présentées dans ce volume constituent un reflet de l'évolution des travaux durant cette semaine Architecture et Patrimoine 2022 et des présentations finales.

OLIVIER FELIX,
MAIRE DE SAINT-BRIS-LE-VINEUX
CRESCENT MARAULT,
MAIRE D'AUXERRE ET PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE L'AUXERROIS

La semaine architecture et patrimoine constitue chaque année un événement pédagogique important de la vie de l'école d'architecture de Nancy : un atelier de travail intensif consacré à cet enjeu majeur qu'est la conservation et la transformation du patrimoine architectural, urbain et paysager. Le temps d'une semaine, les élèves de troisième année vivent une expérience forte de rencontre entre une pédagogie et un territoire, grâce à ce thème socialement fédérateur : le patrimoine. Ils portent un regard neuf sur la ville et se révèlent en tant que forces d'innovation. Les villes d'Auxerre et de Saint-Bris-le-Vineux étaient le terrain de réflexion pour la VII^e édition de la semaine architecture et patrimoine en Bourgogne-Franche-Comté, du 24 au 29 octobre 2022. Les étudiants ont analysé la forme urbaine de la cité, son histoire, observé son architecture, ses paysages urbains et les sites spécifiques en devenir. Ils ont formulé de nombreuses propositions architecturales et urbaines sur cinq sites à enjeux de ces deux communes. La semaine a été ponctuée de visites urbaines, de conférences, de séances de travail et de projets sur le patrimoine de l'Auxerrois, se concluant par un rendu en présence des élus. Cette septième édition de la semaine architecture et patrimoine dans notre région a été menée grâce au soutien de l'agglomération de l'Auxerrois, de la commune de Saint-Bris-le-Vineux, de la Ville d'Auxerre, de ses équipes et d'autres partenaires précieux. Nos remerciements sincères à toutes et tous !

L'architecture dans l'Auxerrois est un art qui s'inscrit dans une longue histoire dont les sources ont été bercées par les rives de l'Yonne. La ville centre Auxerre se construit dès l'antiquité dans le réseau de communication entre l'Europe du Nord et la Méditerranée. Fortement implantée sur ces routes aménagées par les Romains comme la *via Agrippa*, Auxerre bénéficie de la *Pax Romana* propice au commerce puis de l'évangélisation chrétienne au début du premier millénaire. De là commencent à émerger les premiers édifices remarquables, une première série d'une trentaine d'églises. Cette dynamique amène naturellement la création de l'école carolingienne d'Auxerre, précurseur de la future université de Paris. C'est ici que les moines dessinent un modèle de société et rayonnent dans toute l'Europe. L'histoire architecturale d'Auxerre passe aussi par son huissier jovial, Guillaume Rousselle. Surnommé « Cadet Roussel », il est moqué pour ses maisons originales dans la chanson populaire du XVII^e siècle.

Fort de ce patrimoine architectural et d'une histoire très riche, avoir la possibilité d'accueillir un regard extérieur est une chance pour nous, élus impliqués dans un projet de territoire visionnaire et ambitieux. Il s'agit aussi d'une opportunité pour nos services qui peuvent consolider leur savoir-faire sous la forme d'un complément de formation informel. Les étudiants en architecture ont aussi regardé et actualisé notre projet de territoire en cours de déploiement.

L'étude de cinq projets, quatre à Auxerre et un à Saint-Bris-le-Vineux sans contrainte juridique, ni financière, ni de programmation a permis une mise en pratique de jeunes professionnels. Au-delà de la prospective architecturale, les idées souvent originales portées par ces jeunes participent au rayonnement de la ville et de son territoire. Oscillant dans son histoire entre la capitale et le cœur de la Bourgogne, Auxerre dispose d'une identité méconnue.

L'Auxerrois possède aussi un patrimoine gastronomique et œnologique qu'ils ont pu visiter, appréhender ; une interaction entre patrimoine bâti et patrimoine immatériel nourrit dans tous les sens le savoir-faire et goût de l'excellence. Les propositions des étudiants en architecture s'intègrent là aussi dans une démarche globale d'un territoire en transformation.

La transformation de l'Auxerrois se construit dans une optique de rénovation urbaine au sens propre. Les cinq projets ont la volonté de repenser la ville sur l'existant. A ce titre, l'étude qui a porté sur le village de Saint-Bris-le-Vineux envisageait un travail sur la transformation du cœur de village entre église, école et mairie. Olivier Felix, son maire résume en quelques mots l'apport d'une semaine avec les étudiants en architecture.

« Quel ne fut pas mon étonnement lorsque les équipes de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois m'annoncèrent la venue des étudiants de la prestigieuse école d'architecture de Nancy. Notre petit village bourguignon de 1000 habitants allait devenir leur unique centre d'intérêt pendant une semaine d'atelier. Semaine qui fut intense à tous les égards, en commençant par le rythme – au pas de charge –, mais aussi par les rencontres, les visites, les échanges, les idées, les croquis, les maquettes... Cette course contre la montre infernale, terminée en apothéose dans la grande salle du cinéma d'Auxerre par les présentations des étudiants au public, nous a secoués. Elles ont aussi conforté notre motivation à préserver et mettre en valeur notre patrimoine exceptionnel. Sous le regard d'une jeunesse encore préservée du monde entrepreneurial et des contraintes économiques, les concepts et aménagements imaginés sont novateurs et ambitieux, parfois à la limite de la « folie des grandeurs ». Mais c'est tout l'intérêt de leur travail, ébranler les certitudes et ouvrir les perspectives ! »

Pour Auxerre, ce sont quatre projets choisis à partir du projet de territoire, avec pour objectif d'améliorer l'attractivité, rendre la ville au piéton et repositionner la voiture à proximité de l'hypercentre. La municipalité qui inscrit sa démarche dans les concepts de la ville du quart d'heure est aussi inscrite au dispositif cœur de ville. Donc assez rapidement quatre terrains architecturaux porteurs d'enjeux pour la ville se sont dégagés :

- deux études pour l'aménagement des places de l'Arquebuse et des Cordeliers ;
- le futur quartier de l'Abbaye Saint-Germain lié au projet emblématique d'un nouveau quartier ;
- le rôle de liaison par l'ancienne "Maison de l'eau" entre l'Yonne et le quartier Batardeau-Montardoins.

Un premier constat nous a interpellés : l'approche naturellement tournée vers la transition écologique et le développement durable de leurs propositions.

Un grand merci à l'école d'architecture de Nancy et à ses étudiants pour leurs propositions, ces perspectives tracées qui montrent à la fois un avenir riche pour notre commune et plus largement notre territoire. Il y a là aussi une voie pour permettre une meilleure appropriation, une meilleure compréhension de notre héritage patrimonial et architectural.

Maintenant place aux idées et aux propositions de ces futurs professionnels !

AYMÉE ROGÉ
DIRECTRICE RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Après avoir été accueillie par Belfort en 2021, la semaine Architecture et Patrimoine (SAP) organisée en Bourgogne-Franche-Comté a répondu à l'invitation de la Ville d'Auxerre et s'est installée, du 24 au 29 octobre 2022, au cœur du département de l'Yonne. La Ville d'Auxerre et la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, en association avec l'école d'architecture de Nancy et le ministère de la Culture, ont commandé à la centaine d'étudiants architectes, cinq études de cas sur des sites, de tailles, d'époques et de fonctions différentes :

- la commune de Saint-Bris-le-Vineux, distante d'une dizaine de kilomètres, pour son projet de requalification du cœur de village viticole et historique ;
- la place de l'Arquebuse destinée à devenir le prolongement du centre-ville d'Auxerre ;
- le site du Batardeau et de la Maison de l'eau (18 hectares), acquis en septembre 2022 par la commune, destiné à devenir le premier écoquartier autonome grâce à un mixe d'énergies renouvelables ;
- la place des Cordeliers, siège du marché de 1904 à 1975 et simple parking depuis, que la Ville souhaite rendre aux piétons et aux terrasses, et doter d'une halle dévolue aux commerces de bouche tout en ménageant une grande perspective vers l'hôtel de ville ;
- le quartier de l'ancienne abbaye Saint-Germain, entré dans l'histoire en 448 comme lieu de sépulture du saint patron d'Auxerre, dont on restaure les bâtiments classés et où l'on souhaite accueillir, à côté d'un musée et d'un centre d'interprétation du patrimoine, un hôtel 5 étoiles et un programme de logements.

Après la visite approfondie des sites le lundi 24 octobre, chacune des cinq équipes a disposé de quatre jours pour analyser, évaluer et repenser le lieu dont l'étude lui a été confiée. Les mardi et mercredi ont été consacrés à l'évolution ancienne et récente d'Auxerre, au développement historique de la ville et aux échanges avec

les acteurs du territoire. Les deux derniers jours, les travaux des étudiants ont été encadrés directement par Grichka Martinetti. L'édition 2022 était en effet placée, comme chaque année, sous l'égide d'un architecte reconnu par ses pairs et pour ses réalisations. Grichka Martinetti s'est associé en 2007 avec Antoine Petit et Nicolas Debicki, tous trois diplômés de l'ENSA Paris-Val-de-Seine, pour former l'atelier png (AJAP 2014 et Équerre d'argent 2021). Grichka Martinetti est titulaire du diplôme de spécialisation et d'approfondissement « architecture et patrimoine » délivré par l'École de Chaillot et enseigne les Théories et Pratiques de la Conception Architecturales et Urbaines (TPCAU) à l'ENSA de Nantes. Pour lui, « *tout acte de construction est l'occasion de rencontrer un lieu à la fois sédimenté et érodé que l'architecture se propose de réinscrire durablement dans l'espace et le temps* ». Son enseignement et sa pratique trouvent un écho particulier dans une ville aussi ancienne qu'Auxerre. Le samedi 29 octobre, au terme d'une semaine de travaux, chaque équipe a pu présenter les esquisses de son projet architectural et urbain et sa programmation devant un jury (composé d'enseignants, d'architectes et d'élus) sous la présidence du maire d'Auxerre et président de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois et du maire de Saint-Bris-le-Vineux.

Les cinq études de cas présentées dans ce volume constituent un reflet fidèle de cette Semaine de l'Architecture et du Patrimoine 2022 et constitueront un riche apport aux réflexions en cours sur un territoire en pleine mutation.

KARINE TERRAL,
PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ORDRE DES ARCHITECTES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Chaque année, nous sommes particulièrement heureux de recevoir les étudiants architectes de l'école d'architecture de Nancy dans notre région qui a besoin de dynamique réflexive et créatrice en l'absence d'école d'architecture mais aussi de futures installations pour pallier la baisse du nombre d'architectes par habitants.

Pour porter le titre d'architecte, il y a l'obligation de s'inscrire à l'Ordre des architectes. Pourquoi ?

Les pouvoirs publics ont donné à l'Ordre une mission régaliennne qui est de contrôler les assurances, les formations, le bon respect du code de déontologie afin de garantir au public le meilleur service et une production de qualité.

Cependant, l'Ordre n'est pas que cela, il a aussi comme tous les architectes une mission de conseil, ici auprès des pouvoirs publics dans le cadre de la défense de l'intérêt général. Tout comme les CAUE, sa mission est définie par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui le fait agir pour la défense de l'intérêt de la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse, le respect des paysages et du patrimoine. Dans ce but, le Conseil national de l'Ordre avec l'aide des Conseils régionaux a créé un outil de communication baptisé « *Habitats, villes, territoires : l'architecture comme solution* » à destination des élus et des pouvoirs publics. Il nous permet d'exposer nos propositions selon cinq axes : territoire, habitat, réhabilitation, changement des pratiques et décarbonation. A partir du constat de la jonction de trois crises, du climat, de la biodiversité et des ressources, plusieurs objectifs s'y croisent dont celui de réussir à limiter la culture de l'automobile qui constitue des espaces où le vivant n'a pas de place et génère des éloignements coûteux ou celui de prioriser la réhabilitation et les matériaux biosourcés.

Nous considérons que la ville de demain est déjà construite à 80% et qu'il faut faire avec le déjà là. Considérer l'existant, lui redonner de la mixité, de la qualité d'usages, de la qualité spatiale sont bien des enjeux majeurs. Ainsi, l'Ordre défend le soutien aux diagnostics préalables pour voir et étudier les possibles. Faut-il restaurer, démonter, installer ailleurs, réinventer, réparer ? Il est temps d'investir dans la matière grise et d'arrêter les gabegies d'énergies grises.

L'Ordre souhaite la suppression des primes à démolir pour soutenir la création de bonus à la réutilisation ou conservation ; l'intensification des outils existants tels que les fonds friches, les opérations programmées d'amélioration de l'habitat, les programmes petites villes de demain ; l'intégration dans les PLUi des zones monofonctionnelles (zones d'activités et pavillonnaires) afin d'y introduire de la mixité, réduire la mobilité et tisser des liens avec l'existant.

Nous défendons également l'orientation des dispositifs fiscaux sur la réhabilitation, l'augmentation des taxes à la vacance, la mise en place de charte de qualité pour l'habitat et l'encouragement à l'expérimentation car nous sommes certains que plus nous associerons le binôme création et patrimoine plus nous augmenterons

l'attractivité de nos territoires.

Après une semaine riche de rencontres et d'idées pour sensibiliser les élus aux potentialités de leur ville et aux renouveaux que cela induit, je souhaite à chaque étudiant et lecteur de pouvoir porter et poursuivre ces initiatives dans de nouveaux projets et réalisations.

Sommaire

11	Un sujet, un lieu, une méthode
16	Invité : Grichka Martinetti
	Ateliers <i>in situ</i> :
29	Village de Saint-Bris-le-Vineux
30	> DU CHÂTEAU À L'ÉCOLE : MAGALIE GREFF, FANNY HUNT, LUCIE LABARD, ALEXIA RITZENTHALER
34	> VILLAGE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE : ARTHUR CHEBBI, JULIEN CHOVELON, ALICIA HOFFMANN, EMMA ROSZAK
38	> PARCOURIR SAINT-BRIS AUTREMENT : CLÉMENCE CERTE, ROSELANDE DAMIEN, THOMAS LADONNET, ENOLA SCHELL
42	> L'AGRICULTURE VITICOLE AU CŒUR DU VILLAGE : CHLOÉ GRANGET, ILYASS FAKIR, SOLÈNE FREUND, NOA FREYBURGER, MANON ROUBLOT
46	> UN CŒUR DE VILLAGE RETROUVÉ : THÉO DUTORDOIR, MAXIME HOSSENLOPP, LAURIANE MYCHNO, CLÉMENT PHILIPPE
50	Abbaye de Saint-Germain
51	> LE PÔLE CULTUREL DE L'ABBAYE : NADIA PILZ, ROMANE SPOLDI, IMANE LAIDI, DARIA BIANCHI
55	> LE NOUVEAU PHARE CULTUREL D'AUXERRE : GWENAËLLE HUBLER, MAGALI MOVIO, OMBELINE RAY, HÉLOÏSE SCHAEFFER
59	> LES JARDINS DE L'ABBAYE : ALICE FLORENTIN, MAXIME HUMBERT, THÉO LECLERC, THOMAS ORGEL
64	> LA HALLE DES CRÉATEURS ET DE LA GASTRONOMIE : HELYETTE BERLEMONT, ARTHUR CHAPOTTE, ELSA GORMAND, LOUISE KREMER
68	> MAISON DU VIN ET DE LA GASTRONOMIE BOURGUIGNONNE : ALEXANDRU CRISTESCU, ANTONIN GRITTI, JUSTINE LATAILLE, LUCAS NOWICKI
71	Place de l'Arquebuse
72	> LA HALLE DE L'ARQUEBUSE, UNE IDENTITÉ RETROUVÉE : YANIS BABA, LÉA DI MARIO COLA, OLIVIA DREHER, FABIENNE GROSS
76	> LES FOLIES DU PARC DE L'ARQUEBUSE : ROMANE BERTHELOT, CLÉA CHARPENTIER, AMÉLIE NARCES
80	> L'ESPLANADE DE L'ARQUEBUSE : MELEK CIL, IMAN JANATI IDRISSE, CAMILLE RABEC, ZINEB ZERMANI
84	> L'ARQUEBUSE RÉAPPROPRIÉE : OUALID ELARYFY, MATHILDE MAURICE, MATTEO ROBIN-MICLO, HÉLÈNE SASSUS, GUSTAVE ZANY
88	Place des Cordeliers
89	> UNE PLACE ENTRE NATURE ET CULTURE : EMMA BEAUVOIS, DORIANE CHAMPONNOIS, JINXIA MENG, VERONIKA MIKULOVA'
93	> LES CAVES DES CORDELIERS : NOÉMIE GERARD, QUENTIN LANJSCEK, SIMON LEMOINE, JULIANE SCIOTTI
98	> SUR LES TRACES DE L'ANCIEN COUVENT : ESTELLE DOLLET, PERRINE FLANDRE, DELPHINE GAUTHIER, COLINE LECLERC
103	> UN ÎLOT DE FRAICHEUR AU CŒUR DE LA VILLE : ELISE BALCAEN, ELÉANE CORSARO-VENDITTI, ABIGAËLLE GAUDELET, FALVIE TONNELIER
107	Maison de l'eau
108	> LE NOUVEAU SIGNAL URBAIN DU BATARDEAU : JEANNE CHEVALIER, ZOÉ CORRENTI, NADA RIADI, LÉA ROSTAN
112	> REVALORISATION DE LA RIVIÈRE DE L'YONNE : RIDA DANY, NATASHA LIM ESSIG, ABLA SALIM ELQALB, GLWADYS ROGOL
116	> RAVIVER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL : LUCA GUALTIERI, JULES JUNG, ALEXANDRE REMY, ALEXANDRA VAROUCHAS
120	> QUARTIER BATARDEAU CONFLUENCES : ARTHUR BADON, YANNIS CYRUL, MARIA MERCHEL, AXEL WEINACHTER
125	Architectes encadrants
128	English texts
143	Remerciements



Un sujet

Initiée en 2004, la semaine Architecture et Patrimoine constitue un temps fort de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Il s'agit d'une semaine intensive de projet et d'enseignement dans une ville partenaire de l'école. S'adressant à l'ensemble des étudiants de troisième année de cycle Licence, elle leur permet de se confronter pour la première fois aux problématiques d'intervention sur l'existant dans un contexte patrimonial à travers un diagnostic et une démarche de projet architectural écoresponsable. Un partenariat pluriannuel est établi avec la région Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016. Après Dijon, Montbéliard, Dole, Nevers, Belfort, c'est Auxerre qui a accueilli les étudiants et leurs encadrants le temps d'une semaine.

Un lieu

Pour cette année, les étudiants ont été confrontés tout d'abord à une ville emblématique de Bourgogne, la ville d'Auxerre. Bâtie sur la rive sud de l'Yonne sur une colline, la ville médiévale d'Auxerre se développe autour du castrum du III^e siècle au cœur duquel est édifiée ensuite la cathédrale Saint-Etienne. Ville importante par son histoire liée aux ducs de Bourgogne et par sa vocation religieuse, elle compte de nombreuses abbayes (Saint-Julien, Saint-Germain, Saint-Pierre-en-Vallée, etc.) autour desquelles la ville s'étend et se densifie du XII^e au XIV^e siècle avec une nouvelle ceinture de remparts. À partir de la révolution, ces derniers sont détruits pour faire place à de grands boulevards paysagers (Vauban, Vaulabelle, 11 Novembre, Chaînette, etc.). Les faubourgs s'étendent jusqu'en 1870 avec de nouveaux équipements et le développement de l'industrie est marqué entre autres par l'entreprise Guillet au sud et à l'est le long de l'Yonne dont il subsiste encore de nombreux bâtiments. (Batardeau, Silos, halles, etc.)

Au cours du XX^e siècle, Auxerre s'agrandit toujours plus à l'ouest alors que le train arrive à l'est de la ville de façon excentrée. La ville a conservé au fil des siècles un centre ancien avec de nombreux monuments (cathédrale, abbaye de Saint-Germain, tour de l'horloge, etc.) et un tissu urbain présentant des typologies bâties variées telles que des maisons à pignon sur rue, gouttereau ou encore de nombreux hôtels particuliers. La ville compte ainsi un patrimoine architectural remarquable protégé par le premier secteur sauvegardé de France approuvé le 20 octobre 1981 et qui est aujourd'hui en révision. La ville est labellisée ville d'Art et d'Histoire et est vouée à devenir un lieu touristique majeur en Bourgogne.

Cette semaine pédagogique a consisté également à réfléchir sur le territoire et à travailler avec la communauté de commune de l'Auxerrois. Cela a conduit les étudiants à étudier le village vinicole fortifié de Saint-Bris-le-Vineux qui est l'un des plus représentatifs du terroir local et qui présente un patrimoine rural remarquable prometteur pour cette étude.

Le village situé sur le plateau de Bourgogne est une ancienne seigneurie du Moyen-âge avec une enceinte fortifiée (17 tours et 3 portes). Son développement s'articule autour de la viticulture dont l'affinage est toujours réalisé dans de nombreuses caves sous le village. L'essor du village a été mis à mal par la maladie phylloxéra qui a sévi dans les vignes de toute la région sous Napoléon III. Le centre-bourg comporte un patrimoine urbain exceptionnel avec de nombreuses typologies bâties et plusieurs monuments historiques classés (église Saint-Prix-et-Saint-Cot, château, école, portail Renaissance) ainsi qu'un parc du XVIII^e siècle inscrit à l'inventaire général. Le village devient un lieu touristique important dans la région grâce à ce patrimoine remarquable.

Afin de réfléchir au devenir patrimonial de la ville d'Auxerre et du village de Saint-Bris-Le-Vineux, les élus ont souhaité accueillir la Semaine Architecture et Patrimoine 2022 autour de cinq sites ambitieux pour le développement tant local que territorial. Les sites suivants ont été retenus :

- Le village de Saint-Bris-le-Vineux
- L'Abbaye de Saint-Germain
- Le marché et la maison de l'Arquebuse
- La place des Cordeliers
- La maison de l'eau

Ces cinq sites très divers présentent des enjeux, des qualités et une valeur historique que l'étude pédagogique tend à sublimer au travers du travail des étudiants qui ont proposé une nouvelle lecture créative et ambitieuse pour leur devenir. Ce travail est d'autant plus nécessaire que chaque site reste interconnecté à travers une lecture commune de chaque quartier et au sens plus large de la ville dans son territoire et cela constitue leur richesse.

Une méthode

Lors de cette semaine, les étudiants ont été accueillis par Nordine Bouchrou, chargé de l'urbanisme, des travaux et de l'accessibilité, par Christophe Bonnefond, 1^{er} vice-président, chargé des infrastructures, de l'habitat, des aménagements publics et des travaux ainsi que par Claire Garnier, directrice déléguée stratégie urbaine, planification, syndicats de la Ville d'Auxerre. Les étudiants ont profité de la première journée pour découvrir la ville avec des visites de l'office du tourisme et les sites d'études grâce à une visite animée par les personnes ressources des services municipaux. Ces visites permettent de s'imprégner des lieux, d'analyser, se projeter et prendre la mesure des enjeux. Les étudiants ont rencontré également l'architecte des Bâtiments de France et des membres de la DRAC ainsi que la présidente et plusieurs membres de l'Ordre des Architectes de Bourgogne-Franche-Comté. Ils ont passé la semaine à imaginer le futur de leurs sites d'études par groupes de quatre étudiants, encadrés par des professionnels du patrimoine : Aurélie Husson, Matthieu Lardière, Jennifer Didelon, Hélène Corset-Maillard et Jean-Pascal Lemeunier. Des architectes et élus sont intervenus lors de conférences, tables rondes, visites commentées ou travaux en ateliers pour leur apporter leur aide et leurs connaissances dans la matérialisation de leurs projets.

Le parrain de cette édition à Auxerre est l'architecte du patrimoine Grichka Martinetti, Equerre d'Argent 2021 avec l'atelier png. Sa pédagogie et son approche raisonnée sur chaque projet a collaboré à faire mûrir les projets des étudiants et à aiguiller les choix et prises de position pour ces futurs architectes au cours des quelques jours qu'il a passés avec eux dans les ateliers. Il a donné le mercredi soir une conférence ouverte au public pour présenter son approche du patrimoine et offrir aux étudiants, élus et habitants présents une leçon d'humilité sur le déjà là qui doit fonder le travail sur le patrimoine. Enfin, le samedi, les étudiants ont présenté leurs projets lors d'une restitution orale publique, en présence des élus, agents administratifs, encadrants et partenaires de la Semaine Architecture et Patrimoine.



1 → Saint-Bris-Le-Vineux

La commune se trouve dans l'agglomération de l'Auxerrois et est un village viticole fortifié d'une grande qualité patrimoniale avec en son cœur l'église Saint-Prix-et-Saint-Cot, le château (la mairie) et le portail Renaissance. Elle présente un patrimoine bâti riche construit sur la production du vin qui en a fait la richesse.

Enjeux :

- Redynamiser le cœur de village
- Mise en valeur du patrimoine d'un village viticole

2 → Abbaye de Saint-Germain

Site majeur de la ville d'Auxerre, l'Abbaye de Saint-Germain est un lieu symbolique dans l'histoire de la ville. Abbaye fondée au V^e siècle, elle a été édifée autour d'un cloître et d'une église à l'est d'un site bombardé en partie au XX^e siècle. Un lycée et une caserne de gendarmerie ont été construits sur l'emprise des anciens jardins à l'ouest du site.

Enjeux :

- Intérêt patrimonial avec plusieurs strates historiques sur l'emprise de l'ancienne abbaye
- Nombreuses accroches avec le bâti avoisinant et relation avec le contexte urbain
- Promontoire dans la ville, importance de l'entrée sur le site en plusieurs points
- Porosités à créer entre les différentes entités de bâtis existantes ou préexistantes
- Volonté de recréer une dynamique forte par rapport au centre-ville d'Auxerre

3 → Place et maison de l'Arquebuse

Cette place était l'ancien champ de tir des arquebusiers au XVIII^e siècle sur lequel est construite la maison dite de l'arquebusier dont les façades et toitures sont classées MH depuis 1947. Après son rachat par la ville, la place est devenue un lieu de promenade et de foires apprécié des habitants. Elle accueille un marché couvert depuis les années 80 à la suite du projet de création d'un marché sur dalle et d'un parking souterrain.

Enjeux :

- Intérêt de repenser un marché sur dalle construit au XX^e siècle
- Lieu d'entrée de la ville fortement visible
- Point intermodal important au niveau urbain
- Relation entre la maison de l'Arquebuse classée et le site du marché

4 → La place des Cordeliers

La place des Cordeliers était le site de l'ancien couvent éponyme fondé au XIII^e siècle à l'emplacement de l'ancien mur gallo-romain. Cette place a été réellement instaurée lors de la création d'un premier marché au XIX^e siècle puis du marché couvert au début du XX^e siècle. Celui-ci très imposant a été démoli dans les années 70 pour laisser place à un grand parking et à la place des Cordeliers.

Enjeux :

- Lieu de mémoire où se mêlent différentes strates historiques
- Topographie importante liée aux différentes modifications de la place au fil des siècles et à la composition du sous-sol (caves)
- Relation avec le contexte d'hypercentre
- Importance d'amener de la nature en ville
- Création d'une halle gourmande et d'un hôtel

5 → La maison de l'eau

Cette maison correspond à l'ancien moulin hydroélectrique dit du Batardeau bâti par l'entreprise Guillet lors de l'émergence de l'usine au XIX^e siècle sur l'emplacement d'un ancien moulin élévatoire datant du XVIII^e siècle.

Enjeux :

- Création un point d'attraction entre le futur écoquartier de la friche industriel et les liaisons douces vers les espaces sportifs au sud.
- Mise en valeur du patrimoine hydroélectrique de la ville et de l'ancienne usine Guillet.
- Travailler avec la relation à l'eau, au canal et à l'écluse.



Semaine Architecture

AGENDA OCTOBRE 2022

et Patrimoine

→ **lundi 24.10.22**

10:00 — Accueil des étudiants par Nordine Bouchrou, chargé de l'urbanisme, des travaux et de l'accessibilité, Christophe Bonnefond, 1^{er} vice-président chargé des infrastructures, de l'habitat, des aménagements publics et des travaux, Aurélie Husson, architecte enseignante, responsable de la semaine architecture et patrimoine, Thomas Baltzer, architecte-HMONP, coordinateur de la semaine architecture et patrimoine / Salle de l'Abbaye de Saint-Germain
11:00 — Visite de la ville et des sites d'études
13:30 — Présentation de l'agglomération
14:30 — visites des sites d'études
18:30 — Accueil des étudiants par Karine Terral, présidente du CROA BFC ; Philippe Bodo, directeur du CAUE 89 ; Bernard Hoge, CROA BFC ; Gilles Garby, représentant de la Maison de l'Architecture BFC / Salle de l'Abbaye de Saint-Germain

→ **mardi 25.10.22**

09:00 — Installation des ateliers de travail / Début des travaux / Résidence des jeunes de l'Yonne
14:00 — Conférence-rencontre sur le développement historique d'Auxerre par Jean François Briand, architecte des bâtiments de France / Salle de l'Abbaye de Saint-Germain
15:30 — Travaux encadrés / Résidence des jeunes de l'Yonne
18:30 — Table ronde sur les métiers de l'architecture et du patrimoine, Jean François Briand, architecte des bâtiments de France, Benoît Dulion, entreprise label EPV, Sylvain Aumard, délégué Centre d'études médiévales, Stéphane Buttner, géoarchéologue Centre d'études médiévales, Stéphane Aubertin, conseiller architecture et patrimoine DRAC BFC, Philippe Bodo, directeur du CAUE 89, Héléne Corset-Maillard, directrice de l'ENSA Marseille, Jean Pascal Lemeunier, conservateur régional des Monuments historiques, Antoine Leriche, architecte du patrimoine / Salle de l'Abbaye de Saint-Germain

→ **mercredi 26.10.22**

08:30 — Travaux encadrés / Résidence des jeunes de l'Yonne
10:00 — Visite site Saint-Bris-le-Vineux
14:00 — Présentation, échanges avec les acteurs du territoire / Salle de l'Abbaye de Saint-Germain
19:00 — Conférence publique de l'architecte invité Grichka Martinetti «Sédimentation(s)» / Salle de l'Abbaye de Saint-Germain

→ **jeudi 27.10.22**

08:30 — Présentation de Grichka Martinetti, parrain de cette édition Travaux encadrés - retour sur sites / Résidence des jeunes de l'Yonne
14:00 — Travaux encadrés par Grichka Martinetti / Résidence des jeunes de l'Yonne

→ **vendredi 28.10.22**

08:30 — Travaux encadrés par Grichka Martinetti / Résidence des jeunes de l'Yonne
19:00 — Production des rendus / Résidence des jeunes de l'Yonne

→ **samedi 29.10.22**

09:00 — Discours et accueil par Crescent Marault, maire d'Auxerre ; Gaëlle Perraudin, directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy
Présentation des travaux des étudiants devant les élus suivie d'échanges / Cinéma CGR
13:00 — Échange autour d'un repas offert par la mairie / Marché de l'Arquebuse



Invité
Architecte

GRICHKA MARTINETTI



BIO

Grichka Martinetti (g) a créé l'atelier png avec ses amis Antoine Petit (p) et Nicolas Debicki (n) en 2007, après avoir suivi l'enseignement de l'ENSA Paris-la-Seine (devenue depuis Paris-Val-de-Seine), dont une année à la London Metropolitan University. Les architectes de png travaillent entre deux sites : à Paris (75) où ils ont installé un atelier au cœur de la cité et à Voiron (38), aux portes du massif de la Chartreuse, où ils ont étendu leur atelier en zone rurale. Cette double implantation traduit leur vision : une continuité de l'ouvrage au paysage, une attention particulière à l'existant et toujours la valorisation des ressources locales.

Après plusieurs années d'exercice dans des situations variées et souvent riches en patrimoine, du Palais Bourbon au défilé de la Cluse en passant par le Jardin des Plantes à Paris, l'atelier est lauréat des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes (AJAP) du ministère de la Culture en 2014 ainsi que du prix européen 40 Under 40. Cette même année Grichka Martinetti s'inscrit au DSA Architecture et Patrimoine de l'École de Chaillot dont il ressort diplômé en 2016.

Rassemblés au sein du collectif AJAP14, et en collaboration avec Frédéric Bonnet avec son agence Obras, ils remportent le commissariat du Pavillon français à la Biennale Internationale d'Architecture de Venise en 2016, où ils décident de présenter un état des lieux de l'architecture française au sein des territoires du pays en se détournant volontairement des architectures emblématiques des métropoles. Ce travail a donné lieu à une exposition, des ressources en ligne et à la rédaction d'un ouvrage conséquent, *Nouvelles Richesses*.

Convaincus de la nécessité de mettre ses forces en commun, l'atelier s'associe aux architectes Julien Boidot et Emilien Robin pour participer à un concours de construction d'équipements publics dans la ville de Neuvecelle en Haute-Savoie, concours qu'ils remportent, développent et livrent en 2021. Avec ce projet, ils sont lauréats de l'Équerre d'Argent en fin d'année 2021. En 2022, l'atelier réédite son association avec Julien Boidot pour un concours de réhabilitation d'une barre des années 1950 conçue par Edouard Crevel et le remporte une nouvelle fois.

En parallèle de son activité, Grichka Martinetti commence à enseigner à Paris-Val-de-Seine en 2015 à l'invitation de l'architecte Michel Jacotey. Il participe deux années de suite à la semaine Architecture et Patrimoine de l'ENSA Nancy comme encadrant de groupes d'étudiants lors des éditions de Chaumont dans le cycle en Champagne-Ardenne puis de Besançon en Bourgogne-Franche-Comté. Il devient maître de conférences, enseignant chercheur dans le champ Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU), à Nantes en 2021 où il enseigne sur la thématique du réemploi des bâtiments préexistants et le logement collectif au sein des studios Le Rouge et le Noir et Polis Hippocratiques.





Avec, moins et mieux. Par Grichka Martinetti

Chaque projet est une histoire de voyage, de rencontres, une continuité. Avant nous, il y a ceux qui exploitent, qui transforment, qui produisent. Avec nous, il y a ceux qui désirent, qui réalisent, qui mettent en œuvre. Après nous, il y a ceux qui habitent, qui entretiennent, qui utilisent. Bâti par, avec et pour sont les conditions de la création.

Chaque coproduction occasionne le rapprochement d'une idée et du faire, le partage d'hommes de mains et d'esprits, qui transforment un acte concret et nécessaire en acte social et culturel, le long d'une aventure humaine avec un enrichissement mutuel. Chaque installation est à la recherche d'une existence sensorielle, temporelle et matérielle qui soit le reflet d'une attention au lieu, à la vie et à la matière et d'une intention de le révéler, la valoriser et la sublimer en faisant une présence concrète et architecturée pour l'occasion.

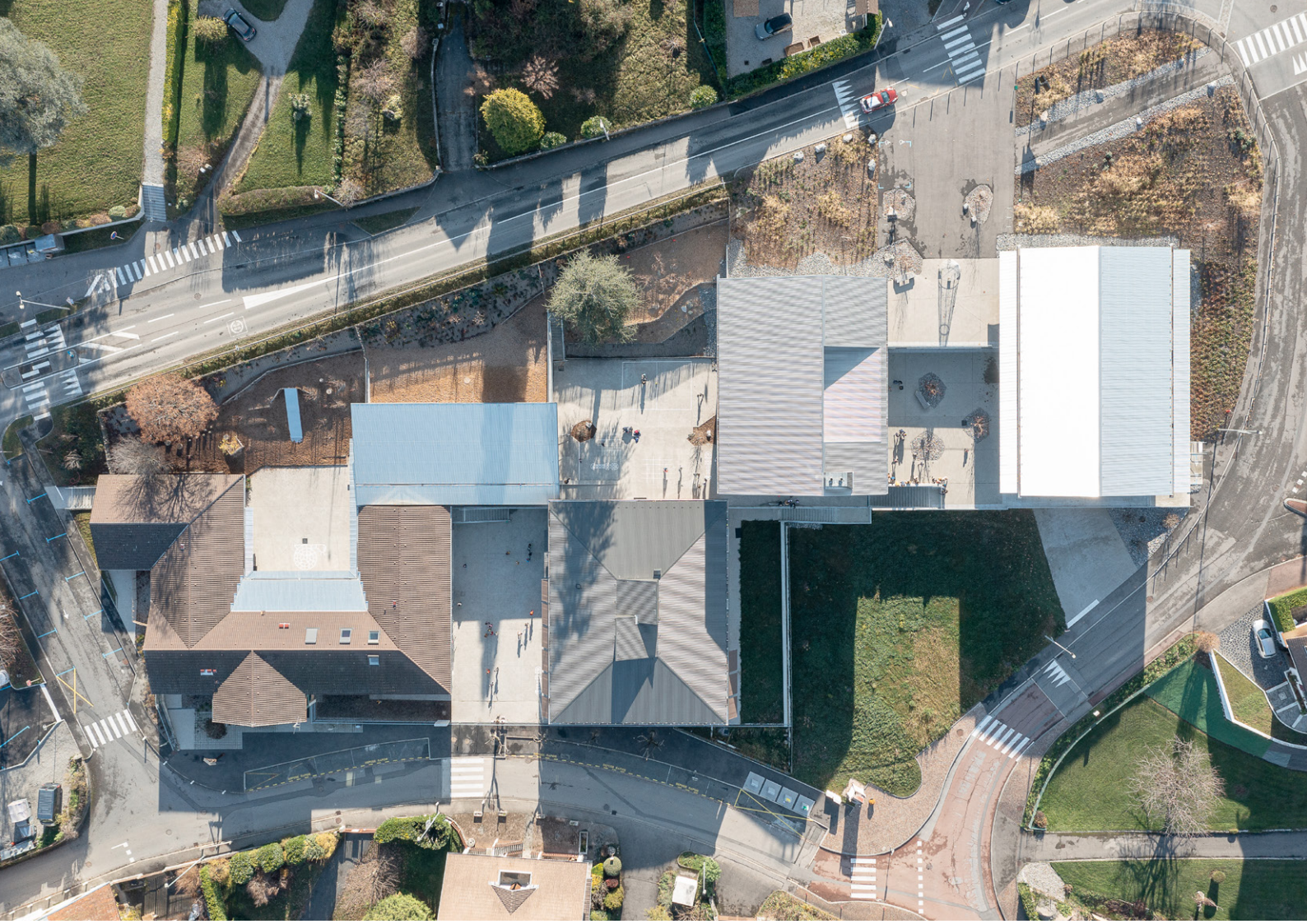
Si la matière a pris des accents astrophysiques particulièrement forts au XX^e siècle, elle fut

pendant des millénaires un concept propre à la construction, en l'occurrence celle en bois (*materia* en latin, *hyle* en grec). Peut-être réside encore ici une ambiguïté entre deux termes, la matière et le matériau, précisément celle qui nous occupe à l'atelier depuis nos débuts et que nous explorons dans chacun de nos projets, à chaque fois avec un regard nouveau.

L'utilisation de cette ressource au bénéfice de l'architecture et des êtres humains qu'elle abrite, ressource nécessairement finie dans le monde fini qu'est notre vaisseau spatial terrien, doit être réinterrogée à l'aune des bouleversements climatiques et géographiques que nous avons traversés, traversons et traverserons. Les derniers rapports du GIEC marquent un demi-siècle de prise de conscience de la fragilité de notre habitat que l'écologie étudie : le Club de Rome de 1972 coïncide avec la première photographie complète de la Terre par la Mission Apollo 17.







Si les ellipses du XIX^e siècle industriel et du XX^e siècle moderne ont pu faire croire au mirage de la création sans racines, le XXI^e siècle nous ramène collectivement à la question de la soutenabilité de la construction qui est aujourd'hui globalement l'outil de l'expansion financière infinie dans un monde fini et en fait l'une des plus importantes contributrices du dérèglement climatique.

En cela contemporaniser des architectures déjà présentes est une des réponses que nous pouvons apporter aux enjeux environnementaux actuels, dans une tradition de conservation, au sens de transmission, de ce qui a déjà duré pour le faire durer plus encore dans un mouvement de maintien durable par l'acte de création pour reprendre les mots récents de Pierre Caye¹ et qui s'inscrivent à leur manière dans les recherches du chimiste Antoine Lavoisier :

« Rien ne se crée, ni dans les opérations de l'art, ni dans celles de la nature, et l'on peut poser en principe que, dans toute opération, il y a une égale quantité de matière avant et après l'opération ; que la qualité et la quantité des principes est la même, et qu'il n'y a que des changements, des modifications. »
— Antoine Lavoisier, 1789.

Plus l'on se détache de la pensée moderne du siècle passé et plus l'on se donne la possibilité de redécouvrir ce qui a toujours été sous nos yeux, des architectures dressées par les autres animaux qui partagent notre planète aux logiques vernaculaires propres à chaque géographie, en passant par les différents écrits que nos prédécesseurs nous ont transmis. Dans le plus ancien d'entre eux, le traité d'architecture de Vitruve, il en fait une science synthétique, fruit de la pratique et de la théorie, et qui dans ses différents travaux doit avoir égard à la solidité, l'utilité et l'agrément. Une lecture encore plus attentive révèle une attention au lieu et ses ressources à faire pâlir nos contemporains :

« La distribution est le choix avantageux des matériaux et de l'emplacement où l'on doit les mettre en œuvre ; c'est l'emploi bien entendu des capitaux consacrés aux travaux qu'on médite. Elle sera observée, si toutefois l'architecte ne cherche point de ces choses qu'il n'est possible de trouver, ni de se procurer qu'à grands frais. On ne rencontre point partout du sable fossile, du moellon, de l'abies, des sapins, du marbre. Ces objets se tirent les uns d'un endroit, les autres d'un autre, et le transport en est difficile et dispendieux. Alors il faut employer, quand on n'a point de sable fossile, le sable de rivière, ou le sable marin lavé dans l'eau douce. On remplace aussi l'abies et le sapin par le cyprès, le peuplier, l'orme, le pin. »
— Vitruve, 15 av. J.-C.

Plus récemment, un architecte moins connu, Peter Blake, a livré sa pensée sur la frénésie constructive de l'après-guerre dans un livre habilement nommé *Form follows fiasco*² :
« Dans le monde entier, les bâtiments qui ont été recyclés d'une fonction antérieure à une nouvelle fonction semblent mieux servir leurs utilisateurs aujourd'hui qu'ils ne l'ont jamais fait auparavant – et mieux que les efforts contemporains, tout nouveaux, conçus et construits selon une forme censée suivre et exprimer leur fonction. »
— Peter Blake, 1983.

Cette approche des ressources et bâtiments mis à notre disposition, nous faisons semblant de la découvrir alors que le dérèglement climatique nous somme d'agir, alors qu'elle est présente depuis toujours et est réévaluée à chaque génération. Si le Pavillon de l' Arsenal a récemment présenté une quarantaine d'exemples analogues dans son exposition *Conserver Adapter Transmettre*, la Cité de l'Architecture exposait en 2017 d'autres exemples rassemblés sous la bannière *Un bâtiment, combien de vies ?*, quand le Centre Pompidou explorait le travail des architectes réutilisant les monuments dans *Créer dans le créé* en 1986 en rappelant l'influent travail de Carlo Scarpa.

Sans que nous ayons été sensibilisés à ce sujet lors de nos études, nous avons emprunté ce chemin dans notre travail et ce dès nos premières réalisations : en 2011 nous avons livré un escalier au cœur du Palais Bourbon en réponse à un besoin autant technique qu'éthique, la restructuration/extension d'une maison à Toulouse en auto-construction bois, puis l'année d'après a été celle de la réalisation d'un centre de tri écologique dans le Jardin des Plantes de Paris.

Forts de ces premières expériences nous avons candidaté à la revalorisation touristique du Fort l'Ecluse dans l'Ain, projet au long cours dont nous livrerons la dernière tranche cette année. Cette expérience a été marquante tant elle nous a amenés à questionner la demande de la maîtrise d'ouvrage, la communauté de communes du Pays de Gex qui avait fait l'acquisition de cet ancien fort militaire pour y accueillir toutes sortes d'activités sportives et culturelles, à travailler étroitement avec les services déconcentrés de l'Etat dont la mission est de s'assurer de la préservation ce patrimoine, à penser une architecture à même d'être acceptée par le site tout en tentant de le révéler.

Lieu de passage entre la Suisse et la France depuis plusieurs millénaires, construit à même la roche contre laquelle il s'adosse, le Fort l'Ecluse nous a conduits à nous plonger dans la logique constructive militaire largement théorisée et exposée par Vauban duquel le Général Haxo s'inspirait dans son travail, pour y extraire le principe du gabion, tantôt panier d'osier rempli de terre ou de gravats, tantôt cage métallique remplie de pierres.

Conscients de l'impact de la construction d'un nouvel élément dans la composition séculaire du fort, nous avons imaginé notre intervention comme réversible et nous nous sommes naturellement tournés vers la filière sèche, en l'occurrence l'acier, facile à monter et démonter. Les différentes interventions sur la roche et les bâtiments existants étaient à même de fournir par foisonnement une quantité non négligeable de cailloux de tailles diverses, qui ont logiquement rempli les cages que nous avons dessinées sur mesure, faisant de ce projet un cas d'école en termes de réemploi. Puis sont venus d'autres projets dans des contextes similaires comme le concours de création d'un pavillon au cœur de la Citadelle d'Arras et l'accueil du château de Dinan, tous deux perdus.

Notre installation en Isère nous a permis de travailler à la revitalisation des centre-bourgs ainsi qu'aux équipements des communautés

¹ Pierre Caye, *Durer*.

Editions Les Belles Lettres, 2020.

² Peter Blake, *Form follows fiasco*.
Little Brown & Company, 1983.



de communes, organisations territoriales profondément renouvelées au début des années 1990 ouvrant à l'idée de projet alors qu'il ne s'agissait auparavant que de gestion.

En 2015 nous avons débuté la conception d'un équipement technique sur l'écosite du Fenat à Villard-de-Lans en Isère, dont les bureaux et la grande charpente ont été dessinés de manière à permettre au seul scieur du Plateau du Vercors de répondre à l'appel d'offres tout en valorisant le bois des forêts appartenant à la communauté de communes. Le projet que nous avons livré en 2019 a fait un usage exclusif des ressources en bois local, l'arbre le plus lointain du site ayant été coupé à moins de quinze kilomètres, et sans faire usage de traitements chimiques grâce à une collaboration fructueuse avec le bureau de contrôle.

Cette même année nous avons débuté avec Benoît Sindt du collectif Studiolada la reconstruction du Musée National d'Art Moderne aux 4^e et 5^e étage du Centre Georges Pompidou, projet dans lequel nous avons fait un usage massif de panneaux Ivl de hêtre, intégralement acheminés par les monte-charges du bâtiment et assemblés par des éléments de quincaillerie métallique, l'ensemble étant suspendu à la structure singulière dessinée par Peter Rice, Renzo Piano et Richard Rogers.

En 2016 nous avons remporté deux projets fondateurs de notre exercice : la création d'équipements publics autour de la mairie du village de Saint-Barthélemy-de-Séchilienne en Isère ainsi qu'un ensemble scolaire et public à Neuvecelle en Haute-Savoie. Le premier fut l'occasion de réinterpréter une figure verna-



culaire en l'adaptant aux besoins et enjeux contemporains, tandis que le second nous permet de penser un ensemble d'équipements reliés par une rue intérieure, à la fois accessibles par l'intérieur et l'extérieur de l'îlot pour qu'ils soient partagés par tous et pendant toute l'année. Ce travail, mené avec l'Atelier Julien Boidot et Emilien Robin, a été reconnu et auréolé par l'Équerre d'Argent en 2021.

Intéressés depuis toujours par les sujets atypiques et des échelles très différentes, nous avons collaboré avec Marion Talagrand à la renaturation des rives de l'Étang de Berre à Saint-Chamas, nous venons de livrer la réhabilitation d'une ancienne halle pour en faire un équipement polyvalent à Coublevie en Isère et nous avons mené avec Stéphane Thomasson la restauration des façades et toitures

du Grand Rex à Paris pour son quatre-vingt-dixième anniversaire. En 2023 nous devrions débuter le chantier de restauration d'un autre type de patrimoine, une architecture brutaliste signée Michel Holley et Michel Proux, la Tour Sapporo au cœur des Olympiades à Paris.

Le dernier projet que nous venons de remporter avec l'Atelier Julien Boidot, la réhabilitation et extension de la barre Lumière conçue par Edouard Crevel en 1954, est un cas d'école de préservation d'un patrimoine en mal de reconnaissance, de réemploi du béton et de la pierre qui le constituent, de réhabilitation thermique par l'intérieur pour en conserver l'architecture et d'emploi de matériaux biosourcés pour en constituer la surélévation, qui sera habitée par une crèche et des nouveaux logements sociaux pour la Ville de Paris et la RIVP.



→ **P. 17**

Renaturation des berges de l'étang de Berre, Saint-Chamas, 2019. © Atelier png

→ **P. 18–19**

· Création d'un centre de tri écologique dans le Jardin des Plantes, Paris, 2012. © Atelier png
· Centre de tri des déchets de l'Ecosite du Fenat, Villard-de-Lans, 2020. © Atelier png

→ **P. 20–21**

Réhabilitation d'une ancienne halle, Coublevie, 2022. © Atelier png

→ **P. 22**

· Création d'un ensemble d'équipements publics, Neuvecelle, 2021. © Atelier png
· Revitalisation du centre-bourg de Saint-Barthélemy-de-Séchilienne, 2021. © Atelier png

→ **P. 24–25**

· Création d'un pavillon dans la citadelle d'Arras, 2017. © Atelier png
· Restructuration du Musée National d'Art Moderne, Paris, 2017. © Atelier png

→ **P. 26 — ci-dessus**

Restauration de la Tour Sapporo, Paris, en cours. © Atelier png

→ **P. 27 — ci-contre**

Réhabilitation & extension de la barre Lumière conçue par Edouard Crevel, Paris, en cours. © Arte Factory



In situ

01 SAINT-BRIS LE-VINEUX

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet



Saint-Bris-Le-Vineux est un village situé à proximité d'Auxerre qui subit néanmoins une forte dépendance de la voiture pour la mobilité. Le village est marqué par une dominance de l'activité viticole sur le territoire et présente une grande surface de vignes ainsi qu'un patrimoine historique remarquable à fort potentiel, comme la porte de la Renaissance, la Maison des Templiers, les anciennes Écuries, le Château, l'église Saint-Prix-et-Saint-Cot et la "Maison Rose". Cette richesse patrimoniale est dévalorisée par ses fonctions actuelles. Les espaces extérieurs ne sont pas assez mis en valeur, tel que le parvis avant de la mairie, mais également la cour arrière ainsi que le parc du village. Le village s'est développé autour de l'église construite au V^e siècle. L'extension du village a opéré au-delà des fortifications au XVIII^e siècle et s'étend sans organisation de nos jours. Au fil des années, de plus en plus de logements sont devenus vacants au sein de la partie historique, en grande partie à cause d'une population vieillissante. Les logements sont abandonnés progressivement entraînant un déséquilibre entre l'offre et la demande. La demande dans ce type de village est orientée en général vers les maisons de type pavillon avec jardin, ce qui ne correspond pas toujours à l'offre des logements libres. Nous notons enfin un manque de commerces, d'établissements de soins et de santé, de gîtes, et aucun restaurant n'est implanté dans le village.



Nous avons pour objectifs de donner de l'importance aux places publiques et de revaloriser le patrimoine bâti existant en divisant les fonctions et en le réhabilitant. Nous proposons de délocaliser l'école, la cantine et le périscolaire dans le parc situé au nord. La bibliothèque est réimplantée dans la totalité de la Maison Rose. Dans l'emprise du château actuel, nous projetons de créer un restaurant ainsi qu'un musée au rez-de-chaussée avec une terrasse arrière dans la cour actuelle. La mairie est installée au 1^{er} étage. Les besoins en accessibilité nécessitent l'installation d'un ascenseur. Des espaces de stockage sont prévus au 2^e étage. Le projet intègre également la création d'une extension de la salle des fêtes dans les anciennes écuries (préau actuel), la végétalisation et la restructuration des espaces publics extérieurs. Enfin, les logements vacants sont réhabilités et mutualisés en gîtes.



Le projet intègre différentes composantes fortes pour le village. L'aménagement de gîtes favorise l'attractivité touristique tout en réhabilitant des logements vacants. Le projet divise les fonctions, les flux et les entrées actuelles du château tout en proposant de retravailler l'entrée de village. Enfin le développement du château proposant la création d'un restaurant, d'un musée et de l'installation de la mairie met davantage en valeur le potentiel architectural, patrimonial et culturel du bâtiment. La restructuration des extérieurs crée des respirations au sein de l'espace public et valorise le bâti environnant.



(1) LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE LA COMMUNE

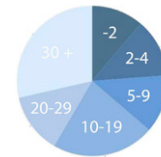
- DE GAUCHE À DROITE (SENS HORAIRE)
 BÂTIMENTS VACANTS RACHETÉS
 PAR LA VILLE :
- MAISON ROSE
 - MAISON RUE DE PARIS
 - MAISON TEMPLIÈRE
 - PORTAIL RENAISSANCE
 - ANCIENNES ÉCURIES / COUR CHÂTEAU
 - CHÂTEAU
 - EGLISE SAINT-PRIX-ET-SAINT-COT



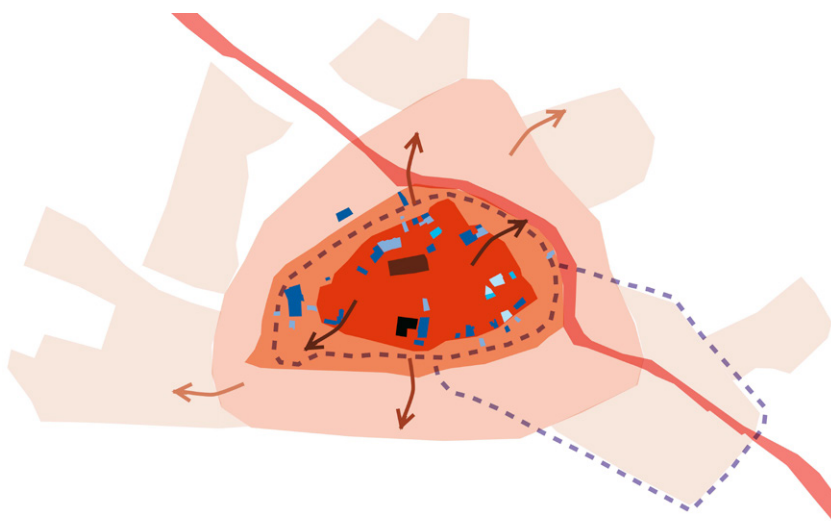
(2) PROPORTION DE LOGEMENTS VACANTS

- LOGEMENTS VACANTS
- LOGEMENTS DÉLABRÉS
- LOGEMENTS À VENDRE
- COMMERCES VACANTS

ANCIENNETÉ D'EMMÉNAGEMENT EN ANNÉE (2019-INSEE) :

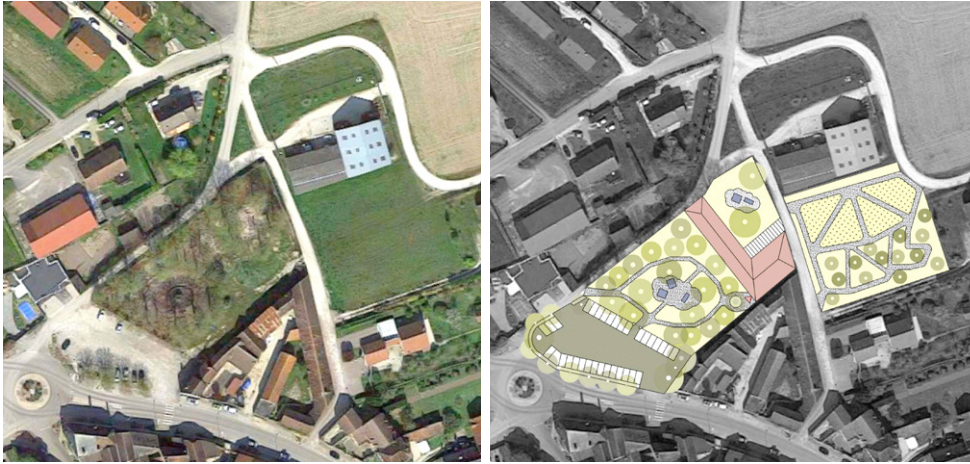
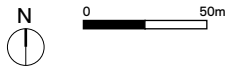


0 15 30 45 60 m

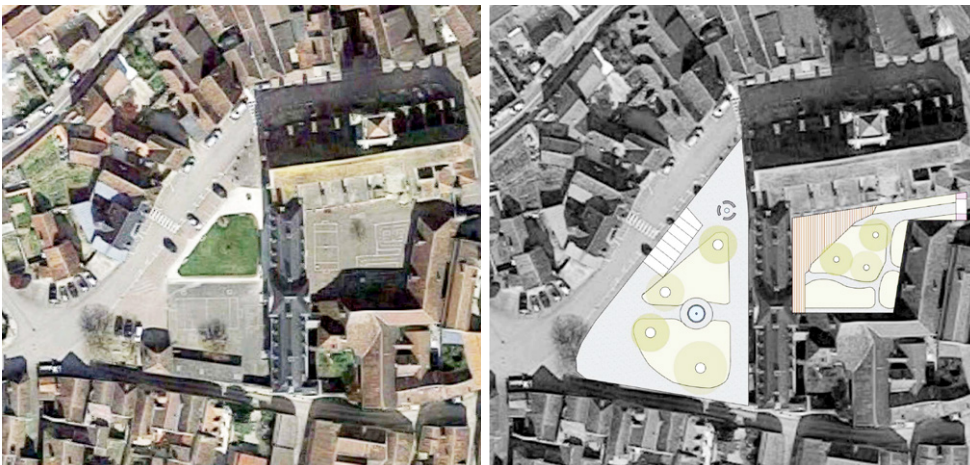


(3) SCHÉMA D'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION URBAINE
 DIFFUSION SANS ORGANISATION /
 ABANDON DU CENTRE-BOURG DENSE
 POUR DE PETITS LOGEMENTS

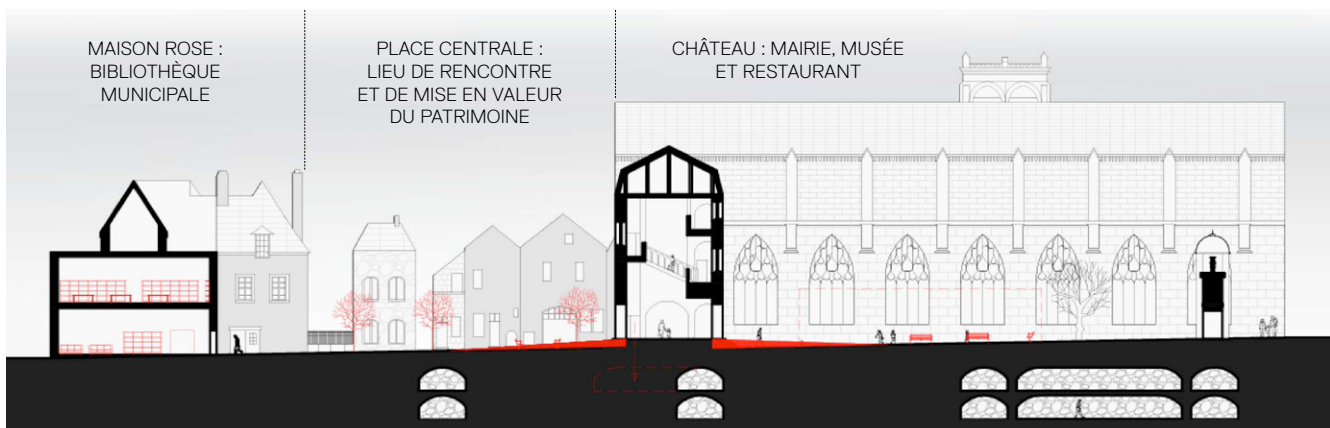
(4) CRÉATION D'UNE ÉCOLE EN RELATION AVEC LE PARC PRÉEXISTANT
 ETAT EXISTANT / ETAT PROJETÉ
 RETRAVAILLER LE PARC EN RÉINTRODUISANT UN PÔLE D'ATTRACTIVITÉ



(5) REQUALIFICATION DE LA PLACE DU VILLAGE ET DE LA COUR DU CHÂTEAU
 ETAT EXISTANT / ETAT PROJETÉ
 REPENSER LE CHÂTEAU EN FONCTION DE SON POTENTIEL



(6) COUPE SUR LES ESPACES PUBLICS ET LE CHÂTEAU



(7) MAQUETTES DE PROJET



VILLAGE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE



Ce village, situé à 10 km au sud d'Auxerre, est au cœur d'un relief remarquable chargé d'histoire et de savoir-faire. Entouré d'un patrimoine paysagé et viticole ancestral, Saint-Bris-le-Vineux compte un réseau de caves viticoles omniprésentes, un grand nombre d'artisans, ainsi que des commerces et services dispersés. A cela s'ajoutent de nombreux logements vacants et malheureusement aussi délabrés, concentrés principalement autour de l'église et du château. De plus, une hiérarchie mal définie des espaces publics incite les habitants à faire usage de leurs véhicules entraînant ainsi une trop grande place dédiée à la voiture. Bâti autour d'un centre médiéval, Saint-Bris-le-Vineux possède également de nombreuses richesses architecturales bien souvent délaissées au profit de son patrimoine viticole. De ce fait, repenser la place du village située face au château et à l'Église Saint-Prix-Saint-Cot comme un espace libre faisant office de hall de distribution de ce centre attractif et dynamique, permettrait de révéler les richesses patrimoniales, architecturales, paysagères et le savoir-faire de ce village.

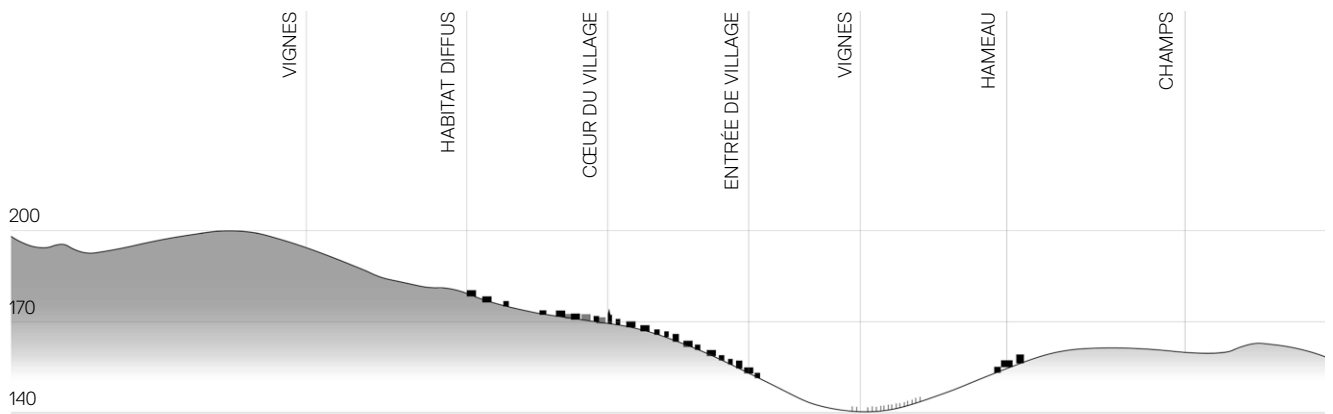


Pour révéler ces richesses, nous avons imaginé une revalorisation du réseau hydrographique accompagné d'un parcours touristique le long de l'Yonne jusqu'à Saint-Bris. En complément, nous souhaitons ramener le paysage au centre du village afin de constituer un tout que l'on qualifie de paysage d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Cette volonté nous pousse à étendre l'espace public sans nous restreindre aux limites du bâti en créant ainsi un village d'interprétation de l'architecture et du patrimoine qui centralise et mutualise les équipements à l'image d'un centre commercial articulé autour d'une place.

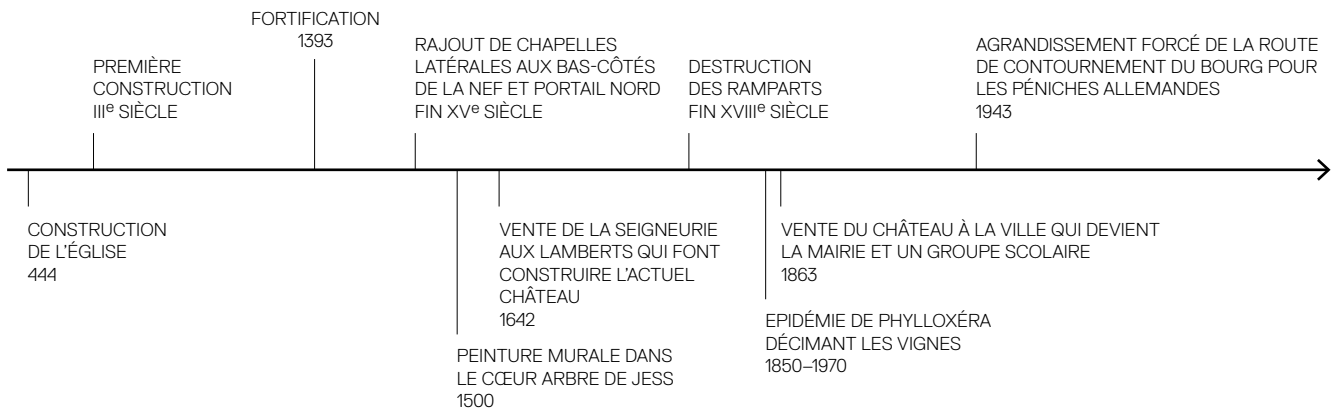
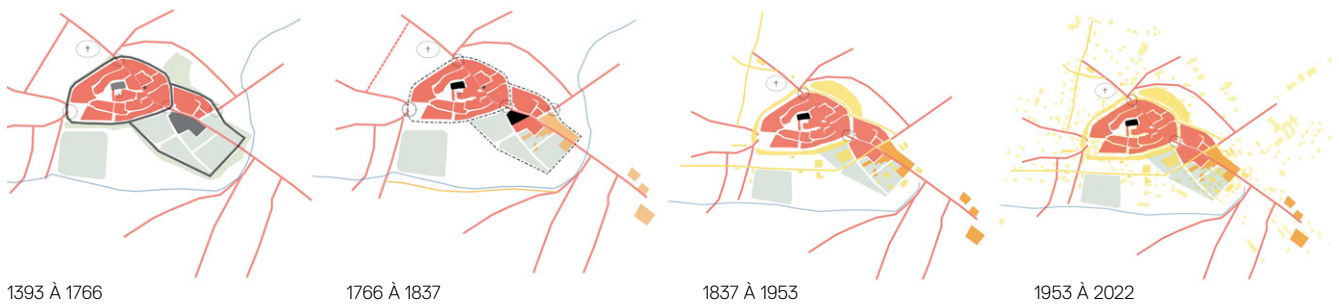


Pour cela, la cour de récréation des primaires, anciennement située sur la place, est désormais commune avec celle des maternelles en cœur d'îlot pour libérer la place accessible désormais par une volée de marches depuis la rue du Four. On propose d'ouvrir cette place sur la rue du Château en contrebas pour ainsi créer une continuité spatiale et visuelle qui étend l'espace public au rez-de-chaussée des bâtiments alentour. Faisant office de liant entre les services et les équipements publics par l'uniformité de son sol, cette place désormais piétonne est considérée comme le point de départ d'un parcours touristique reliant les caves, les artisans et les commerces au travers d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine situé dans les logements vacants réhabilités au cœur du village. Concernant le château, notre ambition est de délocaliser la mairie au sein de la maison rose située face au château pour ainsi agrandir la surface de l'école en l'étendant sur le premier et le second étage. Pour le rez-de-chaussée et les caves non exploitées actuellement, sont prévus des espaces communs aux habitants propices à un moment de partage, comme une salle des fêtes, une salle des mariages, un espace de dégustation, d'exposition, le tout formant un tiers lieu. A cela, s'ajoute un bar accessible depuis la rue en contrebas en lien direct avec la place pour ainsi renforcer notre volonté de mutualiser les espaces.





(1) PROFIL TOPOGRAPHIQUE DU VILLAGE DE SAINT-BRIS-LE-VINEUX

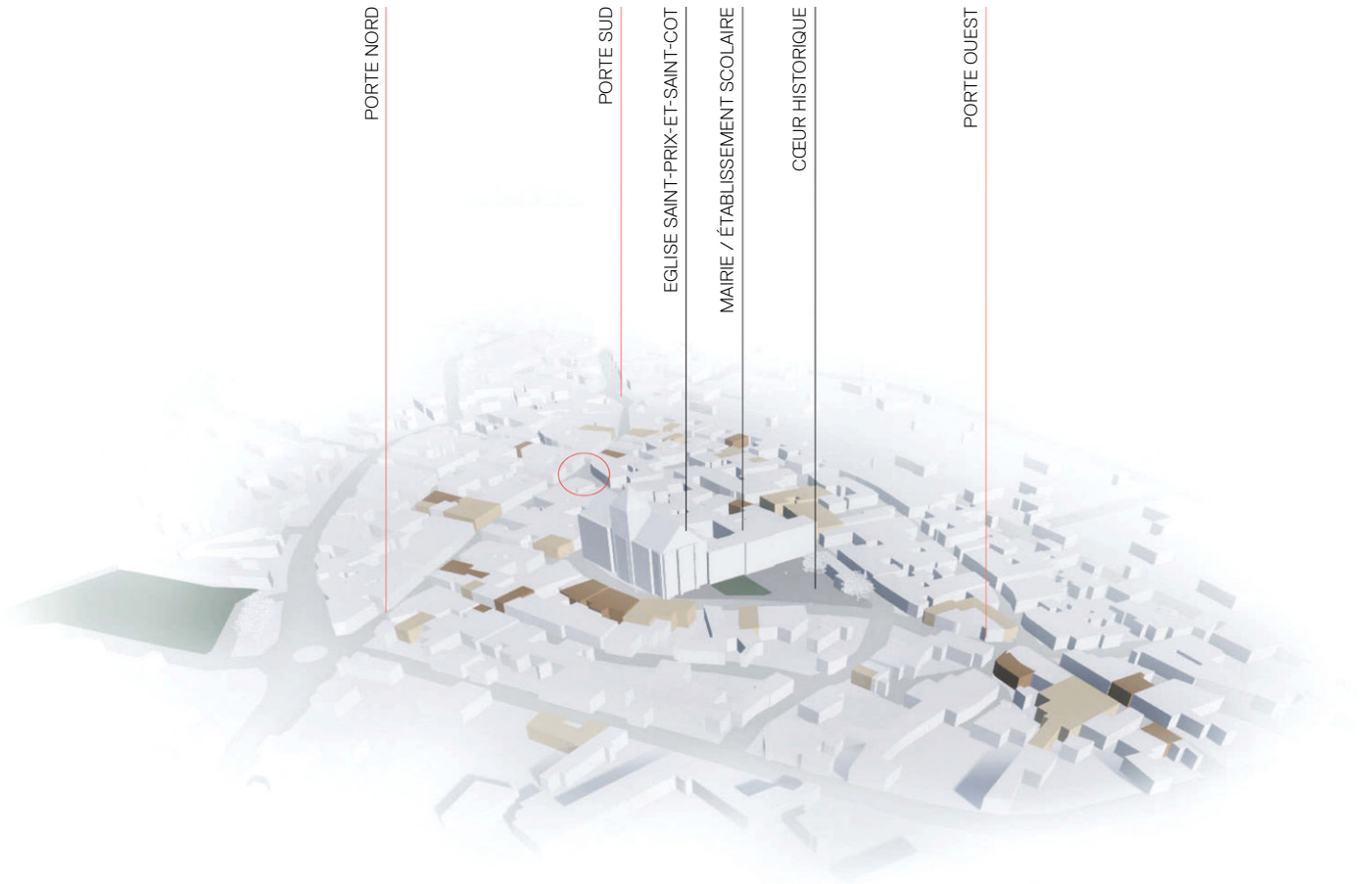


(2) FONDEMENTS HISTORIQUES ET ÉVOLUTION DU TISSU URBAIN DU VILLAGE



(3) UN GRAND NOMBRE DE LOGEMENTS VACANTS ET ESPACE PUBLIC INEXPLOITÉ

-  CENTRE DE COMMERCES
-  LOGEMENTS DÉLABRÉS
-  LOGEMENTS VACANTS
-  ESPACES VERTS À REQUALIFIER

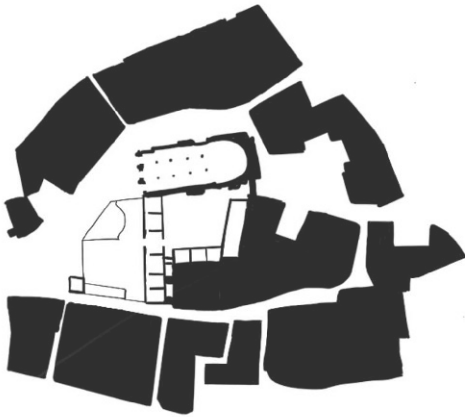


(4) COUPE SUR PLACE ET RELATION À LA TOPOGRAPHIE



(5) REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC ET LOGEMENTS VACANTS

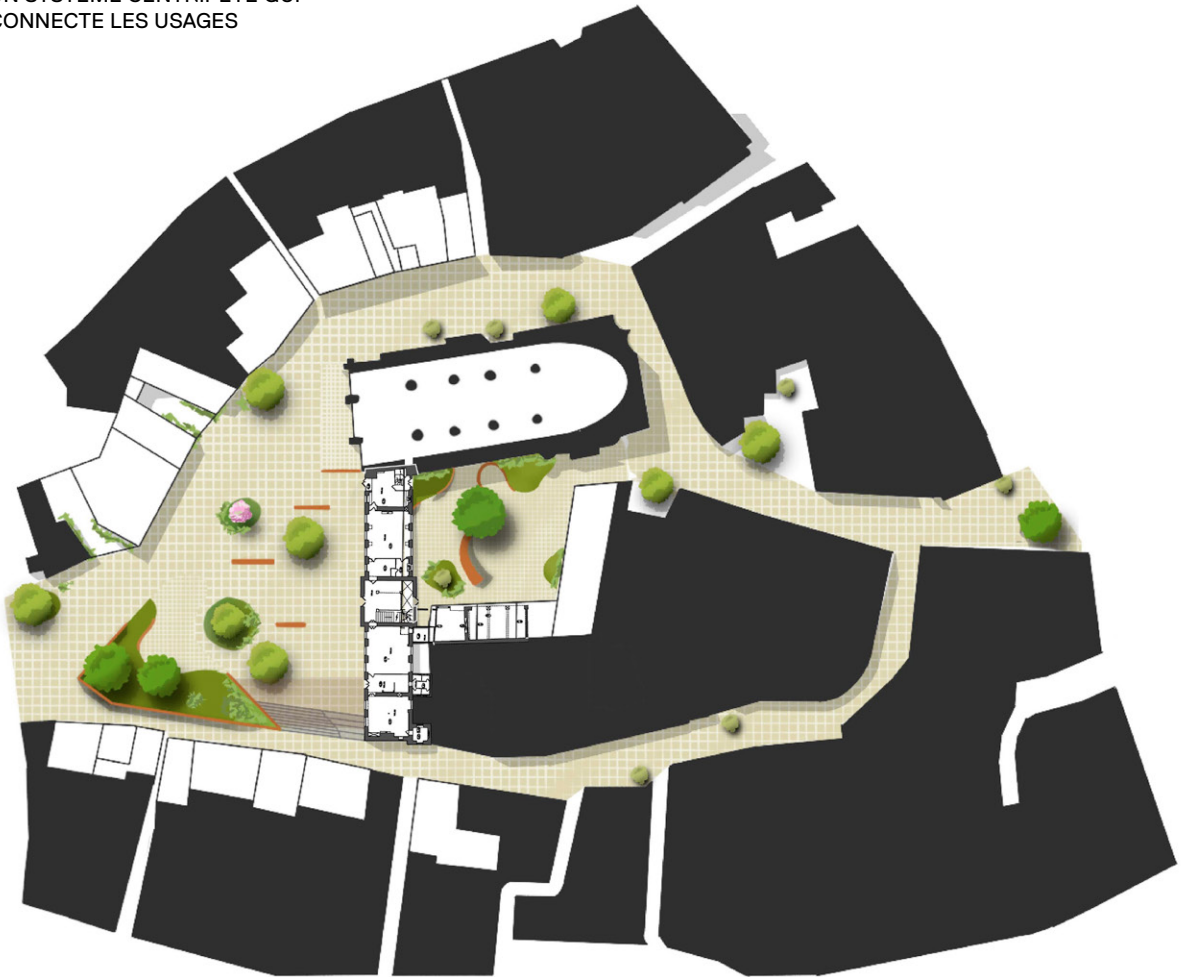
AVANT



APRÈS



(6) UN SYSTÈME CENTRIPÈTE QUI CONNECTE LES USAGES





Saint-Bris-le-Vineux avec ses 1050 habitants présente la deuxième plus grande superficie de l'agglomération auxerroise. Avec ses nombreuses constructions remarquables datant pour les plus anciennes du III^e siècle, le village s'est développé autour d'un centre marqué par une église du XII^e siècle ainsi qu'un château Renaissance du XVII^e et sa porte. En plus d'un patrimoine architectural extrêmement présent, le village possède une forte identité viticole. Autrefois première source de revenus du village, la culture de la vigne est encore bien présente et a laissé des traces. De nombreuses caves toujours utilisées par plus de 38 vignerons encore en activité font partie intégrante de l'identité de ce village de l'Yonne. Afin de pallier les besoins de ses administrés, la municipalité a encouragé l'installation de différentes commodités (boulangerie, épicerie, pharmacie, boucherie et tabac). Malgré de nombreuses initiatives, aujourd'hui encore, près d'une centaine de logements dans le centre sont vacants voire délabrés. Pour finir, le bourg possède un parc qui a autrefois occupé une place centrale dans la dynamique villageoise.

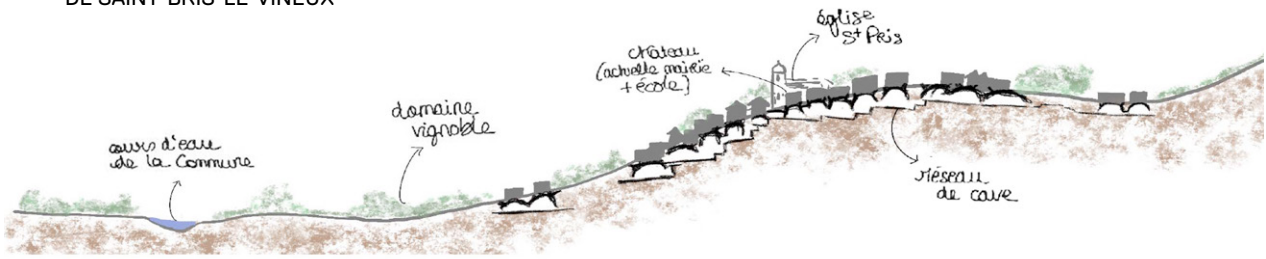


Retrouver cette dynamique perdue est au cœur de nos intentions programmatiques. En nous appuyant sur les commodités déjà installées ainsi que les espaces publics déjà aménagés, nous proposons un nouveau parcours d'intensité pour stimuler la vie et l'attrait du centre du village. Ainsi nous proposons un projet en trois phases afin d'inscrire cette initiative dans la durée et pour permettre à la municipalité de la développer en tenant compte des moyens disponibles.

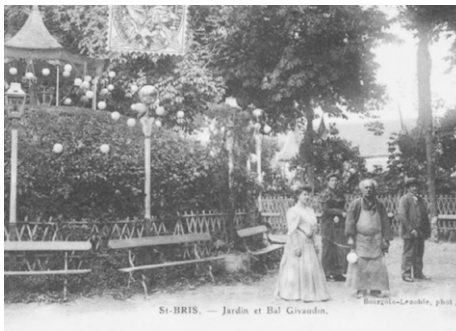


Dans un premier temps, il est important pour nous d'offrir à la commune un équipement fédérateur pour les administrés ainsi que les personnes de passage dans le village. Nous créons un restaurant également bureau d'information touristique. En parallèle, lors de cette première phase programmatique il nous paraît essentiel d'entamer la requalification des espaces publics en partant du parc jusqu'au parvis du château. La mise en place d'un marché hebdomadaire dans le parc ainsi qu'un désenclavement de ce dernier, associé à la réduction du flux automobile dans le centre et à la mise en place d'une borne de location de vélos sont les éléments de cette première phase de projet. Dans un second temps, l'attention se porte sur le transfert de la mairie dans des locaux plus adaptés. L'espace laissé vacant dans le château accueille une bibliothèque ainsi qu'une salle de vidéo projection. La réhabilitation de deux logements vacants permet l'hébergement de deux groupes de touristes sur plusieurs jours. Enfin, dans un troisième temps, la réhabilitation de trois autres logements inutilisés est prévue pour l'accueil d'autres groupes de touristes. En parallèle, l'évolution du tourisme incite à la création d'un nouvel équipement d'accueil et d'information. Pour finir, nous projetons de développer la proposition du restaurant et point d'information. En plus d'un bureau d'accueil ainsi qu'une salle de restauration au rez-de-chaussée, une seconde salle de service, une salle de séminaire privatisable et une salle ludique sont installées à l'étage. Enfin un atelier de découverte de la vinification est créé dans les caves.

(1) PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU VILLAGE DE SAINT-BRIS-LE-VINEUX

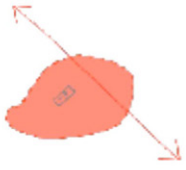


(2) HISTORIQUE DES ESPACES PUBLICS DU VILLAGE



(3) ÉVOLUTION HISTORIQUE DU VILLAGE

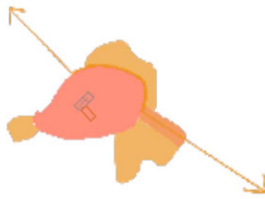
III^e SIÈCLE 1837
VILLAGE MÉDIÉVAL
FORTIFIÉ



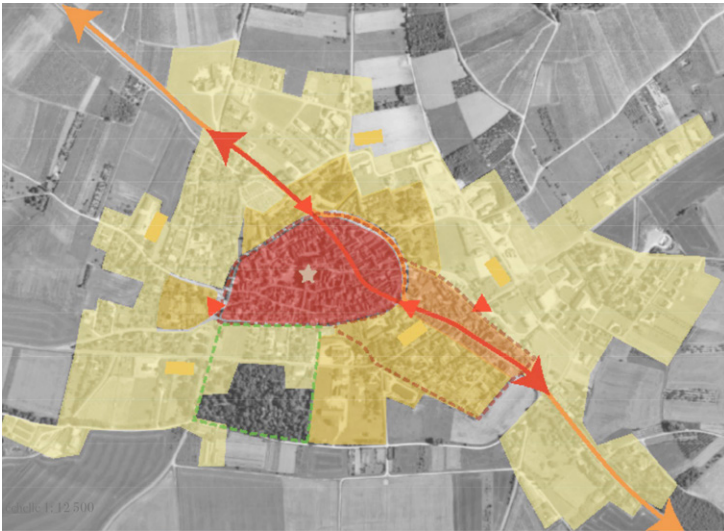
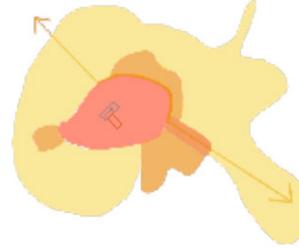
1837-1900
VILLAGE ET
SES FAUBOURGS



1900-1950
DESTRUCTION
DES REMPARTS



1950-2022
ETALEMENT URBAIN ET FORMES
URBAINES ACTUELLES

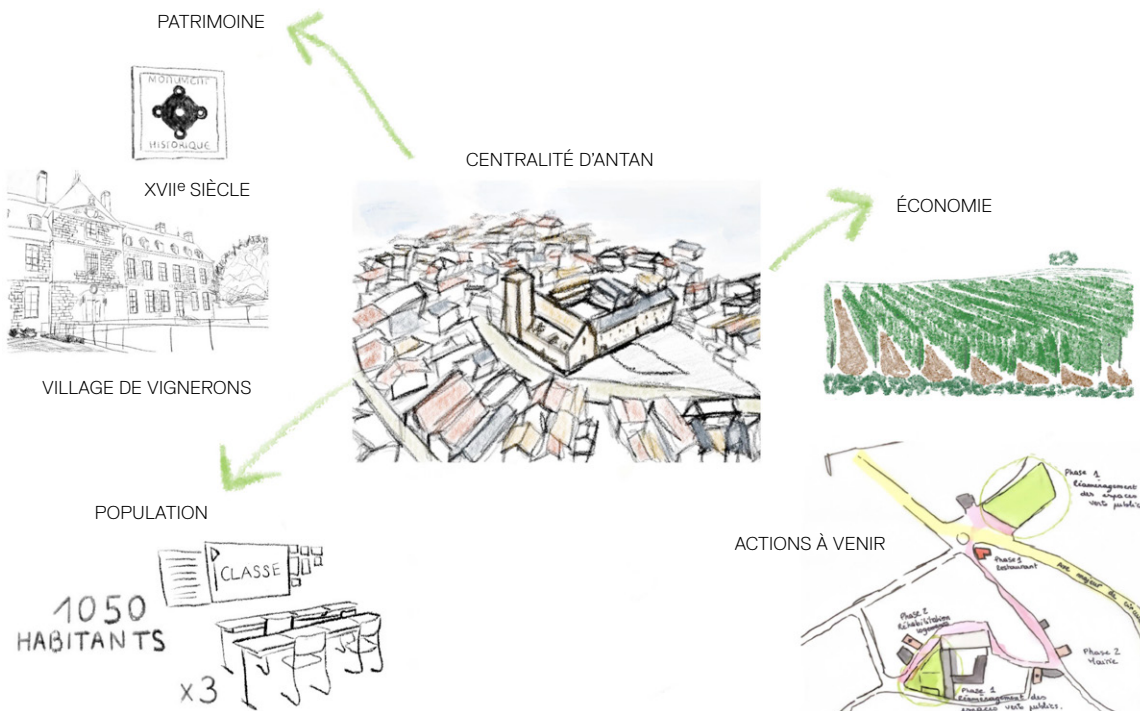


- ANCIENNES ÉGLISES DÉTRUITES
- - - ANCIENNES FORTIFICATIONS DU VILLAGE
- - - ANCIEN JARDIN DU SEIGNEUR
- ▲ ANCIENNE PORTE DU VILLAGE
- ★ CENTRE PATRIMONIAL
- ↔ AXE MAJEUR MÉDIÉVAL
- ↔ AXE MAJEUR ACTUEL

CROQUIS PORTE MÉDIÉVALE DU VILLAGE



(4) ENJEUX ET OBJECTIFS PROGRAMMATIQUES



(5) MAQUETTE CONCEPTUELLE /
CONVAINCRE, CONQUÉRIR ET POURSUIVRE

- COMMODITÉS ACTUELLES DU VILLAGE
- PHASE 1:
MARCHÉ DANS LE PARC
+ REQUALIFICATION DES ESPACES
PUBLICS + RÉDUCTION DE
LA PLACE DE LA VOITURE EN
CENTRE HISTORIQUE
- PHASE 2:
RÉAMÉNAGEMENT DU CHÂTEAU
+ LOGEMENTS TOURISTIQUES
- PHASE 3:
POINT D'ACCUEIL ET D'INFORMATION
+ RESTAURANT



(6) CROQUIS D'INTENTION /
CRÉATION DU RESTAURANT
DANS LOGEMENTS VACANTS



L'AGRICULTURE VITICOLE AU CŒUR DU VILLAGE



En visitant le village de Saint-Bris-le-Vineux, nous nous sommes rendu compte qu'il est composé majoritairement de logements. Le noyau central du village concentre les équipements publics dont l'église Saint-Prix-et-Saint-Cot inscrite aux Monuments Historiques. On retrouve également des logements pour les agriculteurs car Saint-Bris est un village avant tout viticole. Il comporte de nombreux domaines très reconnaissables par leur typo-morphologie. Les autres habitations sont elles aussi tramées. On peut les répartir en plusieurs catégories comme la maison à pignon sur rue, la maison à faîtage parallèle à la rue et la maison bourgeoise. Malgré cette densité de logements et une forte attractivité viticole, nous constatons de nombreux bâtiments vacants. La ville de Saint-Bris-le-Vineux présente un potentiel grâce à son patrimoine viticole et peut être redynamisée en réhabilitant ses logements vacants. Si l'on change d'échelle, on peut voir une forte opposition entre le centre du village minéral et sa périphérie agricole et viticole. En effet, la commune est entièrement minérale avec seulement un parc et quelques jardins végétalisés. Lors de notre analyse, nous avons choisi de nous appuyer sur la problématique qui nous a paru la plus forte lors de notre visite : l'absence de tourisme et d'attractivité malgré le potentiel patrimonial, paysager et économique. Concrètement, l'objectif pour nous est de révéler l'activité viticole au sein du village et de rendre Saint-Bris-le-Vineux attractif et désirable afin d'initier et de dynamiser l'activité économique de la commune.

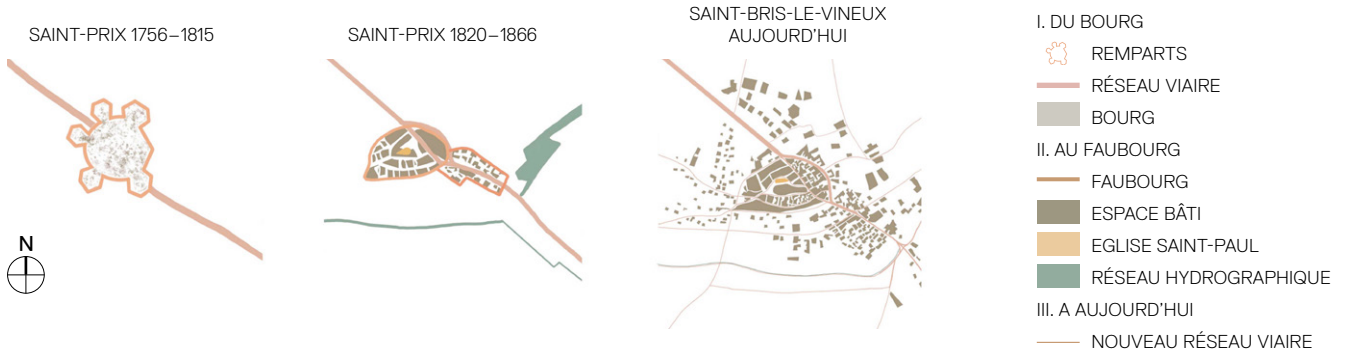


Pour répondre aux enjeux économiques et touristiques du village de Saint-Bris-le-Vineux, nous proposons tout d'abord de piétonner et de végétaliser le centre bourg, de réaménager et de mettre en valeur l'entrée nord de la commune, puis de créer des hébergements et des services de restauration au sein du village et enfin de restaurer des logements vacants pour y installer notamment des vitrines pour les domaines viticoles du village. Nous atténuons le contraste entre le sol minéral du village et les espaces agricoles en invitant la végétation à l'intérieur du village par des rues piétonnes avec des sols perméables dans l'ensemble du centre-bourg. Pour accentuer la végétalisation du village, nous travaillons sur le parc à proximité de l'entrée nord du village. Il est emmuré et placé derrière un parking et par conséquent peu visible et visité. Cette entrée n'est donc pas mise en valeur et manque d'espaces qualitatifs pour attirer les touristes.



Nous avons donc décidé d'ouvrir le parc et de l'étendre sur l'ancien parking. Une halle de marché est construite sur le côté du parc et intègre la pharmacie pour définir un ensemble unitaire. Un nouveau parking est créé à l'arrière du parc. Pour inciter les touristes à rester, nous proposons d'installer une auberge dans un bâtiment vacant avec une cour intérieure. Le bâtiment comprend un espace de restauration au rez-de-chaussée et des chambres d'hôtes à l'étage. Sur la rue, un espace de vente et de dégustation valorise la viticulture. La cour intérieure est un espace commun agréable qui appartient à l'auberge et peut également servir pour la dégustation de spiritueux. En lien avec ces propositions, nous envisageons de réhabiliter les logements vacants en vitrines pour les domaines viticoles. Ces interventions ont pour objectif de répondre aux enjeux touristiques de la municipalité pour faire découvrir le patrimoine attrayant du village.

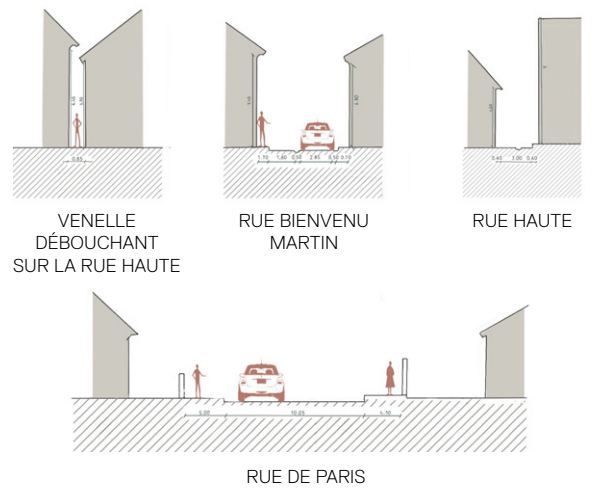
(1) MAQUETTE CONCEPTUELLE /
CONVAINCRE, CONQUÉRIR ET POURSUIVRE



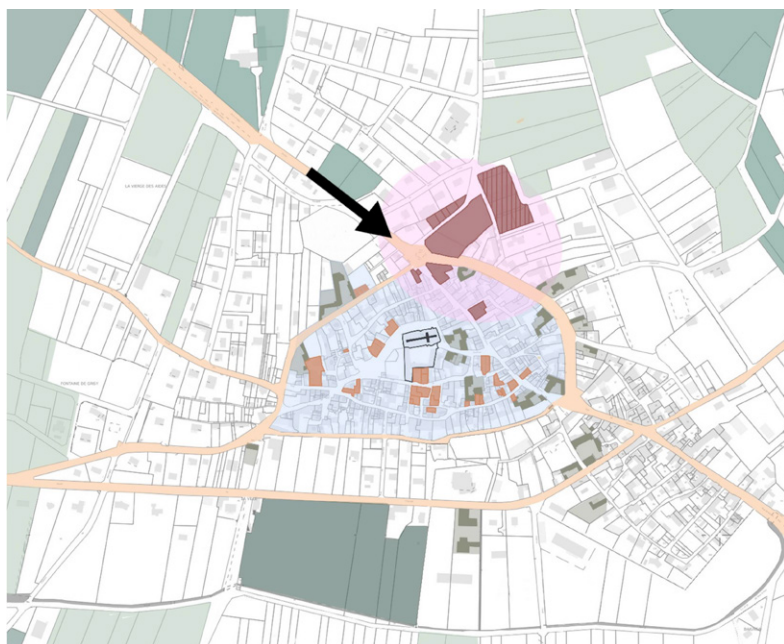
(2) CARTE DU TEMPS DE PARCOURS
ET TRAME VERTE



(3) PROFILS DES VOIRIES /
UN RÉSEAU VIAIRE HÉTÉROGÈNE



(4) CARTE DES OBJECTIFS PROGRAMMATIQUES
À L'ÉCHELLE URBAINE



- I. UNE VOLONTÉ DE RÉVÉLER L'ACTIVITÉ VITICOLE DU VILLAGE
 - ESPACE VITICOLE
 - ESPACE AGRICOLE
 - FORÊT
 - CHAIX
 - PRINCIPALES VOIES DE CIRCULATION
 - LOGEMENTS ET COMMERCES VACANTS
 - II. RECHERCHE DE DÉSIRABILITÉ
 - CENTRE-VILLE
 - CADRAGE DE L'ENTRÉE DE VILLE
 - ENTRÉE DE VILLE
- ENJEUX :
- RÉVÉLER L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET VITICOLE
 - ACCROÎTRE L'ÉCONOMIE DU VILLAGE GRÂCE AU TOURISME
 - DÉSIRABILITÉ DE VIVRE À SAINT-BRIS-LE-VINEUX



(5)



(6)

- (5) PERSPECTIVE DU PROJET DE RESTAURANT
- (6) FAÇADES DU PROJET
- (7) PERSPECTIVE DE LA STRUCTURE DES HALLES DU MARCHÉ
- (8) PLAN DE MASSE DU PROJET SUR LE PARC AVEC LA HALLE
- (9) COUPE PAYSAGÈRE SUR LA HALLE



(7)



(8)



(9)

UN CŒUR DE VILLAGE RETROUVÉ



Saint-Bris-le-Vineux a toujours été un village à l'écart des axes principaux. Ainsi le village a évolué de manière interne. Le bourg se situe environ à 10 minutes en voiture de la ville d'Auxerre et ne dispose pas de service de transport en commun hormis à la demande. Une gare est implantée dans le village voisin mais malheureusement éloignée du centre-bourg de Saint-Bris-le-Vineux. Le centre-bourg dense est rythmé par la présence de domaines viticoles mais également de bâtiments anciens vacants, la volonté des nouveaux arrivants étant de posséder une maison avec jardin en limite de village. Cette densité ne met pas en valeur les atouts paysagers et urbains du village. Son cœur présente à lui seul le patrimoine d'intérêt de Saint-Bris-le-Vineux tels que l'église, le château et sa porte Renaissance. Le château héberge deux fonctions, l'école et la mairie, brouillant ainsi la qualité des flux. On peut noter que la matérialité du village est basée principalement sur des matériaux locaux. Pour finir, le village offre de nombreux éléments remarquables comme par exemple de nombreuses percées sur son paysage agricole et son bâti.



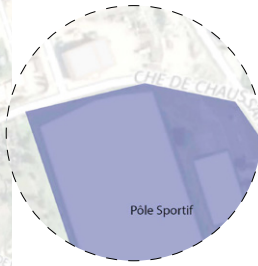
Notre programme est axé essentiellement sur le tourisme et la vie quotidienne des familles. Ce village bénéficie d'un fort potentiel d'attraction pour l'écotourisme. Nous sommes inspirés par la création de parcours relatant l'histoire du vin de Saint-Bris-le-Vineux. Nous trouvons intéressant également de végétaliser le centre-bourg et de mettre en valeur son patrimoine viticole, notamment en reconnectant le parc champêtre avec la vie plus dynamique du centre. Enfin, le château peut être modifié dans sa structure interne afin de clarifier sa fonction et en faire un lieu d'attractivité. Ainsi le projet se dessine en trois échelles : celle du village et de ses environs, celle du centre-bourg ainsi que celle du château. Quant aux fonctions des bâtiments publics du centre, elles sont remaniées de manière à clarifier les usages et les flux. Le château accueille l'école entière ainsi que le réfectoire avec en plus l'aménagement d'un point de vue dans les combles. Cela est matérialisé par une verrière maintenue par la charpente existante. La mairie prend la place du réfectoire dans la maison rose et enfin la bibliothèque est requalifiée en médiathèque et s'implante dans un bâtiment vacant en face de l'église. Cela crée un véritable noyau socio-éducatif qui redynamise le centre-bourg.



La trame déterminée par les exploitations viticoles ainsi que les tracés principaux du village dessine le futur parcours du vin de Saint-Bris-le-Vineux. Ce parcours relie le GR des trois vignobles existants, connectant Saint-Bris-le-Vineux avec Chitry et Irancy. Le ruisseau de Champs ainsi que le canal Nivernais sont les socles de notre parcours. Celui-ci traduit l'histoire agricole de la région, c'est-à-dire de la culture des vignes et des cerisiers, notamment à l'aide de panneaux explicatifs et de tables d'orientation rythmant la promenade. Cette balade patrimoniale offre de multiples points de vue sur les caractéristiques paysagères de Saint-Bris-le-Vineux et de ses alentours.

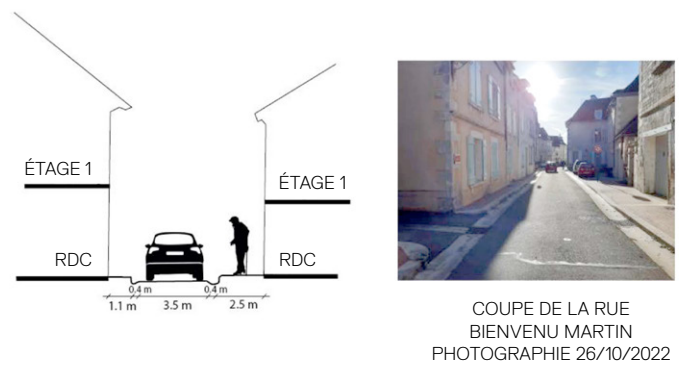
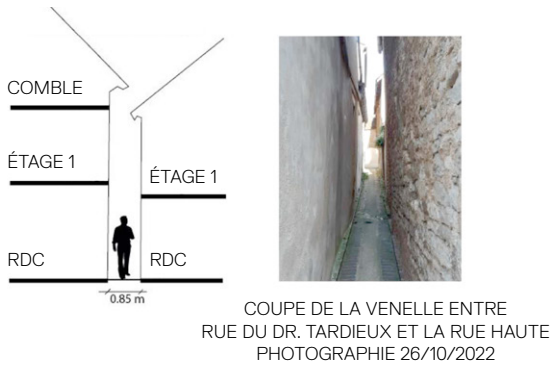
Le centre-bourg est revalorisé par une désimperméabilisation des sols et une piétonisation de la place centrale. Le chemin du vin de Saint-Bris est également un point significatif à cette échelle. En effet, il traverse le village et il facilite la connexion entre le centre-bourg, le parc champêtre et les domaines viticoles visitables. Il devient ainsi un authentique parcours touristique en demeurant un accès d'usage quotidien pour les habitants dans leur village. Pour appuyer notre volonté touristique, un restaurant ouvre en face du parc champêtre et des gîtes ou chambres d'hôtes occupent quelques bâtiments vacants du centre.

(1) CARTE DU PAYSAGE ET REPÈRES URBAINS DE SAINT-BRIS-LE-VINEUX

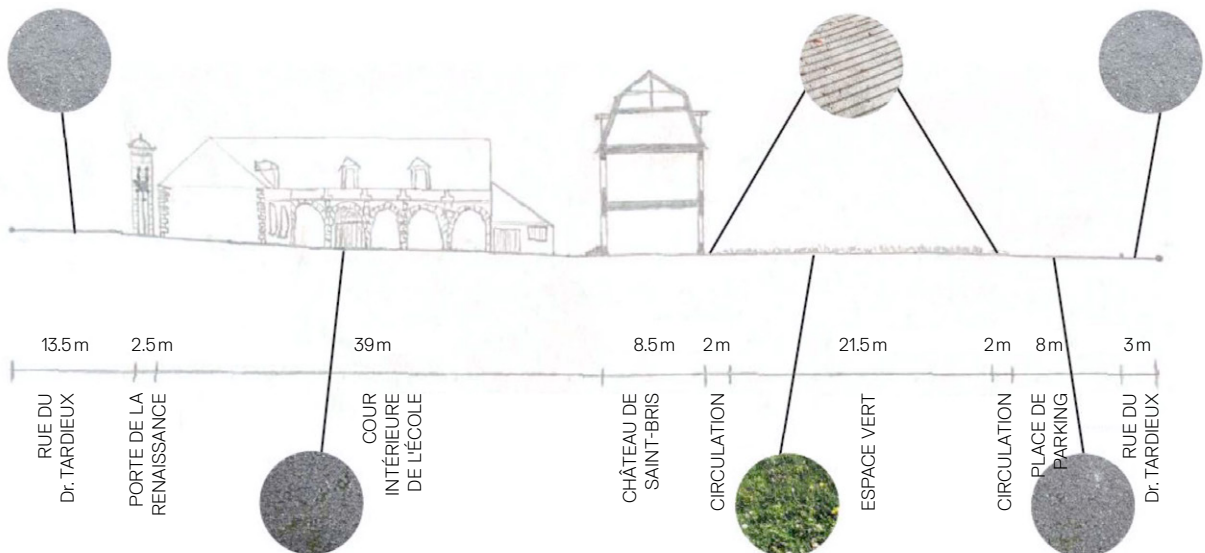


- I. DES PAYSAGES PEU EXPLOITÉS
- PARCS ET JARDINS PUBLICS
 - BOIS
 - TERRAINS VERTS INEXPLOITÉS
 - ZONE DENSE IMPERMÉABLE
 - CHEMIN DE RANDONNÉE DES 3 VIGNOBLES
- II. DES REPÈRES QUI TRAMENT LE VILLAGE
- ÉQUIPEMENTS PUBLICS
 - P PARKING BITUMÉ
 - COMMERCES
 - 🍷 DOMAINES VITICOLES
 - 🏠 MAISON DU VIGNOBLE AUXERROIS
 - + PHARMACIE
 - 🚌 ARRÊT DE BUS
 - 🔌 BORNE DE RECHARGE VOITURE ÉLECTRIQUE
 - ⚰ CIMETIÈRE
 - ⛪ ÉGLISE SAINT-PRIX-ET-SAINT-COT

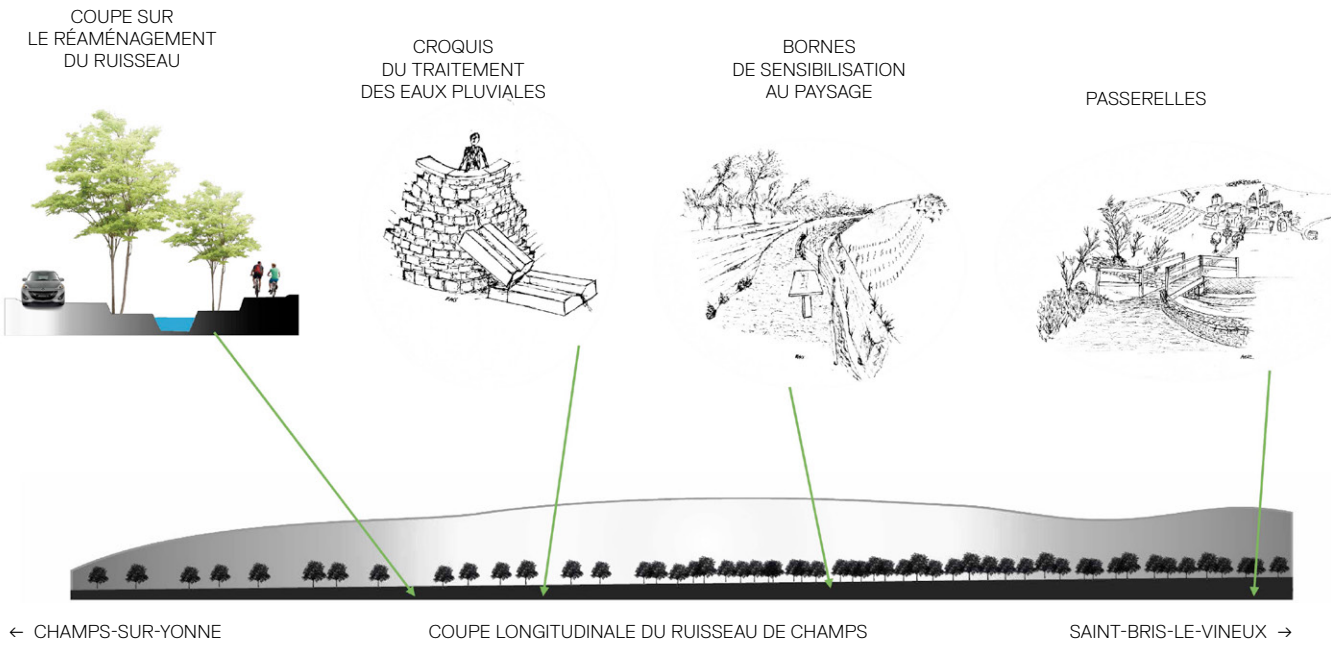
(2) ANALYSE DU PROFIL VIAIRE DU VILLAGE



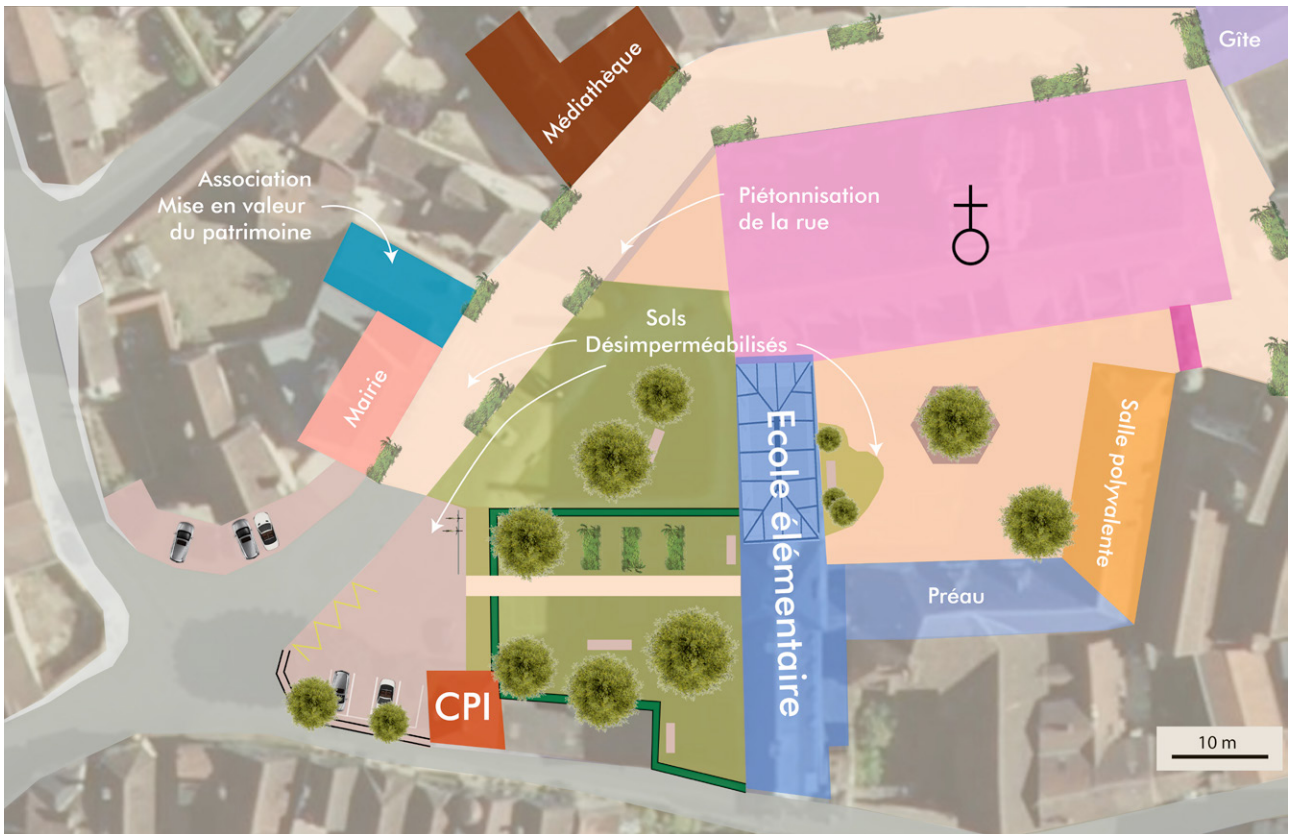
(3) COUPE SUR LE CHÂTEAU ET ABORDS, MESURE DE L'ESPACE ET MATÉRIALITÉ



(4) PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA TRAME BLEUE

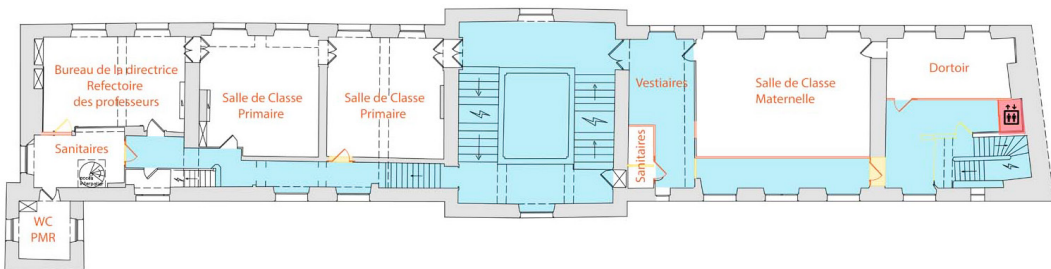
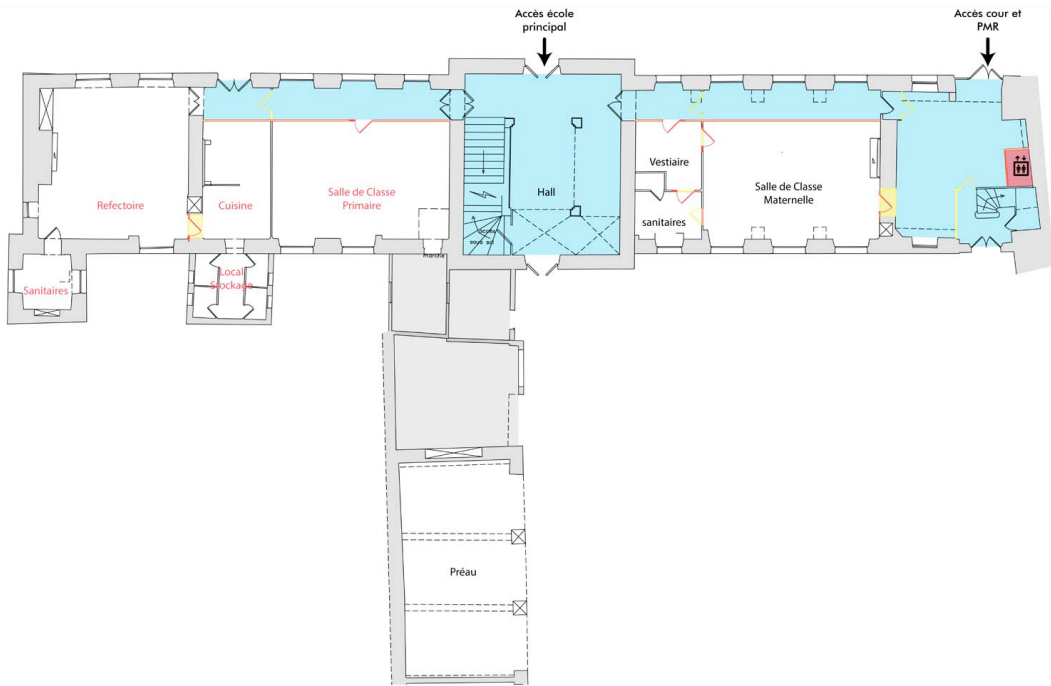


(5) PLAN DE MASSE PROGRAMMATIQUE
RECRÉER UN CŒUR DE VILLAGE DYNAMIQUE



(6) PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE CHÂTEAU
PLAN DE R+1 CHÂTEAU

- NOUVELLE CONSTRUCTION
- ELÉMENT DÉTRUIT
- DISTRIBUTION DÉGAGÉE



In situ

02 ABBAYE DE SAINT- GERMAIN

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet

LE PÔLE CULTUREL DE L'ABBAYE

Abbaye
Saint-Germain

Hélène Corset-Maillard

Nadia Pilz – Romane Spoldi
Imane Laidi – Daria Bianchi



Notre travail se focalise sur le site de l'abbaye Saint-Germain, élément majeur du centre ancien de la ville d'Auxerre. Les études archéologiques décrivent la présence d'un oratoire, première occupation du site, entre le IV^e et le V^e siècle. Une église est ensuite édifée au VI^e siècle pour y abriter les reliques de Saint Germain, fondateur de l'oratoire. Puis progressivement se développe l'abbaye telle qu'on la connaît aujourd'hui. Autour de l'abbaye, différents corps de bâti ont été édifiés progressivement. Au XVIII^e siècle, le lycée et la caserne sont construits. Dans les années 1960, le bâtiment qui accueille les archives de la ville s'installe juste devant la caserne. Le site de l'abbaye Saint-Germain conjugue ainsi un certain nombre de bâtiments aux formes, fonctions et styles très variés. Le site a également la particularité de surplomber son environnement proche entre l'Yonne et le clos de la Chaînette, vignoble protégé de la ville.



En s'appuyant sur cette première analyse, nous avons dégagé quelques problématiques du site, qu'il nous convient de résoudre par la suite. Il apparaît que l'abbaye Saint-Germain, du fait de son histoire, est enclavée par rapport au reste de la ville. Ses murs d'enceinte la coupe en effet des relations avec le centre ancien mais aussi des vues vers l'Yonne et le clos de la Chaînette en contrebas. Nous souhaitons ainsi proposer un programme relativement mixte autour de l'abbaye pour la rendre plus attractive pour les touristes mais aussi pour les auxerrois.



Tout d'abord, nous souhaitons transformer le site en un pôle culturel en lien avec le musée de l'Abbaye accueillant notamment une vaste médiathèque associée à un espace de travail partagé au sein de l'ancienne caserne de gendarmerie. En complément, on intègre également de petits pavillons d'expositions temporaires ainsi qu'une résidence d'artistes. Le bâtiment de l'ancien lycée, qui fait face aux vignes de la Chaînette, est ensuite réhabilité en un hôtel et un restaurant qui mettent en valeur la gastronomie bourguignonne. Côté vignes, nous proposons un traitement contemporain des baies qui ouvrent des perspectives sur le paysage. De plus, un petit espace de vente de produits locaux sur le petit pavillon est un lien direct avec la vieille ville. Un effort important est consenti au traitement des sols du site, que nous souhaitons déminéraliser pour créer à la place un véritable parc ouvert à tous avec des cheminements et des jardins. Pour cela, nous démolissons le bâtiment des archives municipales pour dégager un espace vaste devant la nouvelle médiathèque. Pour finir, nous décidons de construire un nouveau bâtiment pour marquer le relief et la position de surplomb du site. Il s'agit d'un espace sur deux niveaux : celui de l'ancien parking (désormais un espace public végétalisé), au niveau des rives, et le second au niveau du plateau. Pour accéder à ce dernier, une tour d'escaliers avec un ascenseur est bâtie dans la pente.

(1) CARTE MONTRANT LES VUES DEPUIS L'ABBAYE DE SAINT-GERMAIN

- SITE DE L'ABBAYE DE SAINT-GERMAIN
- SURFACE BÂTIE
- CLOS DE LA CHAÎNETTE
- COUVERT VÉGÉTAL
- COURS DE L'YONNE



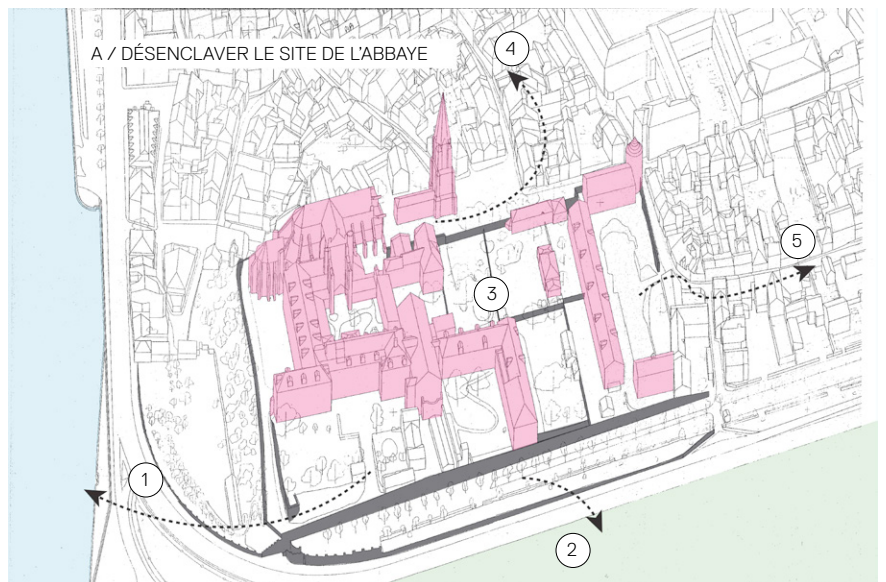
1) VUE SUR L'YONNE



2) VUE DEPUIS LES VIGNES VERS L'ABBAYE DE SAINT-GERMAIN

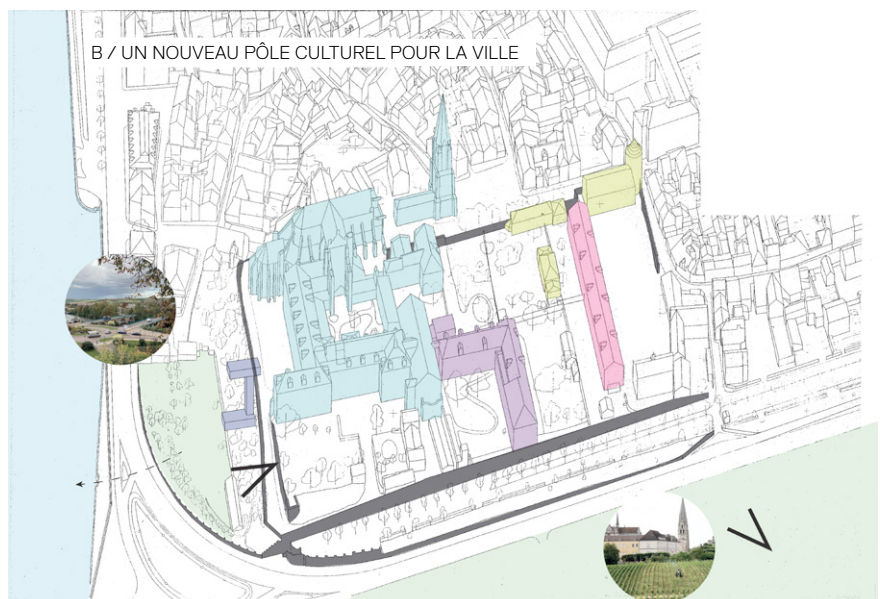
(2) AXONOMÉTRIE DES ACCÈS DU SITE

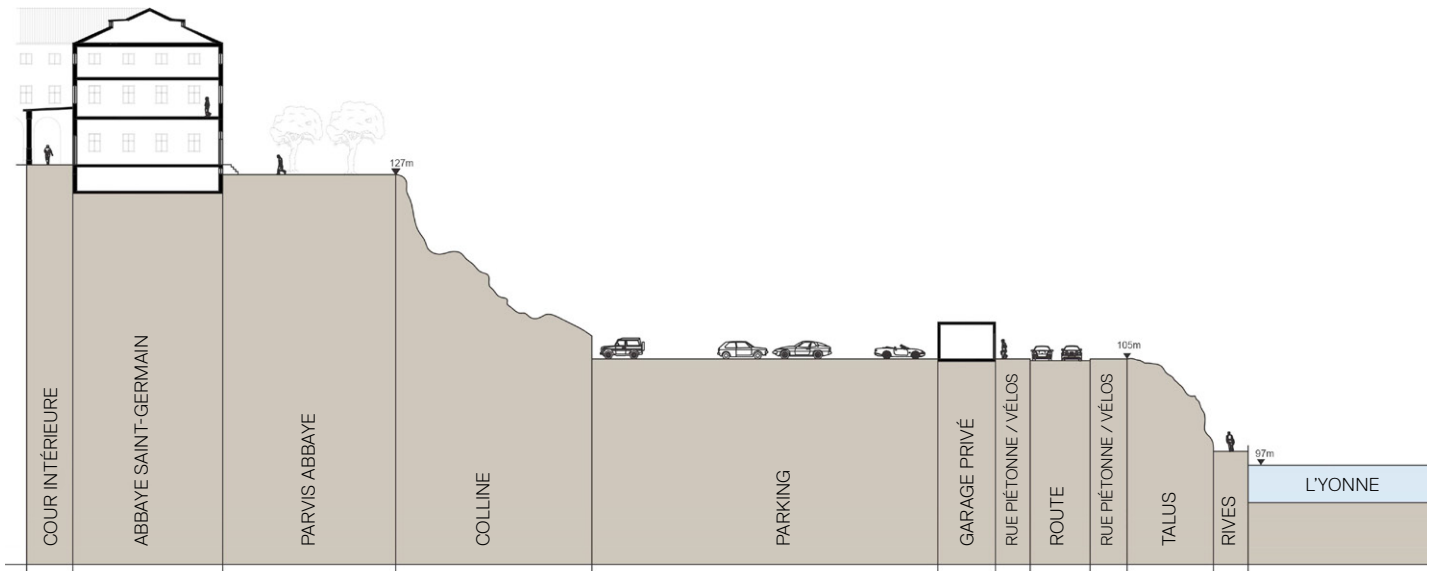
- 1 – RENFORCER LE LIEN AVEC L'YONNE
- 2 – CRÉER UN POINT D'ATTRACTIVITÉ CULTUREL MAJEUR
- 3 – DÉMINÉRALISER LES SOLS
- 4 – S'OUVRIRE VERS LA VILLE
- 5 – CRÉER DES POROSITÉS



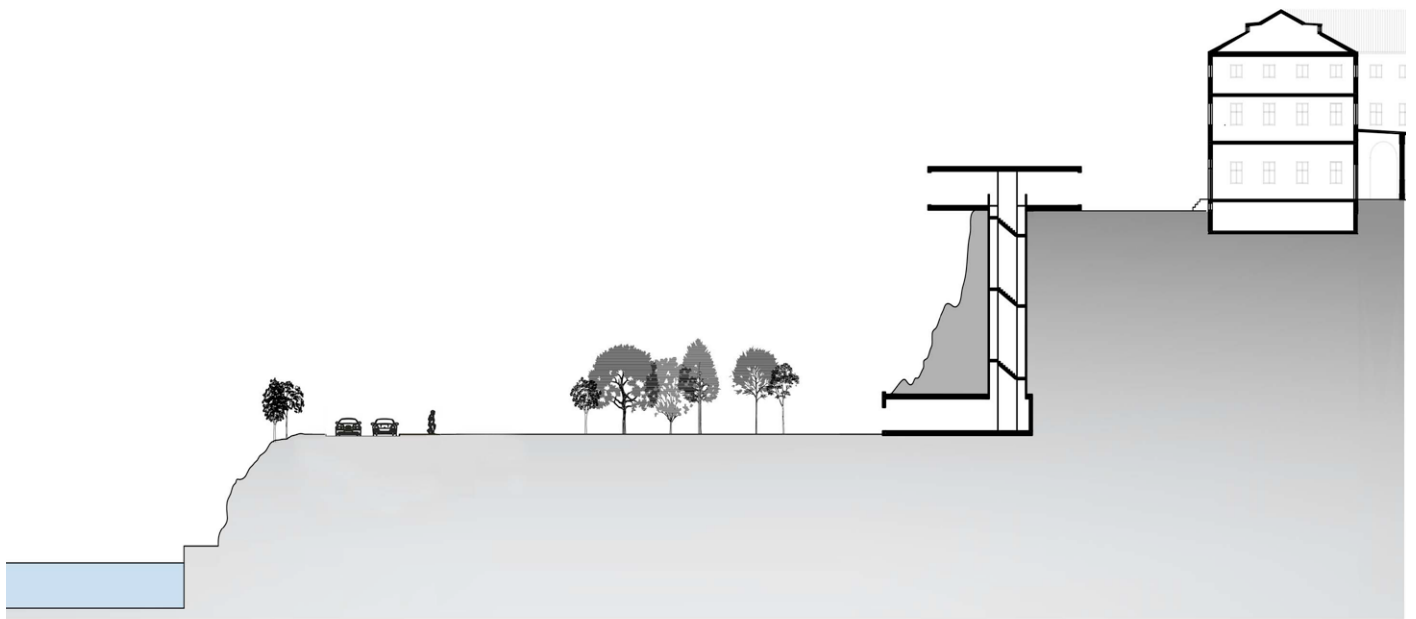
(3) AXONOMÉTRIE DES FONCTIONS

- ABBAYE DE SAINT-GERMAIN
- ESPACE D'ACCUEIL ET ASCENSION (100 M²)
- HÔTEL - RESTAURANT GASTRONOMIQUE (1270 M²)
- MÉDIATHÈQUE ET ESPACE DE COWORKING (1250 M²)
- PAVILLONS D'EXPOSITION ET RÉSIDENCE D'ARTISTES À L'ÉTAGE (580 M²)





(4) COUPE TOPOGRAPHIQUE MONTRANT LA DÉCLIVITÉ DU SITE



(5) COUPE TOPOGRAPHIQUE SUR LE PROJET DE PÔLE D'ACCUEIL

(6) PERSPECTIVE CRÉATION D'UN RESTAURANT
GASTRONOMIQUE AVEC VERRIÈRE OUVERTE SUR LES VIGNES
(7) PERSPECTIVE DU PROJET D'ASCENSEUR ET INTÉGRATION AVEC L'ABBAYE



(6)



ARCH. PCKO
JODLOWA HOUSE À CRACOVIE
(POLOGNE) 2005



(7)



ARCH. ABALO ALONSO
ASCENSEUR URBAIN À RIBADEO
(ESPAGNE) 2014



ARCH. CARLES ENRICH
ASCENSEUR URBAIN À GIRONELLA
(ESPAGNE) 2010



Encerclé par de grands axes routiers, le site de l'abbaye Saint-Germain se situe au centre historique d'Auxerre. On constate que des parkings se greffent à la ville en suivant les routes et remplacent peu à peu les places publiques d'Auxerre. Ce qui est dommage car Auxerre compte peu d'espaces publics végétalisés et les parkings se positionnent aux abords de monuments remarquables tels que la cathédrale Saint-Etienne ou la tour de l'Horloge. La ville d'Auxerre présente un potentiel patrimonial riche mais déprécié par un manque d'espaces végétalisés publics et une trop forte habitude de transformer les places publiques en parkings. Le site de l'abbaye Saint-Germain est situé en surplomb de la ville offrant au site une vue panoramique sur l'Yonne ainsi que de nombreux points de vue sur la Skyline d'Auxerre dont la cathédrale Saint-Etienne et la tour de l'Horloge. On remarque qu'au fil du temps, l'abbaye passe d'un usage religieux à un espace éducatif et administratif grâce à l'implantation d'un lycée, d'une gendarmerie et des archives de la ville. On observe aussi une perte d'équilibre entre le bâti et le végétal. D'après le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), l'abbaye, la tour, une partie des écuries et les remparts sont classés aux monuments historiques. Aujourd'hui, le lycée et la gendarmerie sont désaffectés. La mairie d'Auxerre envisage la démolition des archives, un bâtiment coincé entre la tour de la prison, l'ancienne gendarmerie et les appartements de fonction du lycée. A ce stade, nous pouvons déterminer plusieurs enjeux de projets. Il faut rééquilibrer le bâti et l'espace végétalisé au sein du site. Nous devons valoriser les espaces conservés et créer un lien entre ce site à fort potentiel patrimonial et les autres monuments remarquables de la ville.

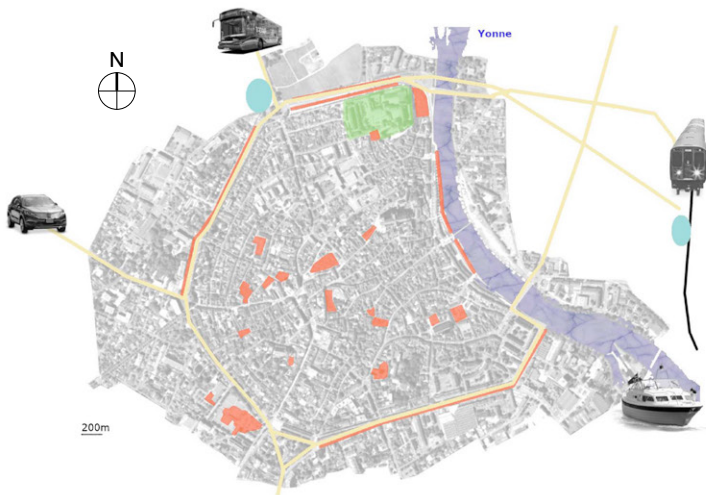


Le projet s'articule alors autour d'une volonté de promotion du savoir-faire, de la gastronomie et de la culture auxerroise. L'abbaye devient un phare culturel fort d'Auxerre. Pour ce faire, le bâtiment des archives ainsi que l'aile nord du lycée et son extension sont retirés. Le site est ainsi plus aéré à l'ouest et ouvre l'ancien lycée vers l'extérieur. La végétation et la topographie sont conservées autant que possible. De nouvelles fonctions liées à la culture et à l'accueil des touristes investissent ces lieux. Une nouvelle entrée du site est prévue depuis le parking jusqu'au pied de l'abbaye avec un parcours végétalisé. Plus agréable pour l'usager, elle prend la forme de promenade aux points de vue multiples. Un parc s'étend sur les traces des anciennes archives de la ville. Un espace dédié à la gastronomie auxerroise encercle une galerie artisanale. Enfin, un gîte est aménagé dans l'ancien lycée. Des axes structurants indiquent les entrées de bâtiments et les relient aux points stratégiques du site.



Pour commencer, l'espace gastronomique propose un musée oenogastronomique avec un espace de dégustation, un café et un restaurant. Le restaurant est dans le bâtiment attenant à la tour de prison et s'étend dans une partie des anciennes écuries. Un espace dédié à la vente et la création artisanale auxerroise siège au sein de l'ancienne caserne. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont transformées en porches afin d'ouvrir une halle sur l'ensemble du projet. Au premier étage, des ateliers et espaces d'expo-vente sont installés pour les producteurs et artisans locaux tels qu'un potier ou un doreur par exemple. Le gîte prévu dans l'ancien lycée offre aux touristes le bénéfice d'un site remarquable même de nuit. Au rez-de-chaussée, une salle de réception et autre événementiel est instaurée dans l'aile sud. Un grand salon et un pôle d'accueil sont dans l'aile ouest. Le premier étage est réservé aux chambres des résidents. L'ensemble met en avant les produits traditionnels du terroir auxerrois en valorisant l'identité de la ville tout en créant un lieu regroupant les personnes autour de la tradition culinaire locale.

(1) UN CENTRE-VILLE ENCERCLÉ PAR LA VOITURE AVEC PEU D'ESPACES VERTS PUBLICS

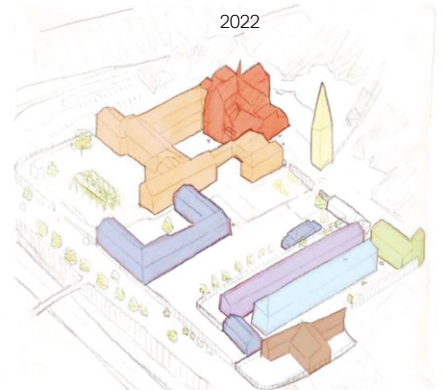
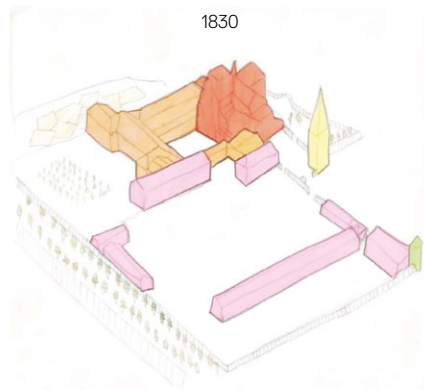
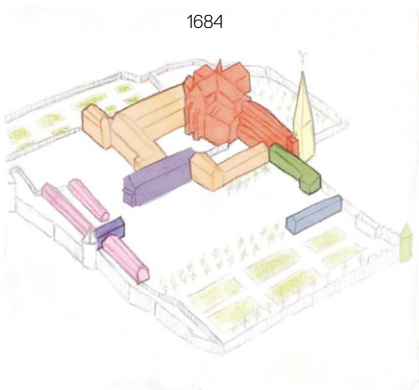


CARTE DES PARKINGS ET DES MOBILITÉS



CARTE DES ESPACES VERTS

(2) HISTORIQUE DU SITE DE L'ABBAYE



- ÉGLISE ABBATIALE
- ABBAYE
- TOUR SAINT-JEAN
- TOUR DE LA PRISON
- LOGEMENT DU PORTIER
- PRESSOIR
- GRENIERS
- ÉCURIES
- ARCHIVES
- ANCIEN LYCÉE
- ANCIENNE GENDARMERIE
- LOGEMENTS



- (3) DIAGNOSTIC DES MATÉRIAUX
- (4) PHOTOGRAPHIES DE LA MAQUETTE DE PROJET
- (5) PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE PROJET / PLAN DE R+1 PROJET

(3)

GRÈS ALBIEN FERRUGINEUX

CALCAIRE DU BORROIS

CHÊNE

OCRE



CALCAIRE DE CRAYEUX

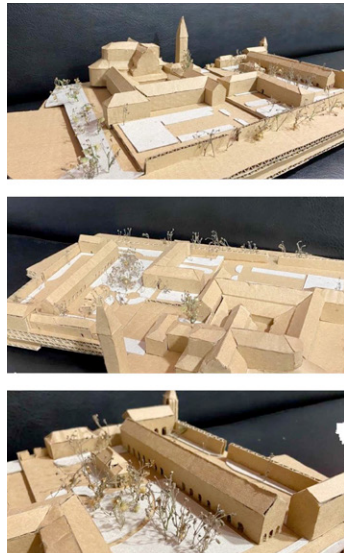
CRAIE DURE

PIN

VOÛTE BOIS PEINTE



(4)



(5)

1 / CAFÉ - PÂTISSERIE

ESPACE DE VENTE

SALON

CUISINE

TERRASSE EXTÉRIEURE

2 / RESTAURANT GASTRONOMIQUE

SALLES DE RESTAURANT

ACCUEIL

CUISINE

LOCAUX ANNEXES RESTAURANT

ACCÈS TOUR VISITES TOURISTIQUES

3 / CENOGASTRONOMIQUE

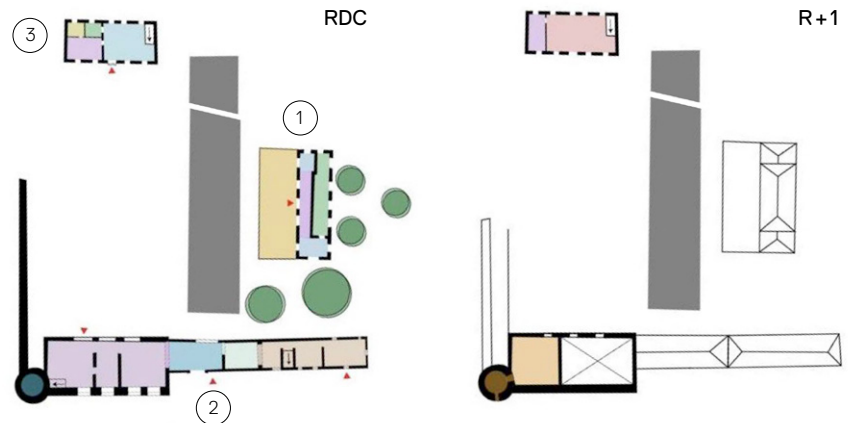
RANGEMENT

SALLE DE DÉGUSTATION

SAINTAIRES

LOCAUX DU PERSONNEL

MUSÉE, EXPOSITION





(6) PLAN DE MASSE DU PROJET



(7) PERSPECTIVE PARCOURS PAYSAGER VERS L'ABBAYE



Le site de l'abbaye de Saint-Germain est situé à l'extrême nord du centre-ville historique d'Auxerre, au bord de l'Yonne et à proximité de la cathédrale. L'abbaye a été érigée au VII^e pour ensuite connaître de nombreuses transformations. En 1826, le bâtiment religieux est réquisitionné pour y installer un hospice tandis que le site s'est développé progressivement pour différents programmes tels qu'un haras, une école ou bien une gendarmerie. L'abbaye est finalement rachetée par la mairie d'Auxerre en 1994 et son site appartient également à la ville. Les différents bâtiments implantés sont désormais en grande partie délaissés, comme celui de la gendarmerie et dans un futur proche le lycée et les archives. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) ne prévoit pas de destruction, ce qui peut poser question dans le cadre d'un projet de restructuration. En effet, ce diagnostic, datant de plus de 20 ans, peut être obsolète aujourd'hui et remis en question dans le cadre de notre projet. Le site de l'abbaye est la porte d'entrée de la vieille ville d'Auxerre, notamment grâce à sa situation en surplomb de la ville. Cette position permet à l'abbaye d'être vue de loin et de contempler largement le paysage de l'auxerrois. Nous considérons que l'abbaye est une vitrine historique dans la ville avec différentes architectures remarquables ainsi qu'un musée conférant une grande valeur patrimoniale. Cependant, le site est longé par deux axes majeurs du côté nord est, le plaçant dans une situation d'enclavement accentuée par les nombreuses clôtures érigées entre les bâtiments, résultats de différents programmes conduits sur le site. L'accès à l'abbaye est prévu uniquement par une entrée au sud rendant le site difficile d'accès depuis l'Yonne ainsi que par le côté nord. Côté programme, le site présente le monument historique de l'abbaye Saint-Germain, intouchable au niveau du PSMV, le lycée Saint-Germain déjà inscrit dans un projet de réhabilitation, une ancienne caserne et des archives de la ville.



En s'appuyant sur notre analyse, nous identifions les enjeux suivants. Dans un premier temps, nous envisageons la démolition des archives au bénéfice d'un espace intime au niveau de l'entrée ouest tout en redonnant de l'espace utile dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie. Cette dernière peut être réutilisée pour l'implantation de différents programmes afin de devenir un pôle de centralité. Puis, un nouvel espace est repensé à la place de la cour du lycée Saint-Germain, en accord avec le projet d'un hôtel 5 étoiles dans ce bâtiment. Notre ambition est de créer une nouvelle centralité de vie en lien avec les activités implantées dans la caserne ainsi que l'abbaye. Un parcours paysager est imaginé pour relier le jardin nord de l'abbaye avec la place que nous avons l'intention de créer.








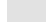
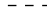
Notre but consiste à créer un lieu de vie pour les auxerrois et en faveur du tourisme dans la ville, en nous appuyant sur un site patrimonial majeur de la région. Pour cela, notre projet prévoit la création de deux espaces sur ce site. Un premier espace prend appui à l'ouest de la gendarmerie en démolissant les archives afin de libérer un grand espace que nous aménageons en un jardin intimiste avec un potager commun utilisable par les habitants des alentours, ainsi que des espaces verts. Ce jardin est en lien direct avec le bâtiment de la caserne que nous réhabilitons en implantant différents programmes. Sur le pignon nord, un espace gastronomique avec les produits de la région bourguignonne est implanté sur deux étages. Ce lieu est la proue de notre bâtiment, en lien visuel avec les vignes au nord et avec la place. A l'opposé, sur le pignon sud, nous installons un restaurant sur deux étages également. Sa terrasse est partagée avec un bar situé à côté.

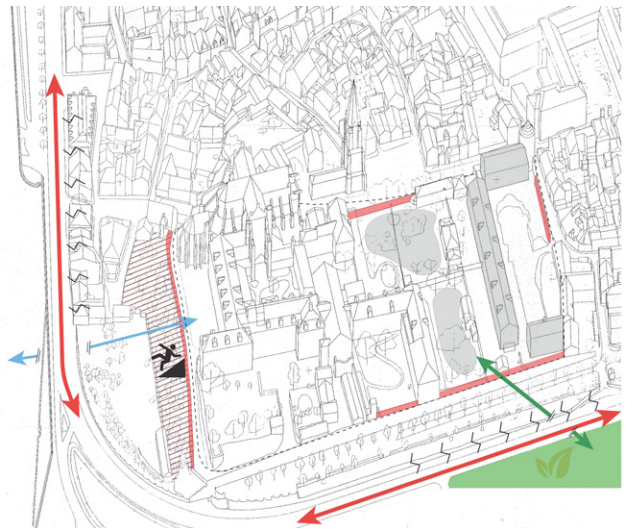
Au deuxième niveau, le plan actuel permet d'accueillir directement des espaces de coworking, offrant aux auxerrois un espace de travail commun en plein centre de la ville. Perpendiculairement à la caserne, deux bâtiments sont à chacune de ses extrémités. L'un est abandonné et peut être utilisé pour une salle polyvalente ; l'autre est constitué de logements que nous voulons conserver. Dans notre projet, cet ensemble communique par le parc, formant un secteur empli de vie et d'activités. De l'autre côté de la caserne, à la place de la cour du lycée Saint-Germain, nous créons une nouvelle place centrale dans la ville. Elle est un instant de respiration dans cette ville dense du fait de ses anciens bâtiments massifs. Pour cela, différents parcours paysagers sont dessinés sur la base d'un jardin abbatiale. Nous prenons pour références le jardin de Valloires avec ses formes orthogonales et ses plantations basses afin de ne pas gêner la vue sur les façades de l'abbaye et du lycée. Sur la place centrale, l'ancien accueil du lycée est réhabilité en supérette. Le jardin

Abbaye Saint-Germain







principal est relié à celle-ci come un nouveau lieu de convivialité et de rencontres. En prolongement de cet espace, une liaison avec l'abbaye est qualifiée par un sentier traversant un deuxième jardin. Afin de façonner un sentier longeant le côté nord de l'abbaye encore clos aujourd'hui, un dernier jardin est fondé juste après la place centrale. Il donne sur un parcours bordé d'arbres à l'entrée sud de l'abbaye. Ainsi ces nouvelles fonctions redonnent une valeur à l'espace public autour de l'ancienne caserne sur le site de l'abbaye Saint-Germain.

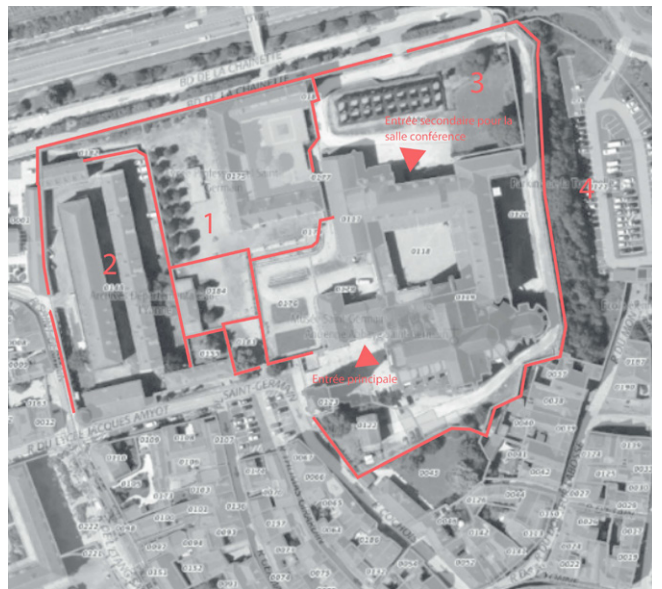
(1) AXONOMÉTRIE DES CONTRAINTES ET DYSFONCTIONNEMENTS DU SITE

-  AXE ROUTIER IMPORTANT / NUISANCE SONORE ET COUPURE AVEC LE QUARTIER AU NORD ET L'YONNE PRÉSENTANT BEAUCOUP DE CIRCULATION
-  SITE ENFERMÉ / CLÔTURÉ DONNANT PEU D'ACCÈS DIRECTS
-  UN TERRAIN VITICOLE PROCHE MAIS PEU ACCESSIBLE
-  LIEN MANQUANT ENTRE LE SITE DE L'ABBAYE ET LA RIVIÈRE
-  DÉNIVELÉ IMPORTANT SANS AUCUN ACCÈS À L'ABBAYE
-  ESPACES VERTS PEU MIS EN VALEUR ET BÂTIMENTS VACANTS
-  - - - LECTURE DU SITE D'ORIGINE DE L'ABBAYE PERDUE







(2) VUE AÉRIENNE

-  LES MURS ET CLÔTURES DU SITE
-  ENTRÉE DE L'ABBAYE
-  1 UNE GRANDE ZONE CLÔTURÉE À UTILISER
-  2 DES BÂTIMENTS DE GRANDES ÉCHELLES TROP PROCHES
-  3 UNE ZONE VERTE PEU EXPLOITÉE
-  4 UNE ACCESSIBILITÉ COMPLEXE DU FAIT DE LA TOPOGRAPHIE








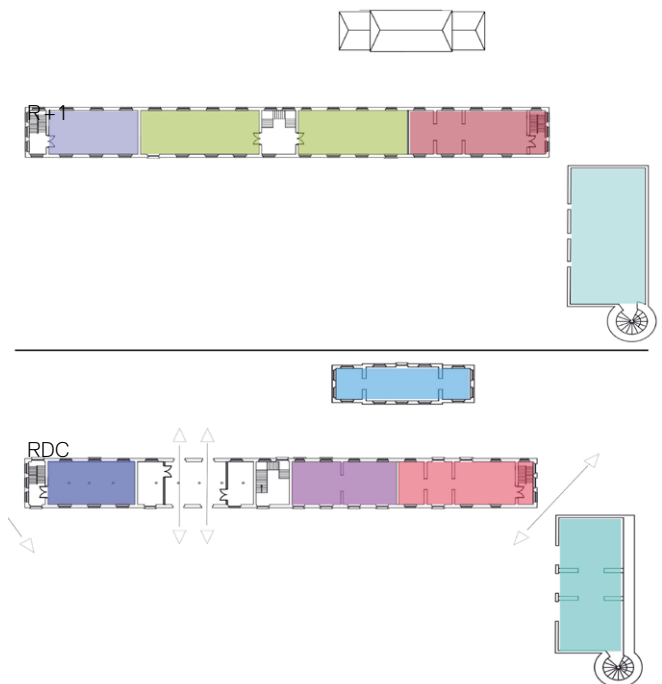
(3) PLAN DU PROJET

PLAN DE R+1 :

-  ESPACE DE VENTE ET DE DÉGUSTATION
-  COWORKING
-  RESTAURANT
-  SALLE POLYVALENTE



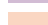

PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE :

-  ESPACE DE VENTE ET DE DÉGUSTATION
-  BAR
-  EPICERIE
-  RESTAURANT
-  SALLE POLYVALENTE



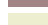




(4) AXONOMÉTRIE / SCHÉMA DIRECTEUR PROJET

I. UNE RESTRUCTURATION PAR NOTRE PROJET

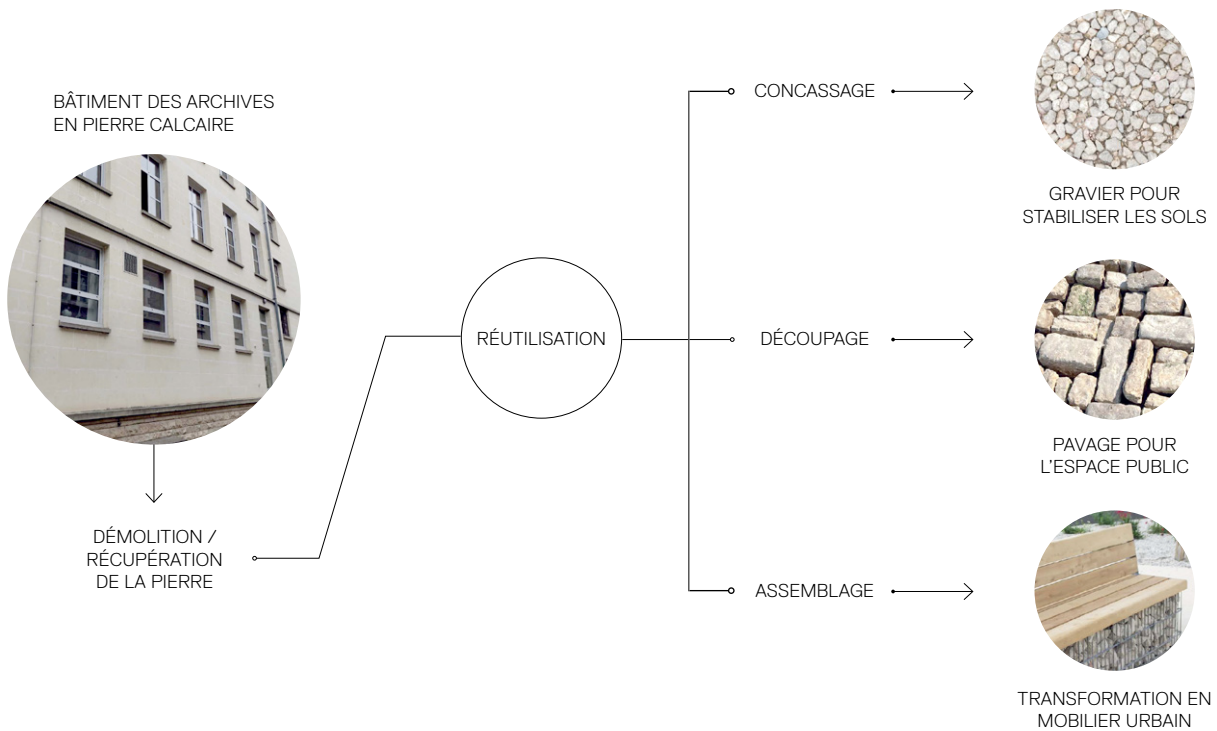
-  BÂTIMENT RESTRUCTURÉ PAR LE PROJET
-  BÂTIMENT NON RESTRUCTURÉ MAIS PRÉSENT SUR LE SITE
-  BÂTIMENT RESTRUCTURÉ PAR LA MUNICIPALITÉ
-  TERRASSE

II. DIFFÉRENTS PARCOURS PAYSAGERS DANS LE SITE

-  SENTIERS CRÉÉS
-  POTAGER COMMUN
-  ESPACE OUVERT – GRAVIER
-  ESPACE INTIME – GRAVIER
-  SITE DONNÉ

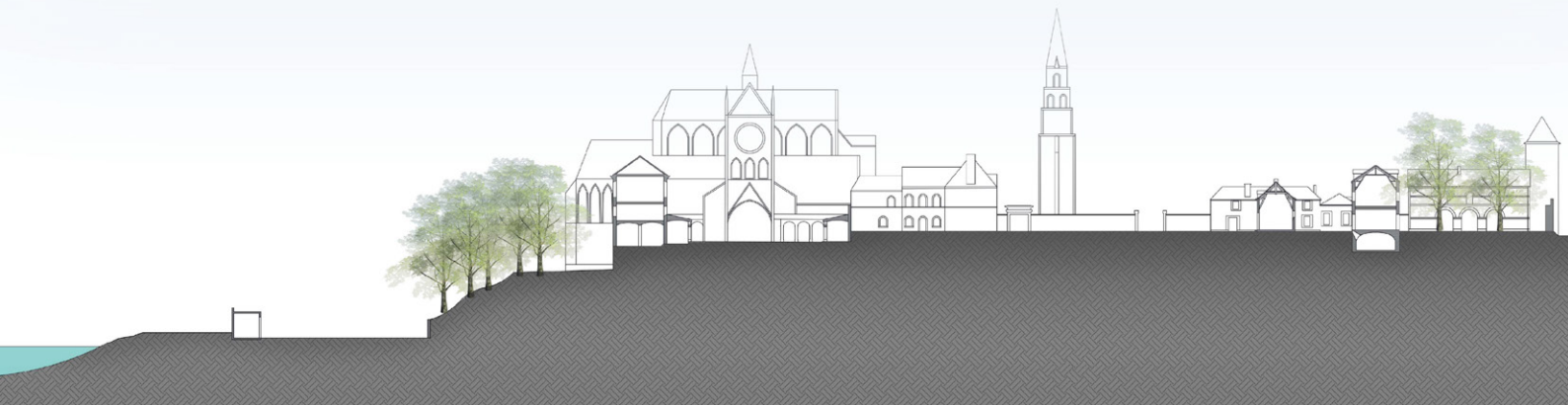


(5) PROPOSITION DE RÉUTILISATION DES MATÉRIAUX APRÈS LA DÉMOLITION DU BÂTIMENT DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES QUI À COURT TERME DEVRAIT ÊTRE DÉSAFFECTÉ



(6) COUPE PAYSAGÈRE ET TOPOGRAPHIQUE DU PROJET

(7) PERSPECTIVE RÉAMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA COUR DE L'ANCIENNE GENDARMERIE



(6)

(7)



LA HALLE DES CRÉATEURS ET DE LA GASTRONOMIE

Abbaye
Saint-Germain

Aurélie Husson
Hélyette Berlemont – Arthur Chapotte
Elsa Gormand – Louise Kremer



Situé en surplomb à l'entrée nord de la vieille ville, l'abbaye Saint-Germain jouit d'un cadre singulier avec de multiples orientations, notamment sur l'Yonne, la vieille ville et le paysage. Témoin d'une histoire millénaire, la cohérence des lieux a été perturbée par de nombreux remaniements, notamment à partir de la révolution française. Notre diagnostic nous a permis de relever quatre enjeux principaux : paysage, symbole, lisibilité / visibilité et mutations. Pour le paysage, la question est de connecter l'ensemble du site à la ville et au grand paysage et d'offrir des vues grâce à la situation de promontoire. Le symbole quant à lui a été évoqué sous la forme du rayonnement de l'abbaye aux différentes échelles du territoire mais également par rapport à la préservation de la place emblématique de l'abbaye dans la ville. Nous avons également remarqué que les nombreux remaniements de la construction au cours des siècles ont provoqué une perte de lisibilité et de cohérence du site. Cette question se prolonge avec une réflexion sur l'accessibilité de l'abbaye, la typologie architecturale, ainsi que la lisibilité des circulations internes et externes. Le dernier enjeu concerne les mutations du site afin de le rendre plus dynamique en conciliant le déjà-là avec de nouveaux pôles attractifs.

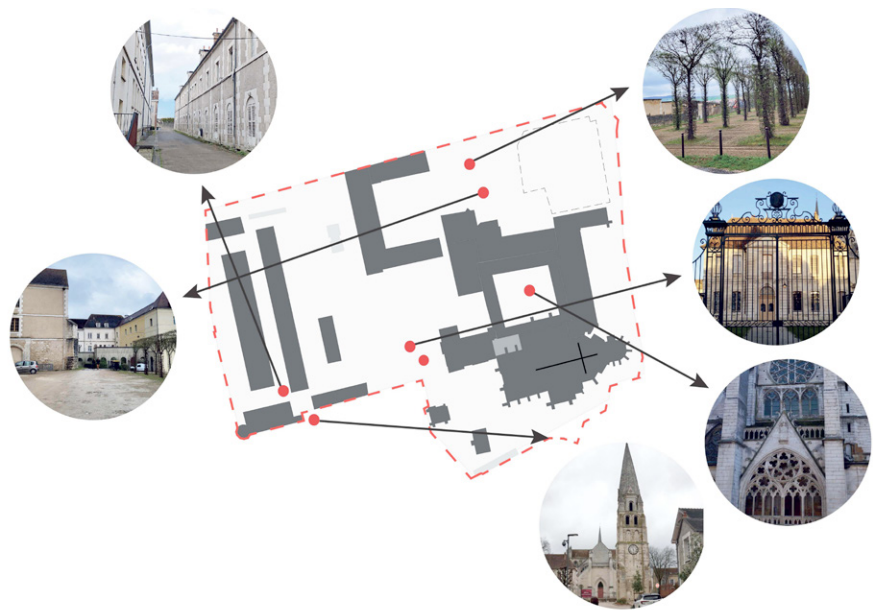


Le programme s'adresse aux touristes comme à la population. Afin de promouvoir le tourisme à l'échelle de la communauté auxerroise, le site se dote d'un pôle tourisme comprenant un hôtel de haut standing dans le lycée Saint-Germain avec pour nouveau programme des salles de séminaires, un espace de spa bien-être, des chambres de plusieurs typologies. L'hôtel est contiguë à un restaurant gastronomique qui dévoile une partie de jardin et de pépinière au nord-est du site. La volonté est de promouvoir le circuit court et la valorisation du site et de ses fonctions passées. L'hôtel et le restaurant partagent une terrasse privée. Avec la redynamisation du site de l'abbaye, pour affirmer son rayonnement et renforcer son attractivité, nous souhaitons diversifier l'offre en programmes culturels avec l'ouverture d'une salle d'art contemporain dans la partie du musée non occupée. Une nouvelle entrée caractérisée par une esplanade prévoit le cheminement du parking à la partie basse de l'abbaye. Cette entrée est plus que symbolique en pied d'ouvrage sacré. Pour rouvrir le site au riverain, un audacieux programme d'espaces verts offre différentes pratiques de l'espace public. Le parc se situant à l'entrée de la place Saint-Germain au sud traverse le site latéralement. Cet espace public qui marque l'entrée permet d'accéder à la troisième partie du programme. Un second espace vert se situe à l'ouest de la parcelle et est dissimulé par l'ancienne caserne. Cette dissimulation favorise des usages plus privés avec des jardins partagés, ouverts aux habitants et à la vie associative en général. Enfin le point d'orgue de notre réflexion est l'avènement d'un pôle gastronomique s'organisant entre les bâtiments accolés à la rue du lycée Jacques Amiot et l'ancienne gendarmerie. Les bâtiments en limite de ville accueillent un bar bistro et une halle aux vins dans le bâtiment accolé à la tour du Moyen Age. L'ancienne gendarmerie de 1440m² est multifonctionnelle et accueille en plus d'un restaurant un hall de la gastronomie et des créateurs, des salles ouvertes aux associations. Nous pouvons considérer le reste en tiers lieu, libre d'occupation selon les besoins.

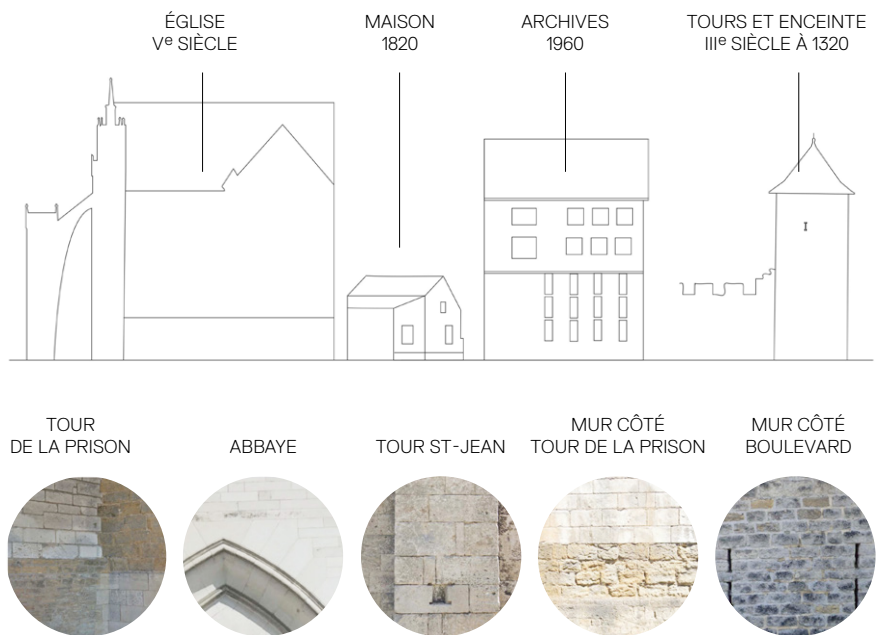
- (1) CARTE PRÉSENTANT LES LIEUX ATTRACTIFS DU CENTRE-VILLE
- UNE ABBAYE À L'ÉCART DU DYNAMISME DE LA VILLE
- HÔTELS
 - RESTAURANT
 - RESTAURATION RAPIDE
 - ZONE PIÉTONNE
 - BÂTIMENTS RELIGIEUX
 - ABBAYE DE SAINT-GERMAIN (SITE DE PROJET)
 - MUSÉE



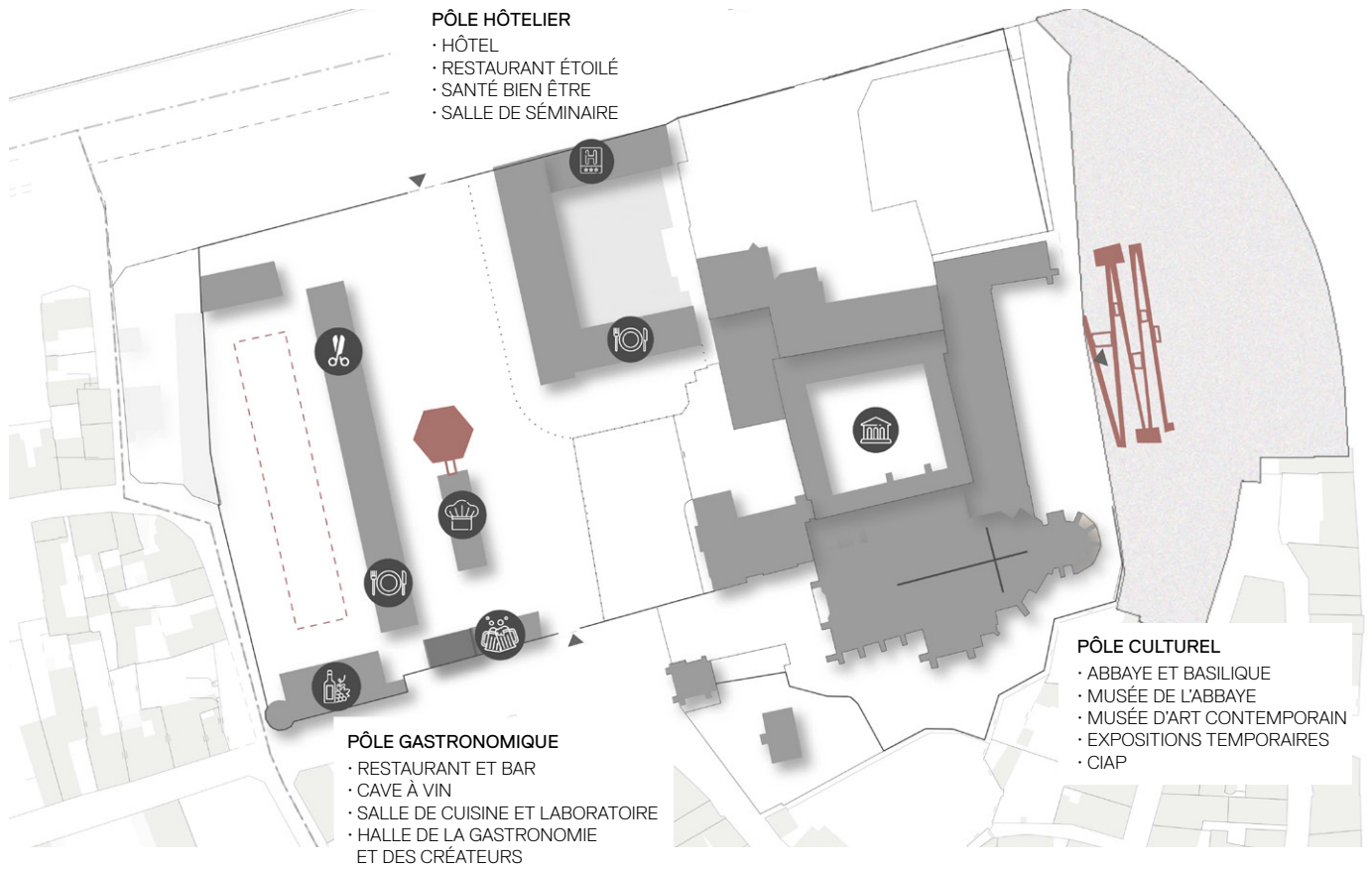
- (2) SINGULARITÉS SPATIALES ET ARCHITECTURALES



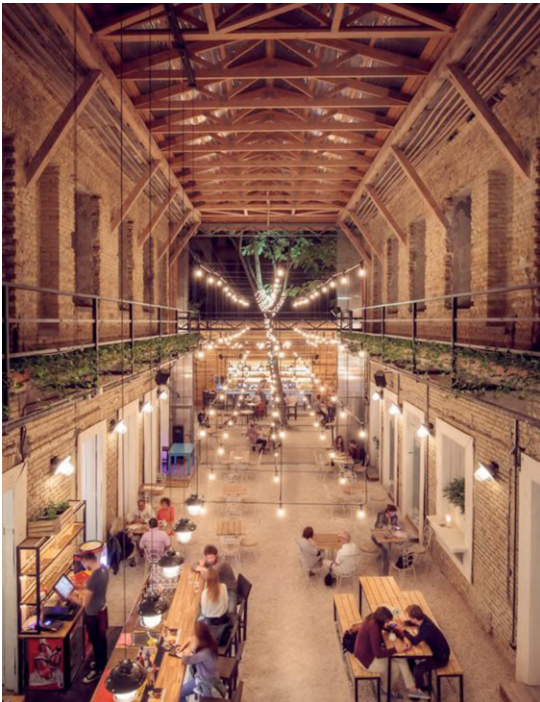
- (3) TYPOLOGIES ARCHITECTURALES VARIÉES



(4) PLAN DE MASSE PROGRAMMATIQUE



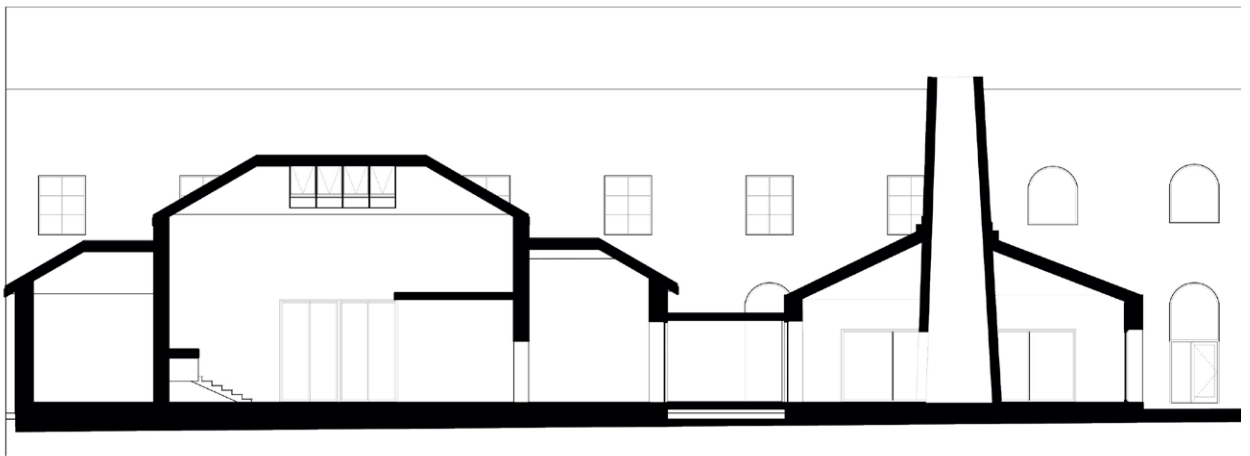
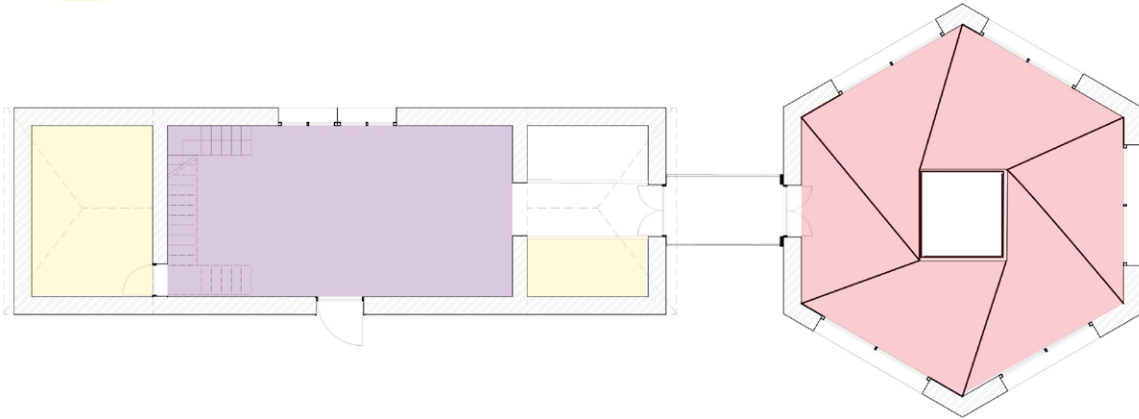
(5) RÉFÉRENCE AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET SCHÉMAS AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS



ARCH. ARCHITEKTER - MAZELTOV BAR À BUCAREST (HONGRIE), 2014

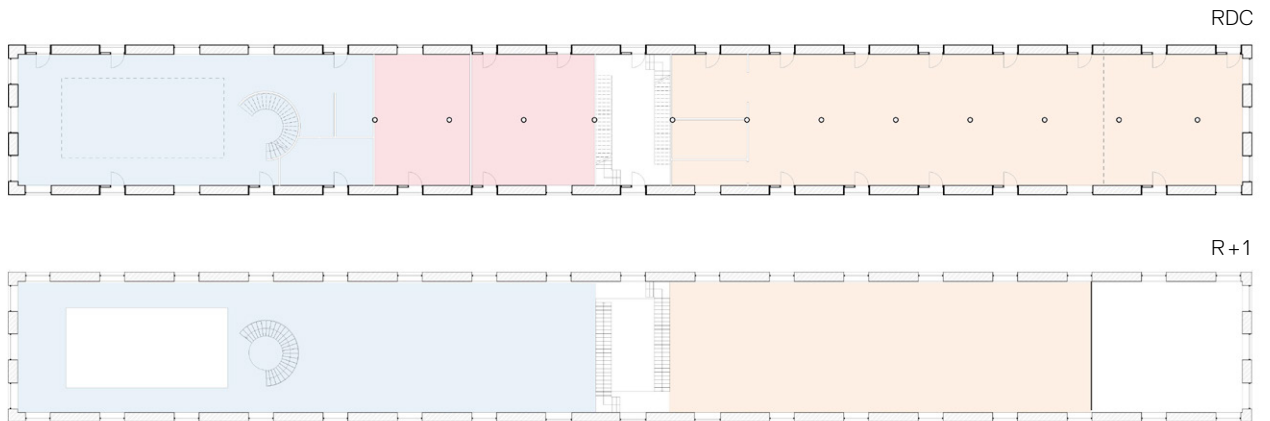
(6) PROJET DE FUMOIR POUR LES ATELIERS PÉDAGOGIQUES
 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE / COUPE LONGITUDINALE

- DÉGUSTATION
- CUISINE ET LABORATOIRE
- STOCKAGE



(7) PROJET RESTAURANT ET HALLE DES CRÉATEURS
 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE / PLAN DE R+1

- RESTAURANT
- CUISINE ET LABORATOIRE
- HALLE DES CRÉATEURS



LA MAISON DU VIN ET DE LA GASTRONOMIE BOURGUIGNONNE



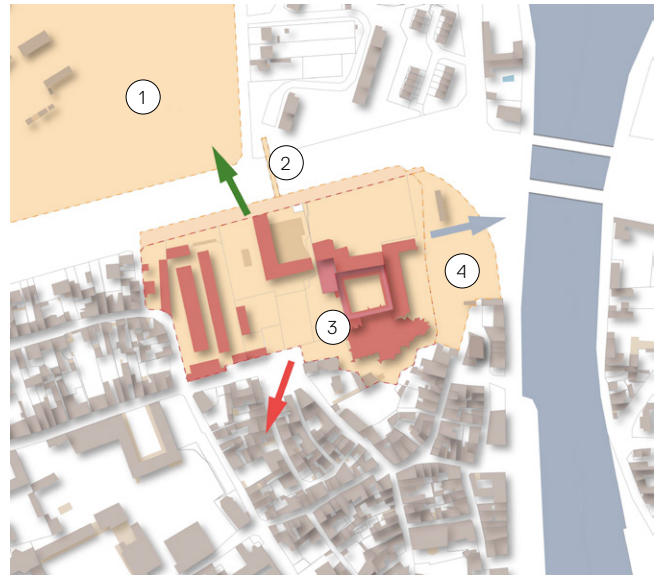
La Bourgogne est une région viticole et culturelle. La ville d'Auxerre se caractérise aussi par son vin et sa gastronomie et notre choix s'inscrit dans la mise au premier plan de son patrimoine pour replacer la ville sur la route des vins de Bourgogne. L'enjeu est d'insuffler un nouvel élan économique à l'abbaye déjà riche en atouts. Nous portons notre attention sur l'ancienne gendarmerie, aujourd'hui inexploitée mais qui a été un bâtiment fonctionnel du XIX^e siècle. Elle est implantée à l'ouest du site, en direction des vignes et différents bâtiments gravitent autour de la caserne. Nous comptons la transformer en un lieu de production, de restauration et d'hébergement, que l'on nomme Maison du Vin et de la Gastronomie Bourguignonne. Il s'agit d'une halle faite de pierres réemployées, de verre et de métal.



Nous requalifions l'espace public afin que le parcours au sein du site de l'abbaye soit facilité. L'ajout d'une nouvelle passerelle mieux positionnée établit une connexion avec les vignes au nord et souligne le rapport au contexte. Le réemploi des pierres calcaires du bâtiment des archives départementales combiné au verre contribue à l'unité de l'édifice à l'architecture remarquable sur un site éclectique.

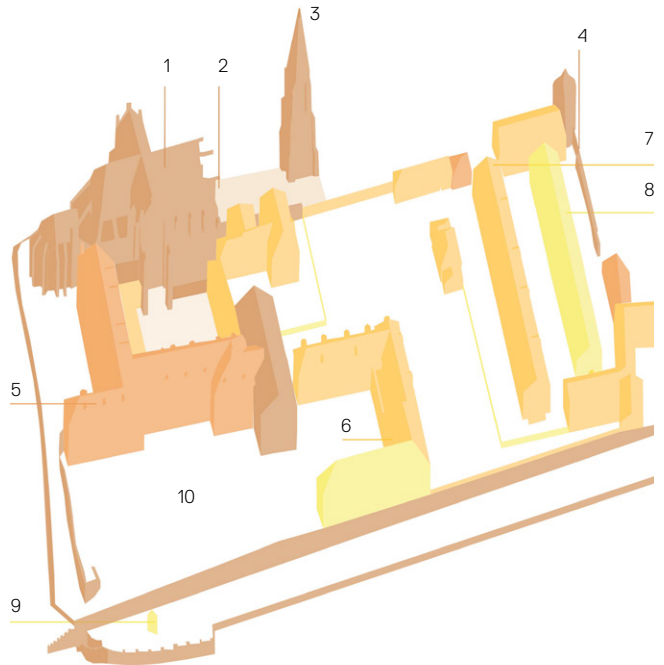
(1) CARTE PRÉSENTANT LES ENJEUX DU SITE / UN SITE STRATÉGIQUE

- 1 DOMAINE DE LA CHAÎNETTE, VIGNES CLASSÉES
- 2 PASSERELLE PIÉTONNE
- 3 ABBAYE SAINT-GERMAIN
- 4 PARKING
- ➡ VERS L'YONNE
- ➡ VERS LA VILLE
- ➡ VERS LES VIGNES

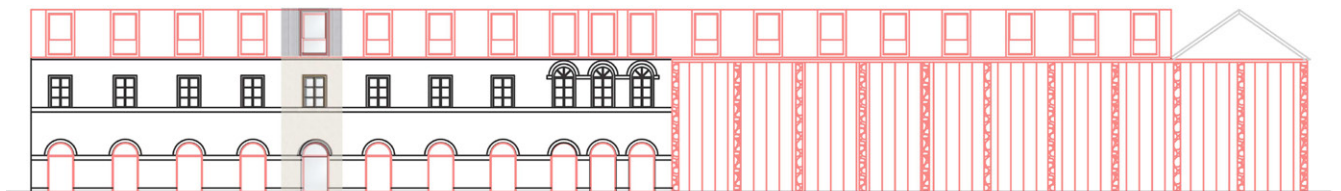
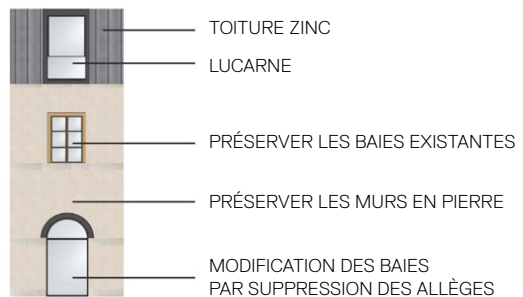


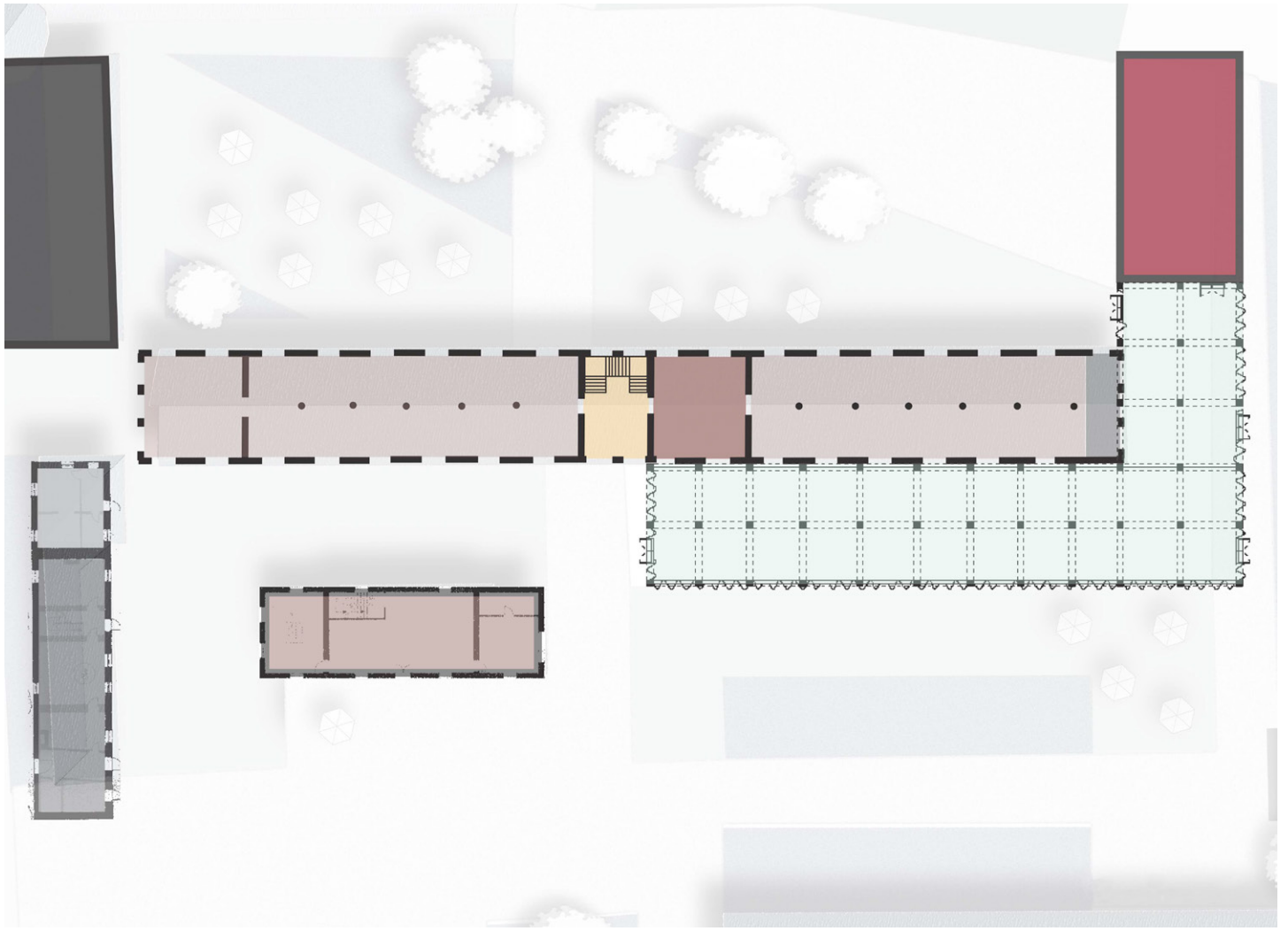
(2) AXONOMÉTRIE DES ÉPOQUES DE CONSTRUCTION

- 1 : CHŒUR DE L'ABBAYE SAINT-GERMAIN
- 2 : CRYPTÉ
- 3 : TOUR SAINT-JEAN
- 4 : TOUR DE LA PRISON ET ANCIEN REMPART
- 5 : ANCIEN HÔPITAL
- 6 : LYCÉE
- 7 : ANCIENNE GENDARMERIE
- 8 : ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
- 9 : STATUE DE POILU
- 10 : ESPLANADE ET PROMENADE

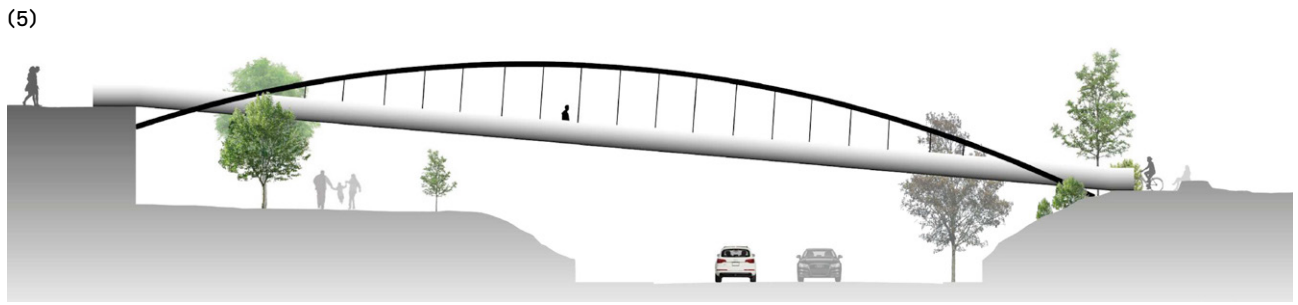


(3) FAÇADE PRINCIPALE DU PROJET SUR L'ANCIENNE GENDARMERIE ET DÉTAIL D'INTERVENTION SUR UNE TRAVÉE TYPE





(4) 0 1 5 10m



(5)

PORTÉES DE 50M 0 1 3 5m

- (4) PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE PROJET
- (5) PROJET DE PASSERELLE POUR CONNECTER L'ABBAYE AUX VIGNES

In situ

03 PLACE DE L'ARQUEBUSE

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet

LA HALLE DE L'ARQUEBUSE, UNE IDENTITÉ RETROUVÉE



La ville d'Auxerre témoigne d'un riche passé notable notamment par ses monuments historiques. Des espaces naturels et principalement agricoles encerclent cette ville profondément attachée à son histoire. La place de l'Arquebuse, sujet de notre étude, se situe à l'entrée sud-ouest de la ville en bordure des anciennes fortifications. Cette localisation lui confère un réel atout qu'il s'agit d'exploiter. Au cours du temps, la place a accueilli diverses activités (exposition nationale, marchés, cirques). La maison d'Arquebusiers y est implantée depuis toujours. Aujourd'hui, la place a perdu son caractère multifonctionnel. Ainsi, y demeurent un marché en perte d'activité et un parking sous-exploité. Par le biais des axes structurant la ville, nous avons remarqué un réel potentiel pour dynamiser cet espace et lui redonner une véritable identité jusqu'alors peu confortée.



Notre site présente de réels enjeux pour la ville d'Auxerre et devra, à l'avenir, respecter un certain nombre de critères, à savoir : faire de cette place un prolongement du centre-ville, positionner le marché en surface, maintenir le parking souterrain et agrandir le cinéma. En réponse à ces attentes, nous proposons un véritable marché couvert, vivant et attrayant, surplombé par des galeries de petits commerces, le tout prend place sur le parking existant repensé. L'ensemble est connecté au centre-ville par une nouvelle trame verte qui croise celle en couronne déjà existante. Pour ce faire, le boulevard du 11 novembre, suivant la trace des anciennes fortifications, est requalifié à sens unique au cœur de cette trame verte. Il en est de même avec la rue du 24 août qui rejoint le centre-ville afin de créer un nouvel axe structurant la place et la ville. Notre programme contribue à construire un lien fort avec le centre-ville par une trame paysagère.



Notre ambition est de rendre ce lieu, monofonctionnel aujourd'hui, multifonctionnel demain. Nous conservons le marché souterrain mais nous le transformons en un véritable marché couvert accessible via un large parvis descendant progressivement au cœur de l'activité des maraîchers. Le parking est préservé, mais rénové et remblayé sur une partie pour installer une allée d'arbres qui met en valeur la Maison d'Arquebusiers réhabilitée en un lieu de culture comme autrefois. En surface, une galerie en forme de U accueille des commerces et des lieux d'offre de loisirs. Les atouts principaux du projet sont les rapports intérieurs / extérieurs mais aussi les liens surface et sous-face. En effet, les commerces et lieux de loisirs s'étendent non seulement à l'intérieur avec le cœur du marché couvert situé en sous-face, mais aussi sur l'extérieur vers l'espace public en lien direct avec le cinéma.

(1) CARTES POSTALES DE LA PLACE À DIFFÉRENTES ÉPOQUES
LE CINÉMA, UN LIEU D'ÉCHANGE SOCIAL



1893
KIOSQUE À MUSIQUE CONSTRUIT
POUR L'EXPO NATIONALE (DÉTRUIT EN 1967)



DÉBUT XX^e
"LE GRAND CASINO AUXERROIS" ACCUEILLANT
UNE BRASSERIE ET UN DANCING



1935
SALLE DES FÊTES APRÈS
LA RECONSTRUCTION



DEPUIS 1999
TRANSFORMATION EN CINÉMA,
LE SEUL À AUXERRE

(2) CARTES POSTALES ET VUES AÉRIENNES DE LA PLACE
À DIFFÉRENTES ÉPOQUES LE CHAMP DE MARS,
UNE PLACE MULTIFONCTIONNELLE

1871-1914 — LA VUE DE GARNISON



1978 — INSTALLATION
TEMPORAIRE DE MANÈGE



DÉBUT XX^e — FOIRES



ÎLOT DE FIN XIX^e SIÈCLE



1908 — EXPOSITION NATIONALE



BOULEVARD ET ALLÉE DE TUILES

(3) CONFRONTATION ENTRE LA HALLE DE LA PLACE DES CORDELIERS ET CELLE DE L'ARQUEBUSE ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT, LES MARCHÉS COUVERTS À AUXERRE

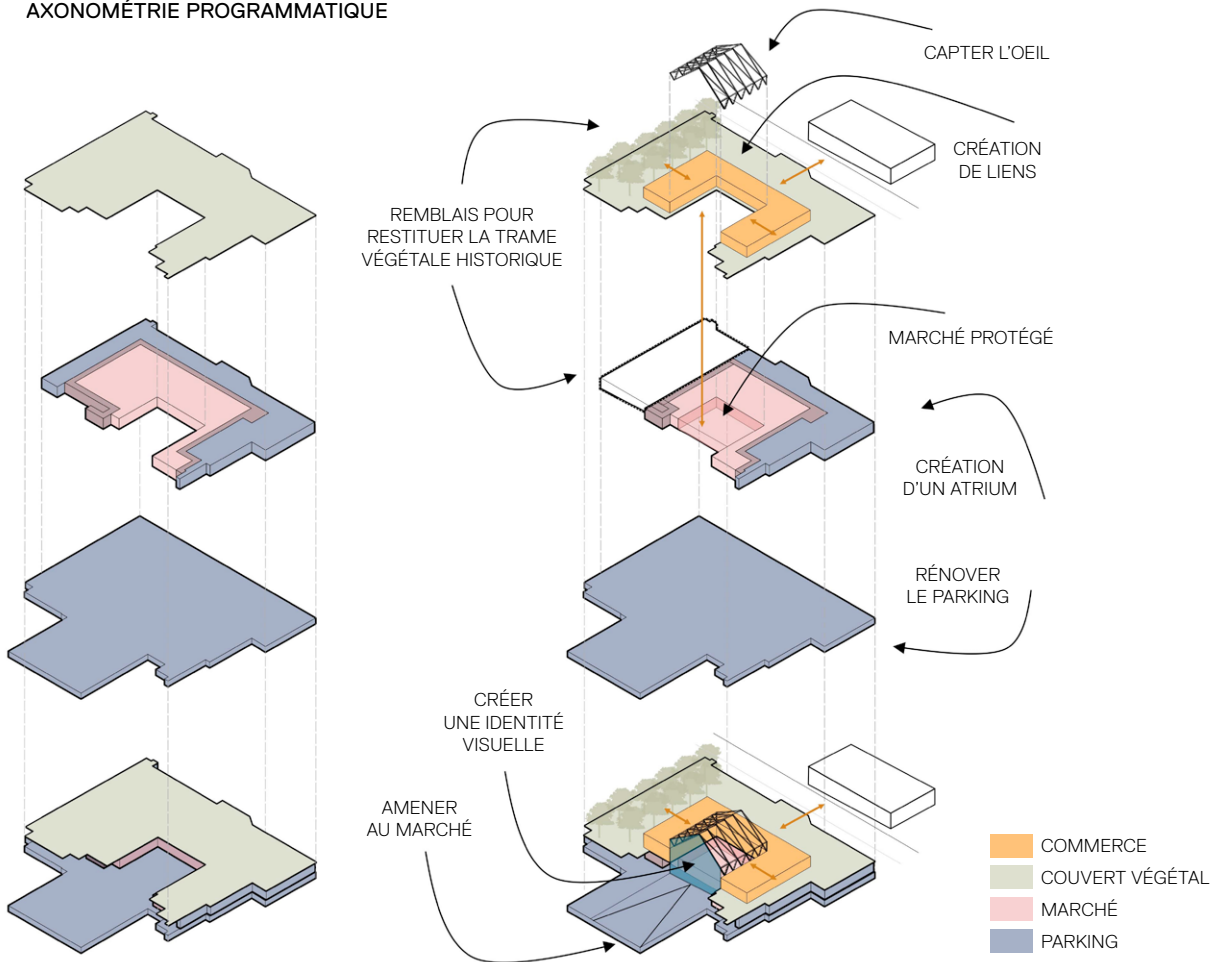
PLACE DES CORDELIERS — XIX^e SIÈCLE



PLACE DE L'ARQUEBUSE — 1974-2022

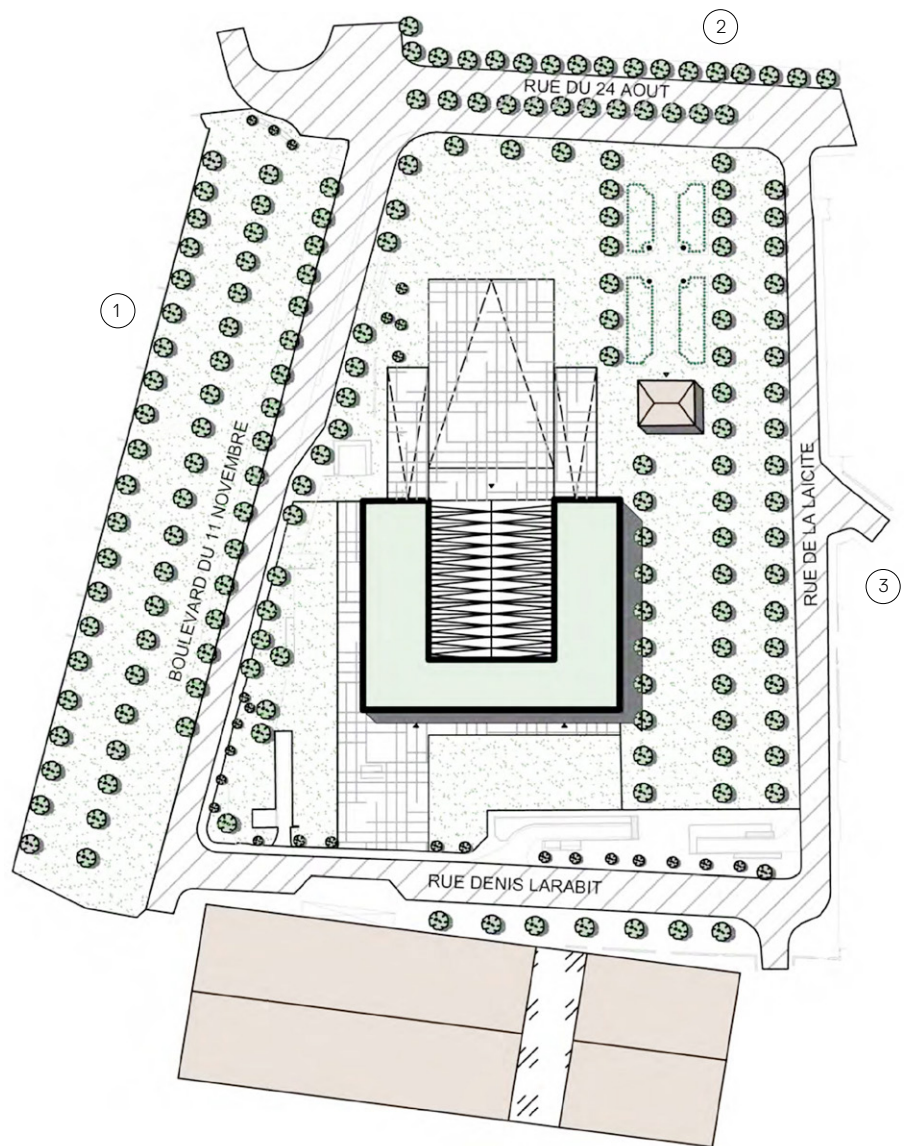


(4) AXONOMÉTRIE PROGRAMMATIQUE



(5) PLAN DE MASSE DU PROJET

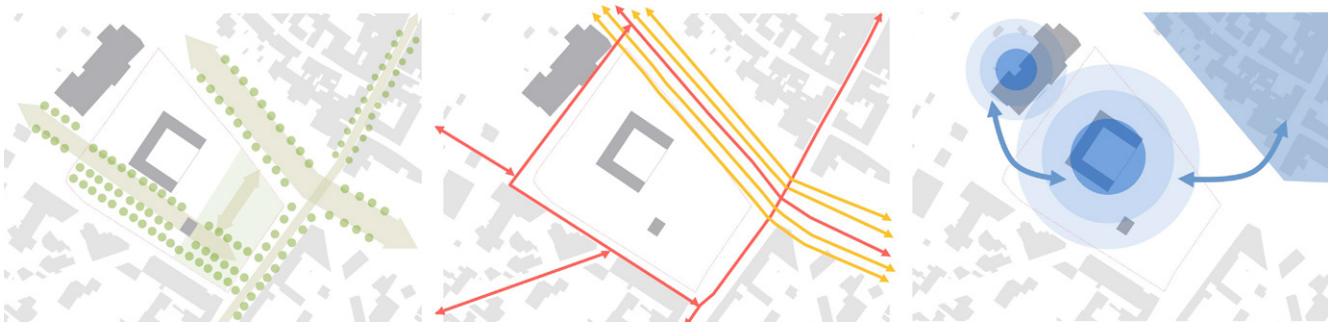
- 1 — PRIORITÉ À LA MOBILITÉ DOUCE
- 2 — RENFORCER LA TRAME VERTE
- 3 — CRÉER DES LIENS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS



(6) PERSPECTIVE DE REQUALIFICATION DU MARCHÉ



(7) STRATÉGIES POUR LA REQUALIFICATION DU MARCHÉ COUVERT ET DE LA PLACE



I. TRAME VERTE

II. MOBILITÉ DOUCE

III. MULTIFONCTIONNÉLITÉ DE L'ESPACE

LES FOLIES DU PARC DE L'ARQUEBUSE

Place de l'Arquebuse

Aurélié Husson

Romane Berthelot – Cléa Charpentier
Amélie Narces



La place de l'Arquebuse est proche du boulevard du 11 novembre qui se trouve à l'extérieur de l'enceinte médiévale. Son emplacement constitue un espace vide dans l'espace public qui a été fortement utilisé pour héberger divers événements au début du XX^e siècle. En 1970, la place accueille le nouveau marché, anciennement implanté sur la place des Cordeliers. Cependant, celui-ci est contraint d'être enterré au regard de son emplacement à proximité de la maison des Arquebusiers, construite en 1735 et classée monument historique. Aujourd'hui, ce site à fort potentiel est peu exploité par la ville. La majeure partie de l'espace est dédiée à la voiture et le marché est victime de son manque de visibilité. Malgré sa présence deux fois par semaine et le cinéma à proximité, le site n'est pas attractif. Il lui manque des liens avec la ville ancienne. Deux axes apparaissent ainsi dans notre analyse : la question des limites de la place de l'Arquebuse avec la vieille ville et la redéfinition de son marché pour en faire un pôle signal.



Notre programme consiste à rendre la place multifonctionnelle et attractive. Nous envisageons de créer une place parc afin d'installer la nature en ville et constituer un îlot de fraîcheur. La fonction principale de cette place est dédiée à la dégustation, incarnée par son marché, et valorise la gastronomie locale. La place devient polyvalente et intergénérationnelle, en favorisant les échanges et l'accessibilité. La parc imaginé est planté à l'anglaise et dispose de folies en respectant le patrimoine classé. Ces folies sont une réinterprétation contemporaine de l'édifice avec les mêmes qualités spatiales. Réparties dans l'ensemble du parc, elles dialoguent avec le marché. Chacune a une fonction propre : art culinaire, pâtisserie et œnologie. Elles sont construites en gabion avec le béton réemployé venant d'une partie des parkings souterrains déconstruits.



Le nouveau marché est positionné sur une partie de l'ancien marché, au niveau 0, aligné au pavillon de l'Arquebuse. Il est visible et accessible de l'extérieur. Sa structure s'aligne avec celle de l'ancien marché situé en dessous. Celui-ci héberge désormais le parking et des espaces de stockage pour les marchands avec un périmètre supprimé et remblayé afin d'aménager un espace planté sur la place. A proximité du pavillon de l'Arquebuse, le nouveau marché n'est pas monumental. Sa toiture en shed présente un débord sur ses quatre côtés conférant une légèreté au bâtiment. L'un de ses atouts est d'avoir un éclairage zénithal constant venant du nord et côté sud, on y installe des panneaux photovoltaïques. A l'intérieur du marché, un grand espace libre pour les marchands et des échoppes se trouvent en façade nord. Il donne sur la place et est ouvert en permanence contrairement au marché pour contribuer à faire de la place un lieu attractif et multifonctionnel. La place devient un lieu très ouvert qui peut accueillir des événements éphémères (concerts, guinguettes, cinémas de plein air etc.) La place met à l'honneur la pierre de Bourgogne avec sa matérialité.

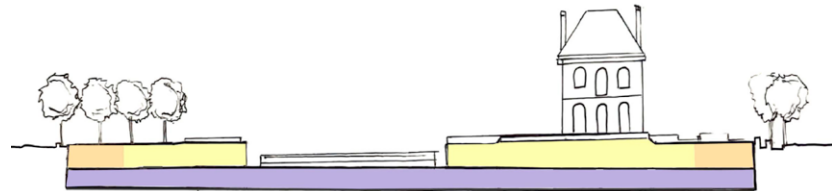
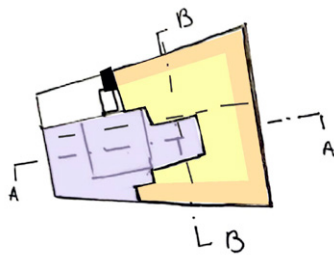
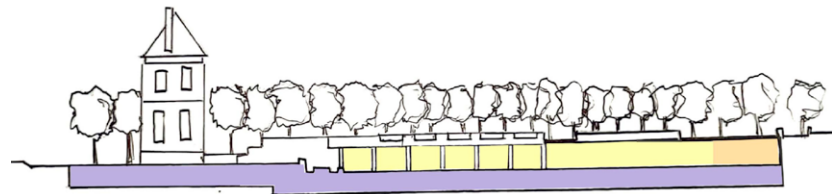
(1) PLAN DE MASSE ET VUES EXISTANTES
UN PATRIMOINE QUI N'EST PAS MIS EN VALEUR

- ZONE DE STATIONNEMENT
- ZONE PIÉTONNE VERTE
- ZONE PIÉTONNE
- MAISON DE L'ARQUEBUSIER
- ESPACE LIBRE AUTOUR DE LA MAISON DE L'ARQUEBUSIER



(2) PLACE MONOFONCTIONNELLE
DÉDIÉE AU STATIONNEMENT
PLAN DE LA PLACE

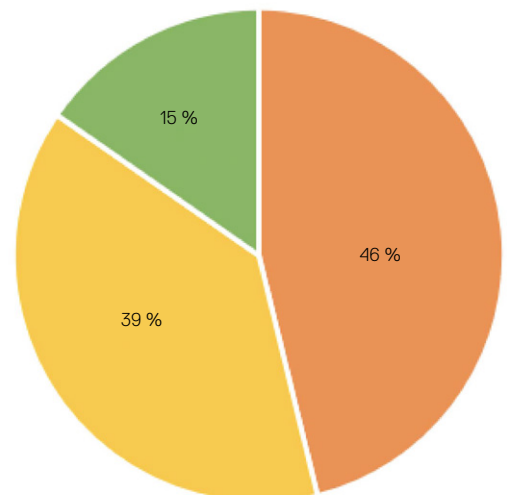
- ESPACE RÉSERVÉ À LA VENTE
- PARKING ACCESSIBLE AUX COMMERÇANTS DU MARCHÉ
- PARKING SOUTERRAIN GRATUIT ACCESSIBLE AU PUBLIC
- PARKING EN PLEIN AIR



(3) ÉTUDE SOCIOLOGIQUE DU MARCHÉ
UN MARCHÉ PEU FRÉQUENTÉ

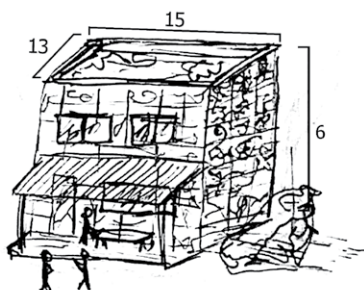
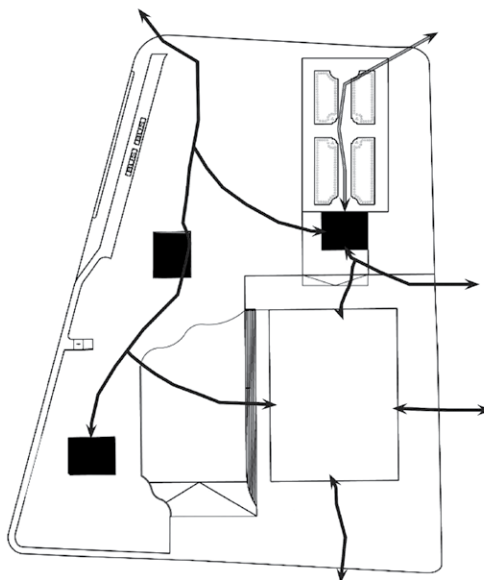
ALLEZ-VOUS SOUVENT AU MARCHÉ ?

- OUI
- NON
- JAMAIS

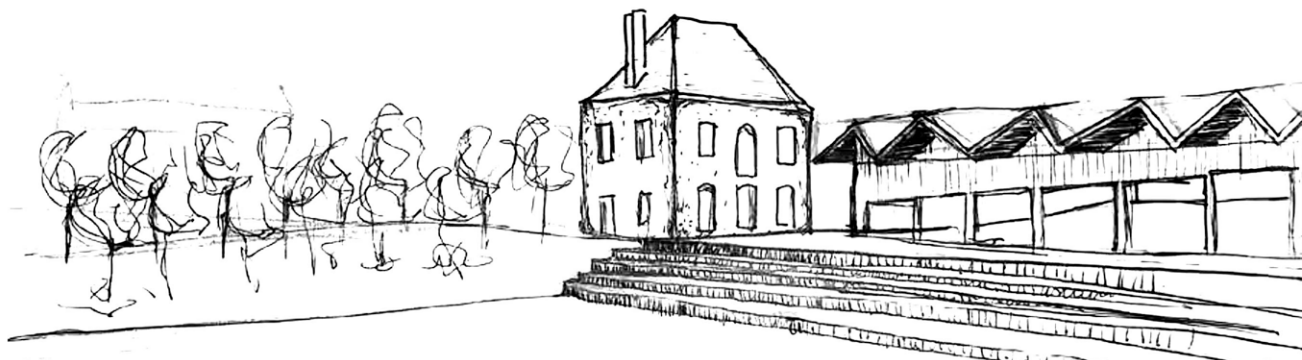


(4) PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE,
LES FOLIES GUSTATIVES
PLAN DES PARCOURS

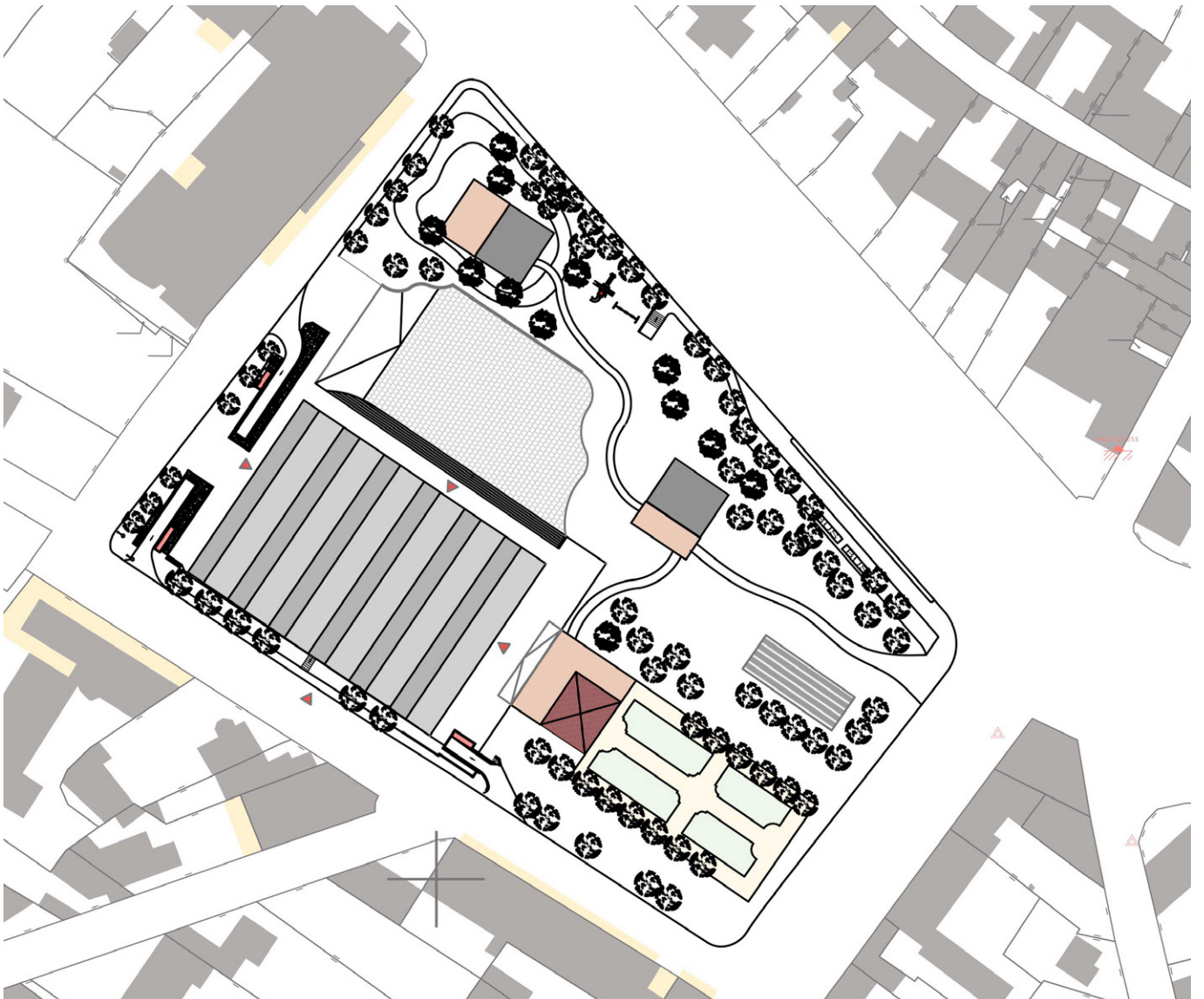
CROQUIS 1 : PROJET DE FOLIE
CROQUIS 2 : PERSPECTIVE DE LA MAISON
DE L'ARQUEBUSIER AVEC LES NOUVELLES
HALLES DE MARCHÉ



(5) PERSPECTIVE DE LA PLACE
DE L'ARQUEBUSE REPENSÉE



(6) PLAN DE MASSE DU PROJET – PROLONGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC VERS LA VILLE – PHOTOGRAPHIES DE LA MAQUETTE DE PROJET





Le site de la place de l'Arquebuse est situé en bordure du centre historique de la ville d'Auxerre. Il abrite la maison des Arquebusiers, un édifice construit en 1735 et classé monument historique depuis 1947. La place accueille aussi un des marchés de la ville. Après avoir analysé la constitution de la place, nous avons remarqué qu'elle présente un fort potentiel d'aménagement. Le site est fortement minéralisé par la présence de ses parkings : deux en surface et deux souterrains. La place est encadrée par des rues dont un boulevard particulièrement fréquenté. L'omniprésence d'espaces dédiés à la voiture limite les possibilités d'activité et rend la place peu attractive malgré son emplacement avantageux à proximité de la rue commerciale. De plus, la présence d'un monument historique pourrait apparaître comme un atout or la maison des Arquebusiers ne communique pas du tout avec le reste de la place. Enfin, la situation du marché ne l'avantage pas. Situé en sous-sol, il ne capte presque aucune lumière naturelle et se cache dans le dénivelé de la place. Il n'a lieu que le mardi matin et le vendredi matin et lorsque ce n'est pas jour de marché, les lieux sont totalement déserts. En conclusion, au lieu d'être un espace central de connexions sociales, le site est un espace que l'on traverse sans s'y attarder car il manque d'éléments attractifs.

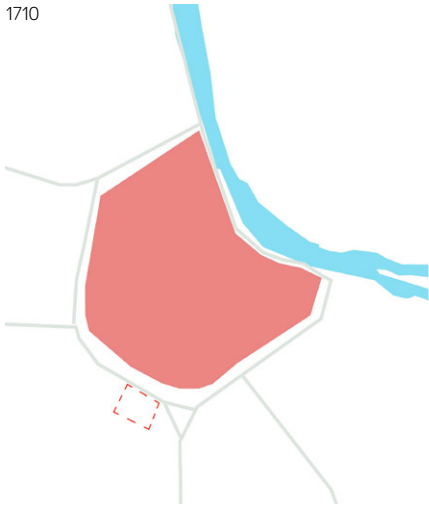


Plusieurs points nourris par notre analyse construisent notre programme. Nous souhaitons revaloriser la place en mettant en valeur son patrimoine. L'objectif est de ramener de la vie et des contacts sociaux et de redynamiser un site monofonctionnel en apportant de nouveaux pôles aux fonctions variées (loisirs, culturels...) afin de créer une multi-spatialité avec des activités pour tous. Enfin nous souhaitons multiplier les moyens de déplacement et adoucir les entrées de place.

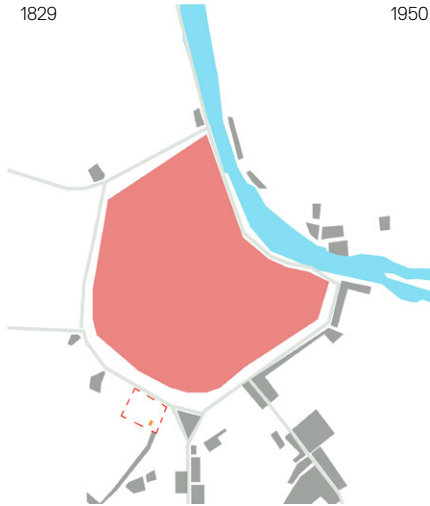


Nous repensons l'ensemble de l'aménagement de la place afin d'en faire un lieu qui encourage les visiteurs à rester. Tous les parkings en surface sont supprimés, seuls les parkings clients et commerçants en souterrain subsistent. Ils sont suffisamment grands pour accueillir le public de la place ainsi que les professionnels et sont rénovés afin de rassurer les habitants qui ne les trouvent pas assez sécurisés et propres. L'esplanade basse est dédiée à la création d'un grand jardin arboré ainsi qu'à la conservation des parterres de la maison des Arquebusiers. Le parcours créé par la végétation dirige les passants vers la maison l'intègre à la promenade. Le marché installé désormais en surface sur la place centrale est une halle fermée avec une structure bois qui rappelle celle d'une pergola. Y sont ajoutés des modules démontables pour les commerçants moins réguliers. Sur l'ancien site du marché est installée une médiathèque sur sa propre place investie d'espaces d'eau et d'assises. Sur l'esplanade haute, un jeu de volumes "sortants" (des puits de lumière pour la médiathèque servant aussi d'assises ainsi qu'une mezzanine accessible depuis le bâtiment) et "rentrants" (des patios intégrés à la médiathèque qui apportent aussi de la lumière) créent un parcours dans la partie supérieure de la place. Un espace de restauration est prévu afin que les clients du cinéma puissent en profiter en sortant de leurs séances

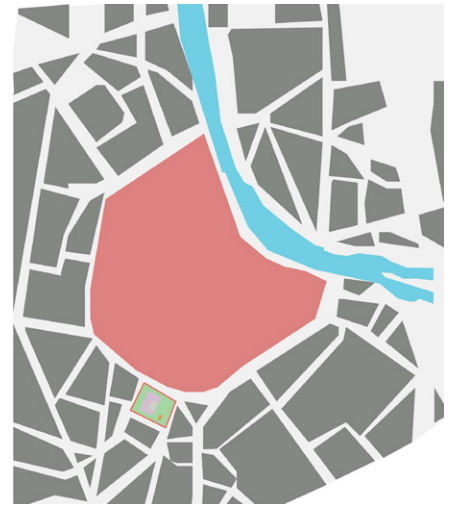
1710



1829



1950

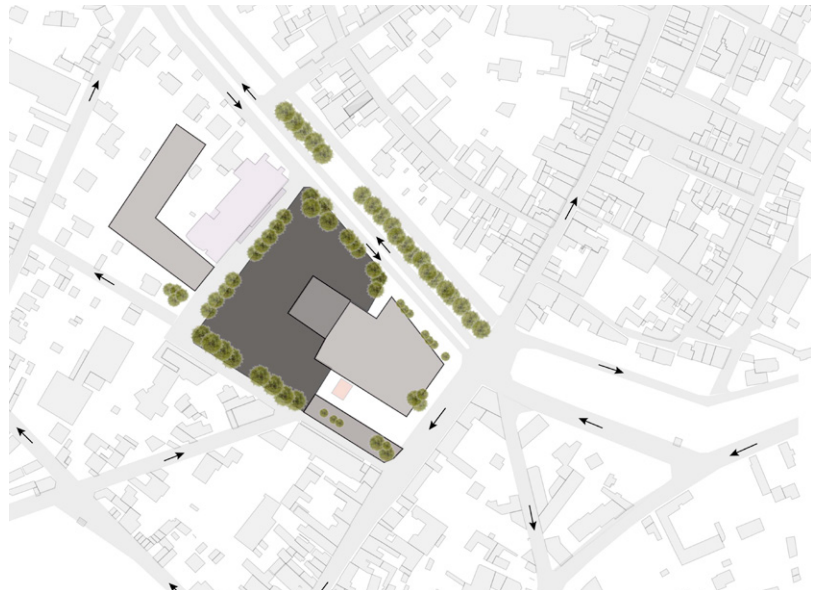


(1) ÉVOLUTION HISTORIQUE DU SITE

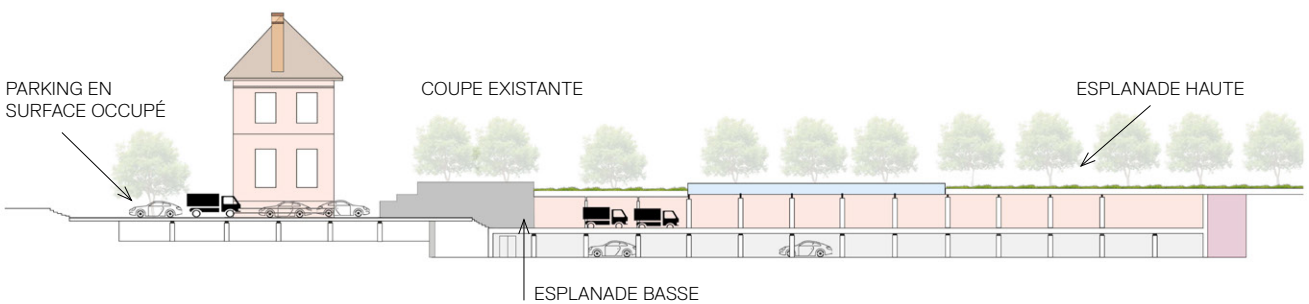
- CŒUR HISTORIQUE
- FAUBOURGS
- YONNE
- EMPLACEMENT PLACE
- PLACE DE L'ARQUEBUSE
- MARCHÉ
- ARQUEBUSE
- ESPACES VERTS

(2) OMNIPRÉSENCE DES ESPACES DÉDIÉS À LA VOITURE PLAN DE MASSE EXISTANT

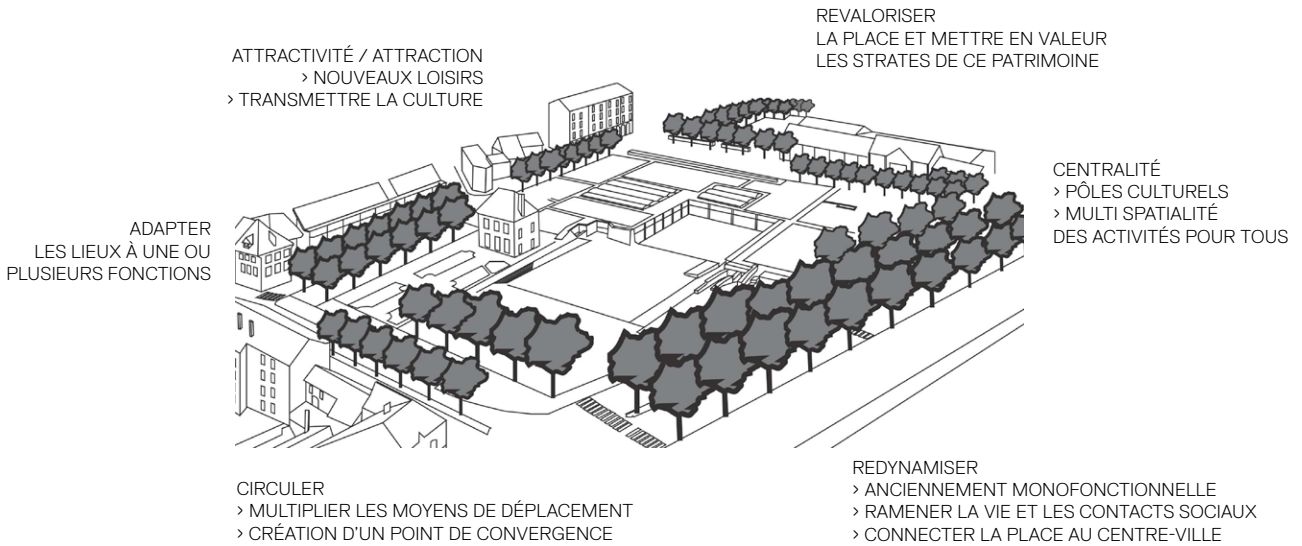
- PARKING SOUTERRAIN
- PARKING BAS
- PARKING HAUT
- ROUTE SITES À PROXIMITÉ
- SENS DE CIRCULATION



- COMMERCE
- ENTRÉE
- PARKING SOUTERRAIN VIDE



(3) ENJEUX DE PROJET DU SITE

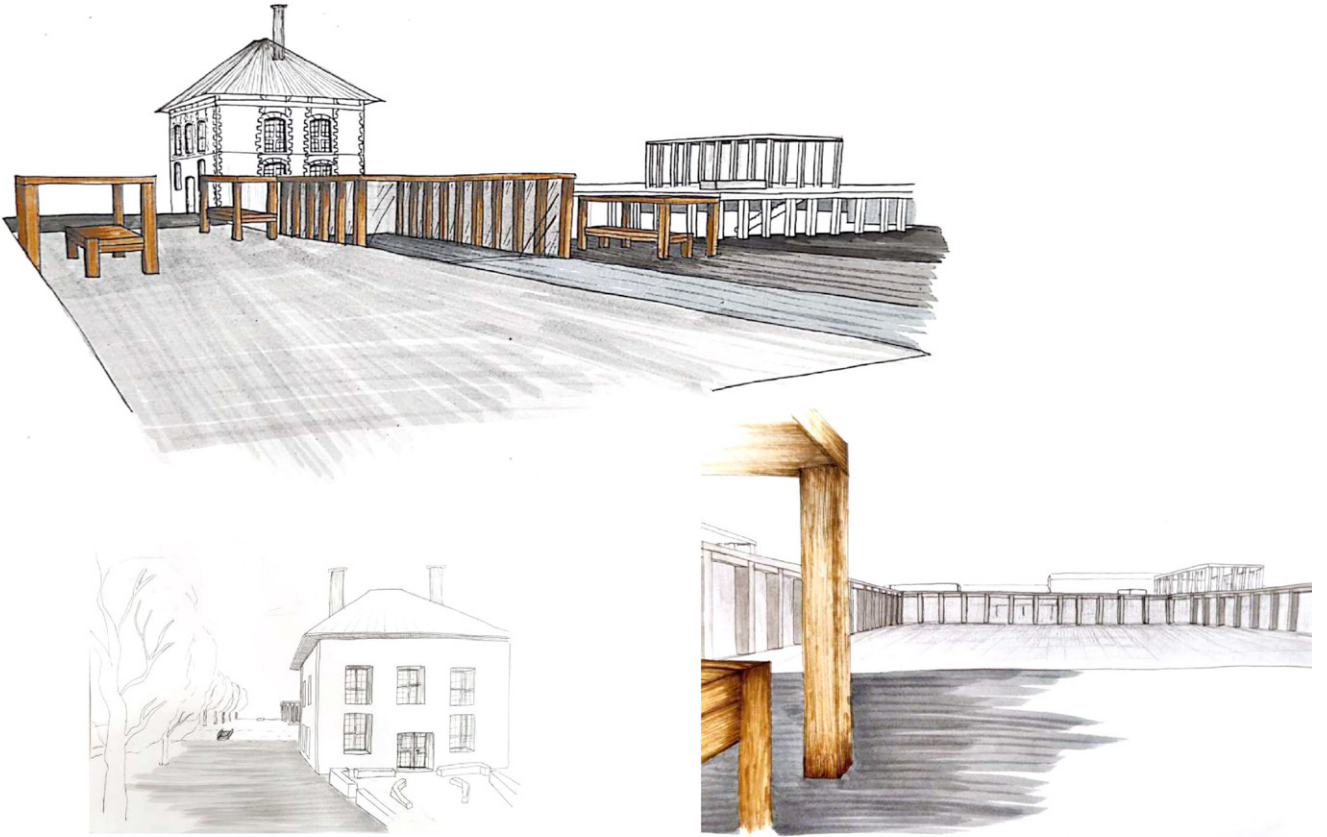


(4) PLAN DE MASSE PROJET UNE PLACE MULTIFONCTIONNELLE

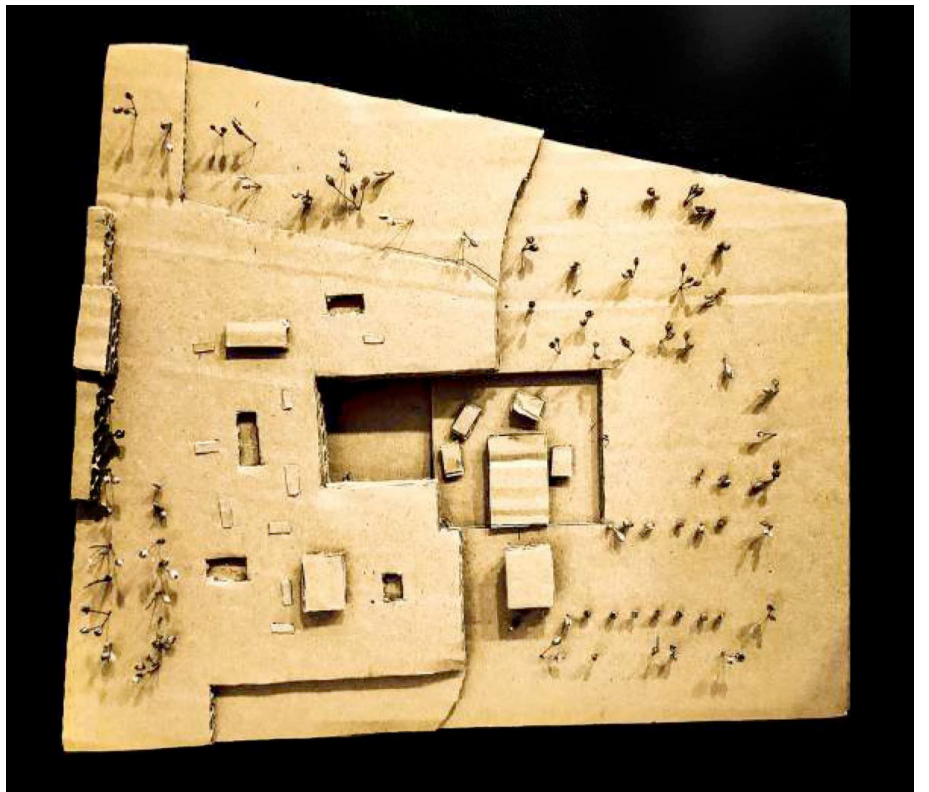
- ZONE VERTE
- PLACE DU MARCHÉ
- MÉDIATHÈQUE
- ESPLANADE
- MONUMENT HISTORIQUE



(5) PERSPECTIVES ESPLANADE ET MAISON DE L'ARQUEBUSE



(6) MAQUETTE D'ÉTUDE



L'ARQUEBUSE RÉAPPROPRIÉE

Place de l'Arquebuse

Jean Pascal Lemeunier
Oualid Elaryfy – Mathilde Maurice
Matteo Robin-Miclo – Héléne Sassus
Gustave Zany



Tout au long de l'histoire, elle a été un espace multifonctionnel et uni. Depuis les années 70, la place est devenue un espace monofonctionnel et fragmenté. Elle accueillait auparavant des activités variées (restaurants, cours de dessin, kiosques à musique, foire, exposition nationale...). Elle était le lieu de grands regroupements et de manifestations publiques. En voulant donner une fonction fixe à la place en 1973, cette polyvalence a été perdue et la fréquentation a baissé. La place est historiquement située sur l'axe majeur de l'entrée sud de la ville, au cœur d'un nœud de mobilités actives. En effet, de nombreuses lignes de bus la desservent. Elle est également en lien direct avec le boulevard du 11 Novembre qui malgré son rôle de filtre accentue la densité de voitures sur et autour de la place. Ce filtre, pensé comme un "jardin sans fin", n'est que peu visible et compromis par la voiture. La typologie actuelle du terrain ne favorise pas l'attractivité du marché, bien que sa taille et son emplacement soient qualitatifs. Le marché souffre de peu de fréquentation due à son programme enterré et pensé comme un centre commercial des années 70. Le parking souterrain en mauvais état est évité par les clients qui se dirigent vers les parkings en surface de la place occupant 50% du site. Enfin, le pavillon des Arquebusiers n'est pas mis en valeur et semble être une anecdote dans cet espace fragmenté.



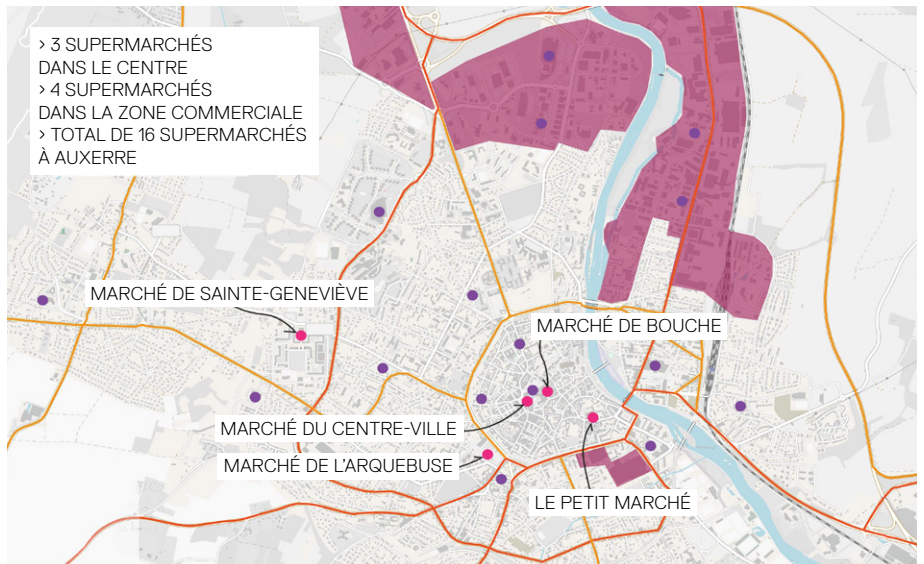
Dans le but de rendre la place multifonctionnelle nous souhaitons conserver la fonction de marché en y associant la création de plusieurs bars restaurants, des espaces pour les enfants, une centralité autour de la maison de l'Arquebuse, des allées pour le marché estival et enfin nous prévoyons d'agrandir le parking commerçant. Nous souhaitons aussi établir un lien entre la place et son environnement, à savoir le cinéma historique, la ceinture verte, la vue sur le parc Maréchal Davout.



Notre projet consiste à unifier la place d'Arquebuse, valoriser le patrimoine existant, concrétiser "le jardin sans fin" et faire d'elle un centre attractif à l'entrée du centre-ville. Pour unifier la place nous créons une "couverture verte" organique et débordante sur l'ensemble du site. De cette couverture libre et abondante émerge notre projet en cohérence avec le programme. Une halle vient surplomber l'ancien marché offrant plus de visibilité du projet. Ce nouveau volume émergent repose sur la structure porteuse existante. Il regroupe le marché avec un niveau supplémentaire, des bars et restaurants et un point de vue. La halle dialogue directement avec le cinéma et le pavillon. Dans cette composition, les parkings souterrains sont conservés, rénovés et rendus payants. Leur accès se fait par une grande réservation végétalisée dans le sol, source de lumière pour le parking. Le pavillon est conservé et mis au centre de la composition. Il est occupé au rez-de-chaussée par un espace d'expositions temporaires et à l'étage par les bureaux du gérant du marché. Des gradins le mettent en relation avec la halle et l'entrée du parking. Il est le centre du marché estival qui occupe les deux allées principales. Des éléments de mobilier urbain, jeux pour enfants et terrasses émergent du tapis végétal.

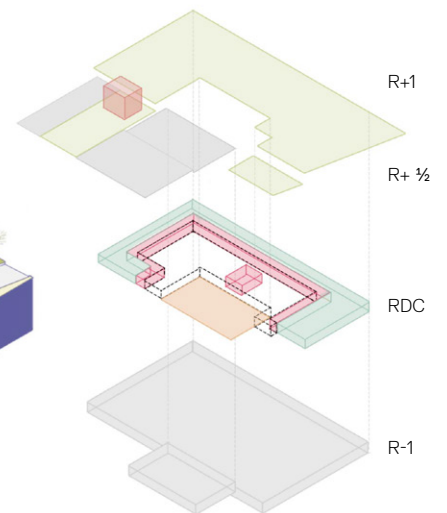
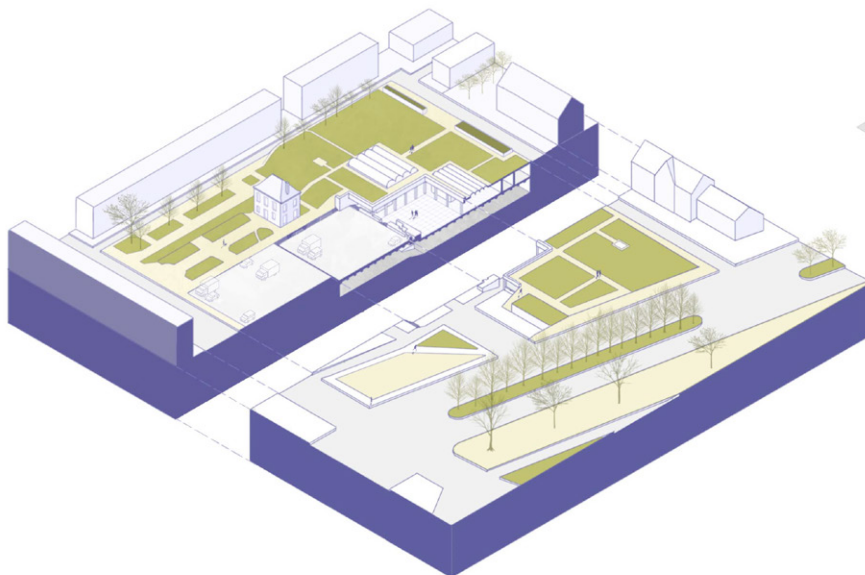
(1) ANALYSE DE L'OFFRE EN COMMERCE

- ZONE COMMERCIALE
- HYPERMARCHÉ
- MARCHÉ
- ROUTE NATIONALE
- ROUTE DÉPARTEMENTALE

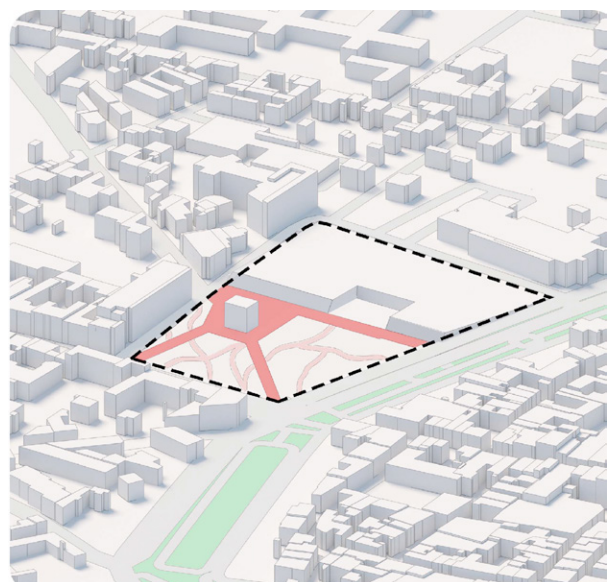
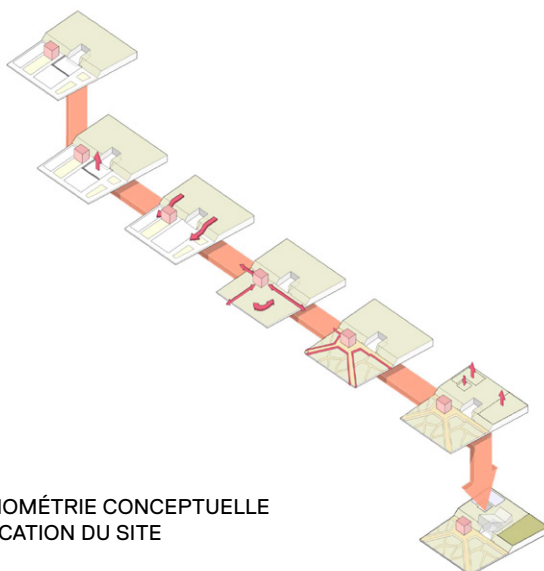


(2) AXONOMÉTRIE DU SITE EXISTANT ECLATÉ PAR NIVEAU

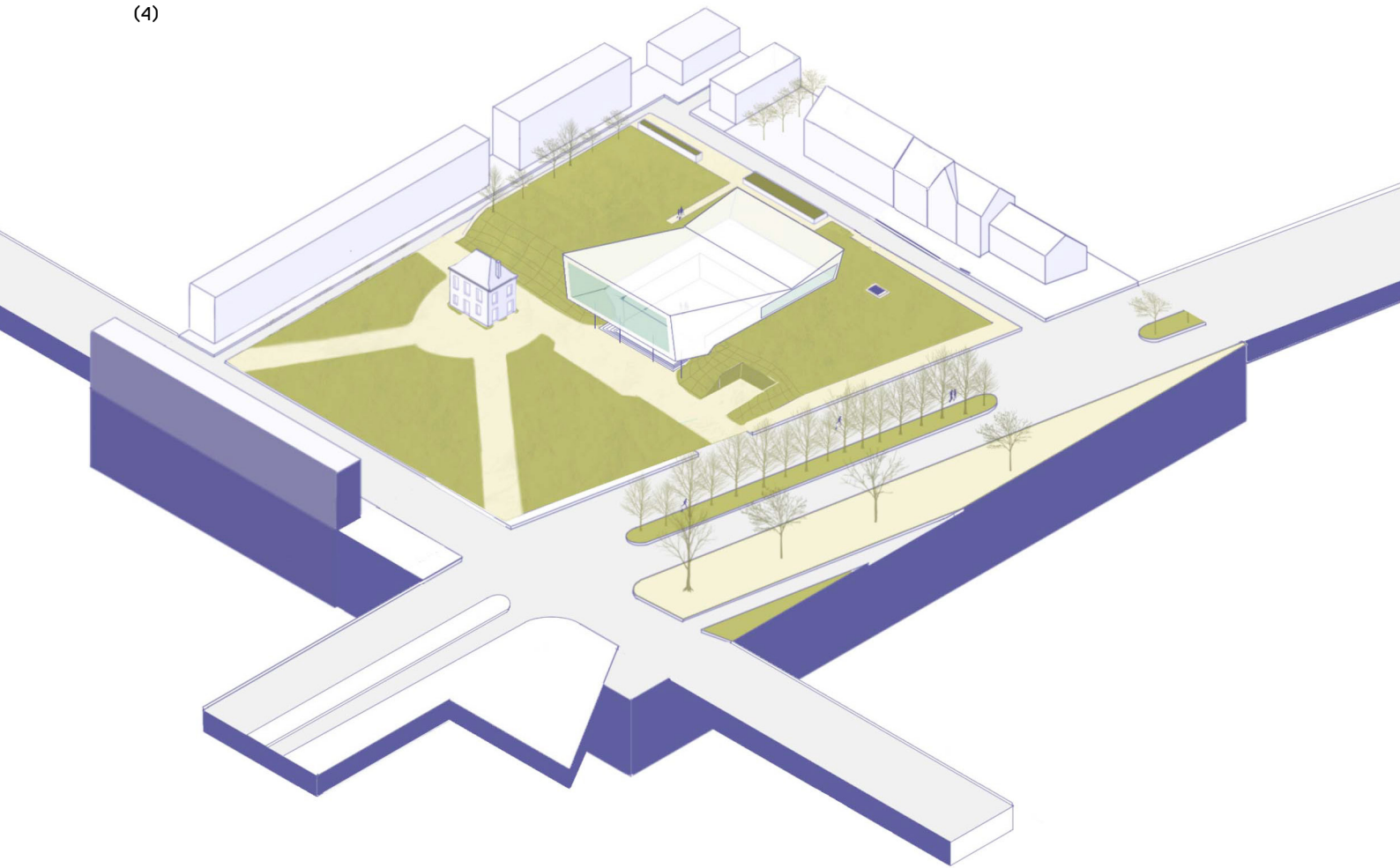
R+1 : PARC / ESPACE VERT
 R+ ½ : PARKING, PAVILLON DES ARQUEBUSIERS, PARC FRANÇAIS
 RDC : MARCHÉ COUVERT, PLACE, PARKING SOUTERRAIN
 R-1 : PARKING SOUTERRAIN



(3) AXONOMÉTRIE CONCEPTUELLE UNIFICATION DU SITE



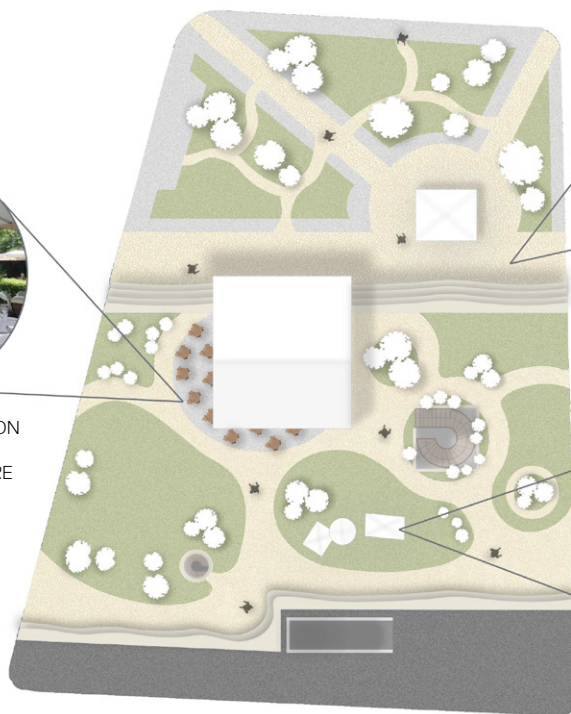
(4)



(5)



CAFÉ / BAR DÉGUSTATION
FAIRE DU MARCHÉ
UN LIEU DE RENCONTRE



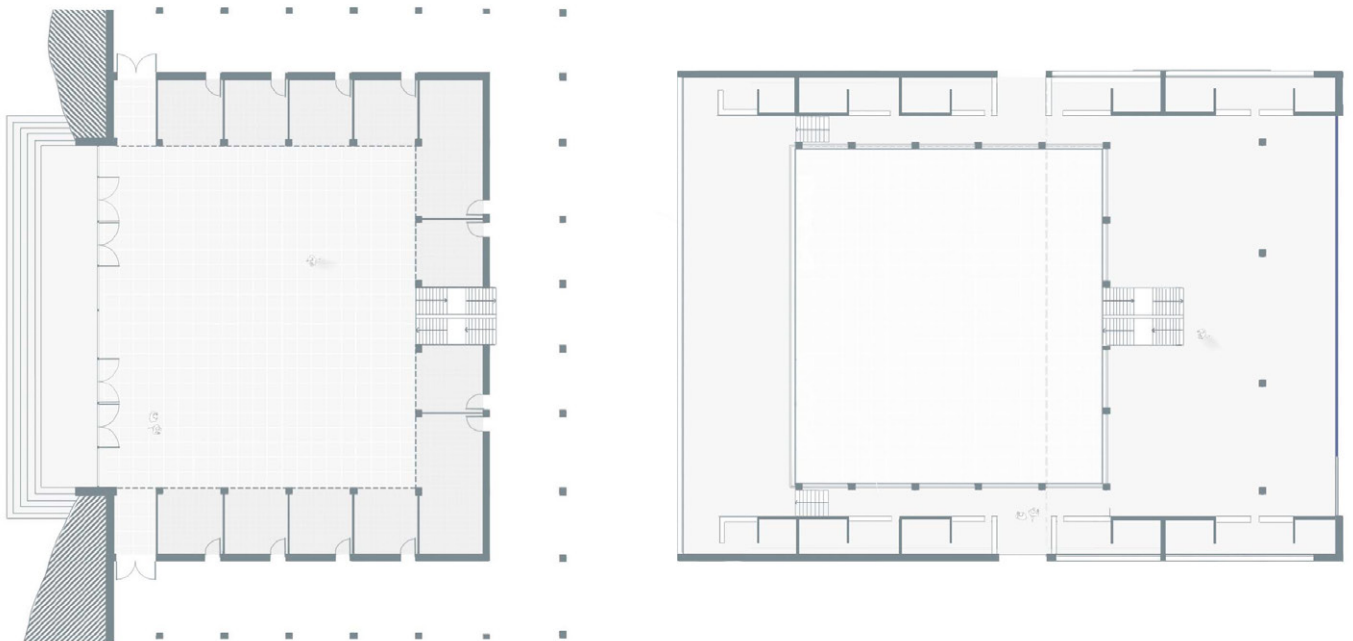
MARCHÉ EXTÉRIEUR
GARDE UN MARCHÉ
OUVERT



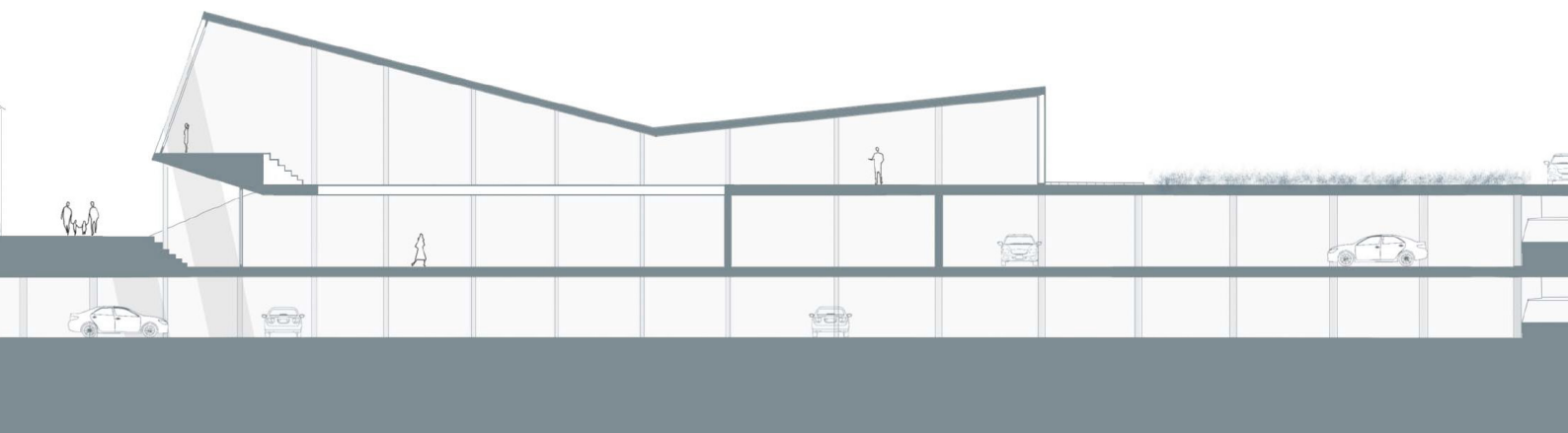
AIRE DE JEUX
NOUVELLE FONCTION
POUR LES ENFANTS

- (4) AXONOMÉTRIE DU PROJET
- (5) PLAN DE MASSE AVEC INTENTIONS D'AMÉNAGEMENTS
- (6) PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE ET DE R+1 DU MARCHÉ
- (7) COUPE LONGITUDINALE SUR LE MARCHÉ

(6)



(7)



In situ

04

PLACE DES CORDELIERS

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet



Nous avons pu constater que la place des Cordeliers à Auxerre a perdu en identité notamment avec le développement automobile du XX^e siècle qui a engendré le développement massif de parkings. Cela a grignoté la zone végétale qui subsistait sur la rue où se trouvent les terrasses actuelles. Nous avons relevé des perspectives intéressantes qui renvoient aux bâtiments remarquables, éléments repères dans le paysage urbain. Les caves datant de l'époque du couvent des Cordeliers sont aujourd'hui abandonnées et inutilisées. Le patrimoine historique de la place lui donne une identité assez complexe et la demande de requalification de cet espace proche du centre est exprimée fortement parmi les usagers.



Quatre enjeux résultent de la synthèse de cette analyse. Tout d'abord, il semble nécessaire de donner une fonction à cette place et notamment culturelle. Pour cela, nous souhaitons créer une MJC ainsi qu'un lieu extérieur dédié aux événements. Ensuite, nous identifions clairement un besoin de recréer des liens entre la place et le bâti, fortement dévalorisés par la topographie et les voies de circulation. Cela se traduit par la rénovation de l'hôtel des Postes réaffecté en MJC. Puis, nous entreprenons d'apporter de la fraîcheur à cette place grâce à de la végétalisation en y créant un parc ainsi qu'un jardin partagé. Enfin, dernier enjeu est certainement le plus important à soutenir ; il s'agit de rendre aux piétons une véritable place aujourd'hui envahie par l'emprise automobile. Cet enjeu est au cœur de toutes les propositions programmatiques énoncées précédemment. La tâche est difficile tant cette forme de mobilité est implantée. En conséquence, notre projet se déroule en trois étapes : 2027, 2030 et 2035. En 2030, nous conservons une partie du parking qui en 2035 sera remplacé par des commerces de bouche. Puis, les rues seront modifiées, la rue avec les terrasses deviendra piétonne mais restera toujours accessible pour les secours et les livraisons. Le sens de circulation sera modifié sur les trois axes restants. Toute la place deviendra piétonne avec la création d'un parc et d'un gradin extérieur.



Notre projet consiste, tout d'abord, à concevoir l'aménagement d'un lieu pouvant accueillir divers événements tout en valorisant le riche patrimoine de cette place. Nous avons donc imaginé un amphithéâtre enterré à ciel ouvert où se trouvent les caves qui servent de scène. Il se compose d'estrades en pierre végétalisées. L'hôtel des postes pour l'heure désaffecté est sur un emplacement stratégique et possède un fort potentiel sur la place. Le projet prévoit de créer un accès depuis une passerelle pour arriver directement au premier étage sur une terrasse. Nous installons une MJC pour dynamiser l'attractivité culturelle de cette place. Une verrière en caractérise le seuil. La disposition architecturale des tours induit une circulation verticale et un espace de coworking est accessible directement par l'extérieur. De nombreuses salles sont ouvertes à diverses activités telles que la pratique du judo ou de la danse mais aussi des ateliers de musique ou de poterie. En continuité de la passerelle, le projet propose un chemin piéton parcourant la place. Au nord, un jardin partagé est un espace de rencontre au sein de la ville. Au sud, s'articule un parc présentant des jeux pour enfants ainsi que des bancs intégrés avec la végétation. Un changement de matérialité au sol est prévu avec des dalles de pierre pour délimiter les terrasses supplémentaires des restaurants et des cafés. Enfin nous créons un bâtiment dédié aux petits commerces. Le toit terrasse de ce bâtiment offre un point de vue patrimonial avec la cathédrale, la mairie, la tour de l'horloge ainsi que le bâtiment de la Caisse d'Epargne. Les arcades en pierre évoquent les voûtes des caves.

(1) ÉVOLUTION EMPRISE DE LA VILLE

ENCEINTE GALLO-ROMAINE
III-IV^e SIÈCLES



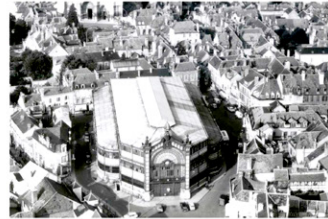
ENCEINTE MÉDIÉVALE
XII-XIII^e SIÈCLES



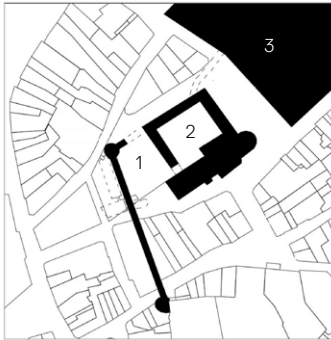
PHOTOGRAPHIE
DU PREMIER MARCHÉ (1890)



PHOTOGRAPHIE DU SECOND
MARCHÉ (DÉBUT XX^e)



PLAN 1 (XV^e SIÈCLE - 1769)



1 - TOUR D'ORBANDELLE
2 - COUVENT DES CORDELIERS
3 - EGLISE DES CORDELIERS

PLAN 2 (XIX^e SIÈCLE)

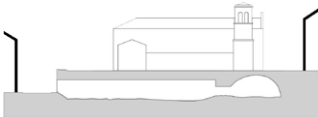


4 - PLACE DU MARCHÉ

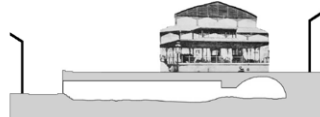
PLAN 3 (XX^e SIÈCLE)



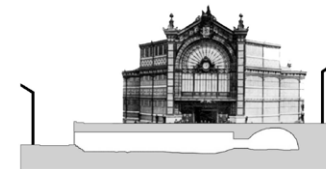
4 - PLACE DU MARCHÉ



COUPE SUR CAVES ET COUVENT
DES CORDELIERS



COUPE SUR CAVE
ET PREMIER MARCHÉ



COUPE SUR CAVE
ET SECOND MARCHÉ

(2) ENJEUX DU PROJET

APPORTER UNE
FONCTION CULTURELLE



CRÉER DES LIENS
ENTRE LA PLACE
ET LE BÂTI



VÉGÉTALISER ET
DÉSIMPÉRMÉABILISER
LA PLACE

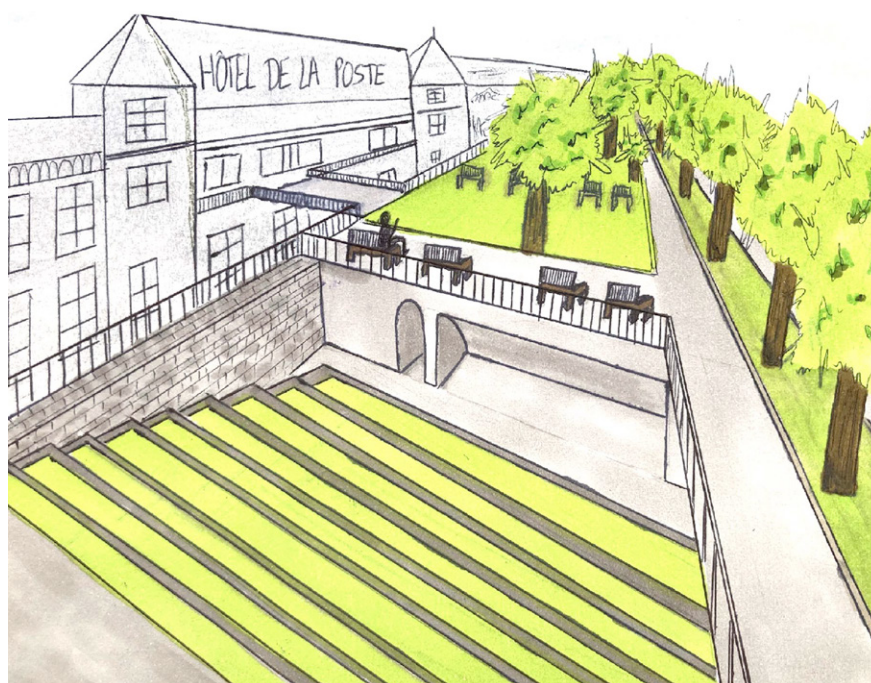


RENDRE AUX PIÉTONS
UNE VÉRITABLE PLACE



- (3) PERSPECTIVE AMPHITHÉÂTRE
- (4) PERSPECTIVE PASSERELLE HÔTEL

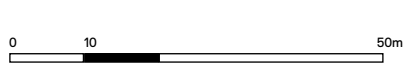
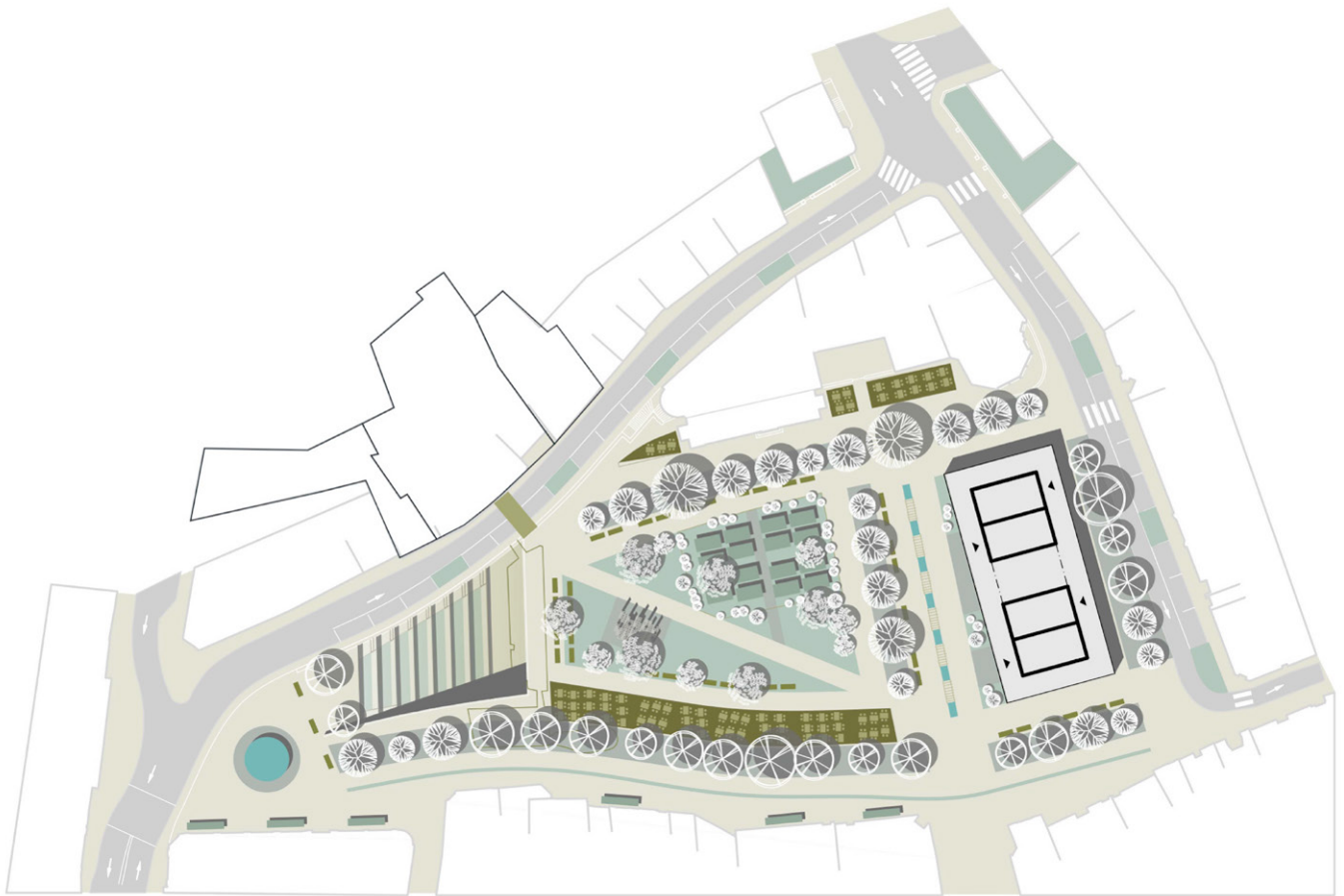
(3)



(4)



(5) PLAN DE MASSE PROJET





La place des Cordeliers se situe en plein cœur de la ville d’Auxerre. L’analyse approfondie du site suivant différentes thématiques nous a permis d’en tirer des observations et des points particuliers à aborder. D’abord, cette place centrale est touchée par des problèmes de mobilités. Elle est ceinturée par des routes usitées par les voitures omniprésentes, qui ne laissent que trop peu de place aux mobilités douces. Ensuite, nous notons que cette place est régie par des usages variés ; parking automobile, banques et restaurants. Le parking nuit à la lecture de la place. Nous notons un potentiel patrimonial et paysager. La topographie complexe au revêtement minéral structure l’espace. Celui-ci est bordé de bâtiments remarquables. La place a connu une multitude de projets, notamment un marché couvert, qui suscite encore aujourd’hui, un sentiment nostalgique chez les habitants. Enfin, Un projet de réhabilitation d’un hôtel est engagé. Celui-ci doit être reconnecté à la place.

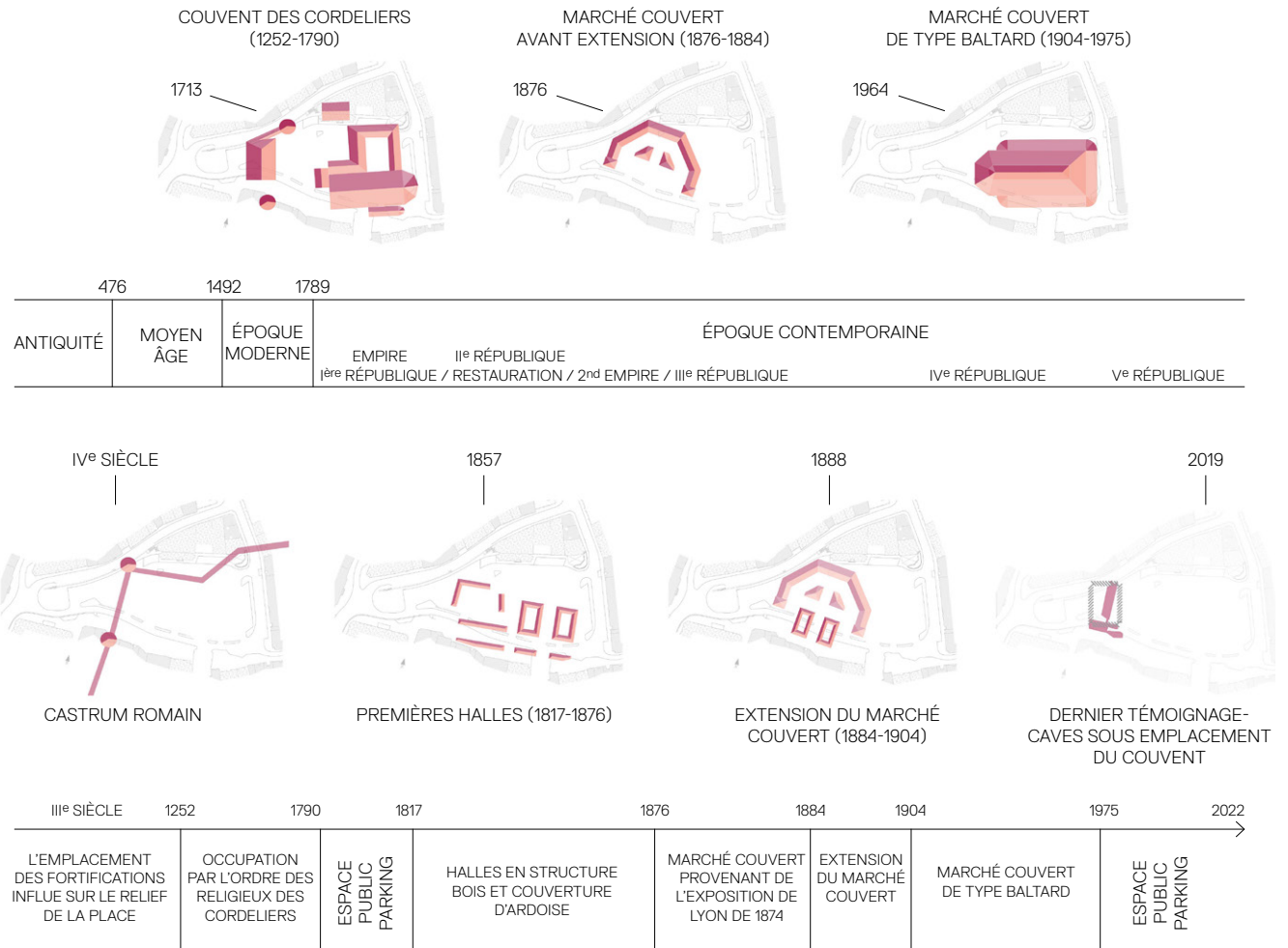


Ainsi, quatre enjeux ont été sélectionnés ; développer une mutualisation des mobilités pour réguler la présence de la voiture sur la place et habiter le vide ; requalifier un ensemble de liaisons entre la place de l’Hôtel de Ville et celle des Cordeliers ; réévaluer la place du paysage et des vues sur la place ; et enfin mettre en valeur le caractère patrimonial de la place tout en préservant son identité. Ces enjeux sont intégrés à un programme établi. Il s’agit de requalifier la place en un espace piéton dont le rôle est d’accueillir la vie événementielle de la ville, aujourd’hui dépourvue de lieux de représentations.



Suivant ces directives, le projet imaginé joue avec la topographie et se constitue de différents plateaux, créant de multiples scènes, notamment au point bas avec la création de gradins. La place est revêtue de pavés sans joints pour une meilleure perméabilité. Pouvant être considéré comme un projet de sol, nous décidons de ne pas construire sur la place. Les commerces de bouches sont localisés dans les caves de la place, ce qui les valorisent auprès du public. Afin que les habitants et les touristes puissent habiter ce vide, la place est dépourvue de voitures. Les voies deviennent des voies de mobilité douce et une navette assure une mobilité aux personnes âgées ou en difficultés. Enfin, la végétation et les marches dessinées restructurent l’espace et orientent la vue sur la Caisse d’Epargne, la Cathédrale, ou la Tour de l’Horloge.

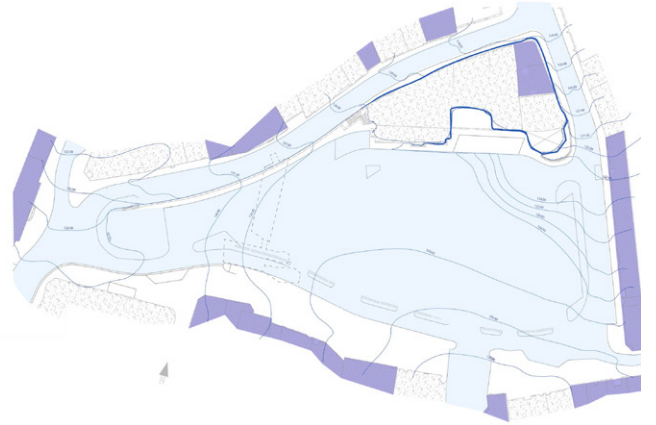
(1) FRISE CHRONOLOGIQUE ET STRATIFICATION HISTORIQUE DU SITE



(2) DES VUES STRUCTURELLES POTENTIELLES



(3) RESTRUCTURATION DE LA PLACE
EN FONCTION DE LA TOPOGRAPHIE



AVANT > UNE PLACE PRINCIPALEMENT
DÉDIÉE AU PARKING



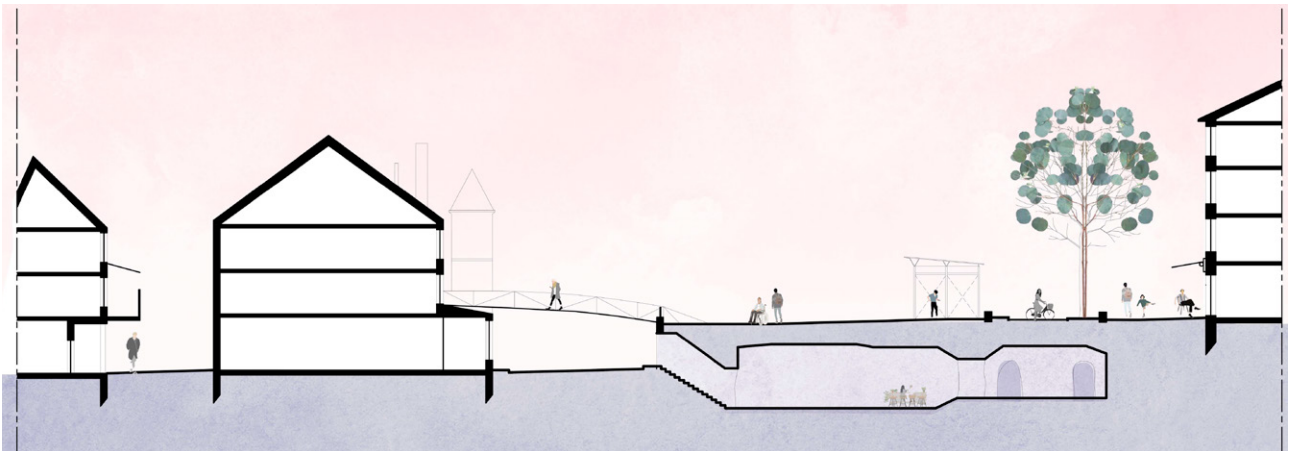
APRÈS > UNE PLACE RÉAPPROPRIÉE
PAR LE PIÉTON

(4) PERSPECTIVE PLACE RESTRUCTURÉE



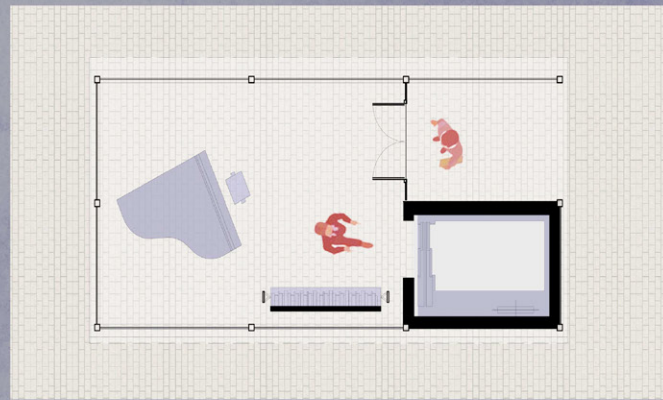
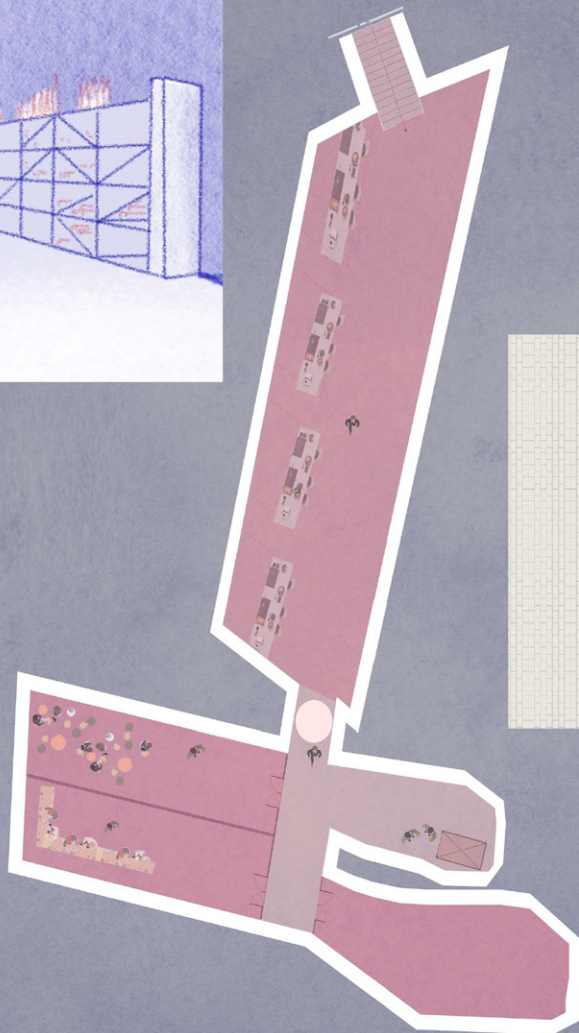
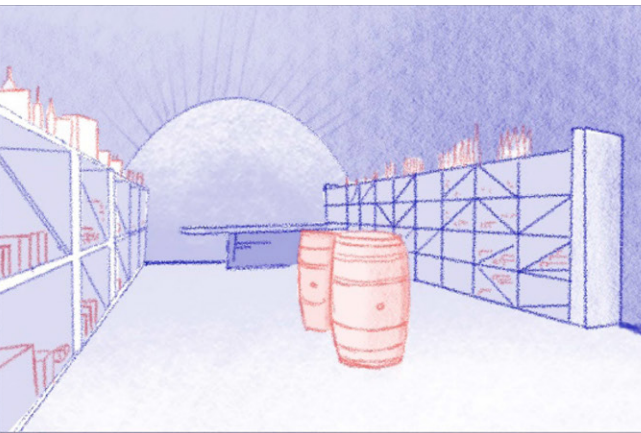
- (5) PLAN DE MASSE PROJET
- (6) COUPE SUR LA CAVE EXISTANTE RÉINVESTIE
- (7) RÉAPPROPRIATION DES CAVES EN COMMERCES DE BOUCHE





(6)

(7)



SUR LES TRACES DE L'ANCIEN COUVENT

Place des cordeliers

Jennifer Didelon
Estelle Dollet – Perrine Flandre
Delphine Gauthier – Coline Leclerc



La place des Cordeliers est récente. Elle résulte des emprises successives du site. Il y a sous cette place des traces de l'ancien rempart romain, de l'emprise du couvent des Cordeliers (1257-1789) et des fondations des deux marchés couverts qui se sont succédé. Les traces de ce patrimoine ont été effacées par le parking à la suite de la démolition du marché couvert en 1975. Située en plein centre-ville, la place des Cordeliers est aujourd'hui accaparée par la voiture mais pourrait être une respiration dans le tissu urbain dense de la ville. Le centre-ville est dépourvu de parc, ses places sont utilisées en tant que parkings. Il est donc nécessaire de ramener de la végétation et de la vie sur celles-ci.



Nous souhaitons offrir la place aux piétons notamment en piétonnant la rue d'Orbandelle et la place. Afin de créer un espace de respiration en plein cœur de ville, nous augmentons la place de la végétation. Nous intégrons des espaces culturels comme un amphithéâtre en plein air et une halle gourmande. Le patrimoine est mis en valeur en révélant les traces du passé. Enfin, les espaces vacants sont requalifiés pour redynamiser le secteur.



La piétonisation de la place sonne comme une évidence à l'heure actuelle. La topographie nous permet la création de gradins afin d'ouvrir la place sur la rue d'Orbandelle. L'amphithéâtre répond parfaitement aux projets de manifestations culturelles que propose la ville. Il dynamise la place et offre des vues privilégiées sur des éléments patrimoniaux. Les pierres des voûtes des caves situées sous les gradins sont réemployées pour le mobilier urbain. Afin de faire resurgir les traces de l'ancien couvent, nous révélons son emprise en travaillant les revêtements de sol. L'ancienne cour du cloître est traitée en jardin paysager, tandis que la coursive est représentée par des pavés enherbés. Une halle gourmande s'implante sur l'emprise de l'ancienne église. Elle fait écho à l'ancienne activité de marché. Sa structure mêlant l'acier pour les poteaux et le bois pour les poutres fait référence au bâti médiéval qui borde la place. Le travail des traitements de sols et de la végétation crée des îlots de fraîcheur, des espaces plus agréables au milieu de cette ville dense. Le parcours sur la place se poursuit vers un miroir d'eau, un espace ludique à l'articulation des rues. Des immeubles vacants sont répertoriés autour de la place. L'enjeu est d'éviter leur multiplication et de les requalifier. Nous travaillons sur l'hôtel de la poste dont le rez-de-chaussée favorise la convivialité avec une salle de repos, un espace d'accueil, un espace de restauration et un espace spa. La cour de l'immeuble est un fort potentiel au cœur de l'îlot car il a un accès privilégié sur la place. Nous choisissons de le transformer, de le rendre plus végétal et plus accueillant en y intégrant du mobilier. Nous souhaitons requalifier un autre immeuble vacant situé dans le même îlot, celui-ci peut devenir un espace de coworking et une maison des associations.

(1) ÉVOLUTION DU SITE

A) UNE PLACE DÉJÀ
NON DÉFINIE

- III^e SIÈCLE
REMPARTS ROMAINS
- EMPRISE DU BÂTI

B) CINQ SIÈCLES
D'OCCUPATION DE LA PLACE
PAR LES CORDELIERS

- 1252 : PREMIER COUVENT
- CENTRE MÉDIÉVAL

C) UN PREMIER MARCHÉ APRÈS
L'ABANDON DU COUVENT

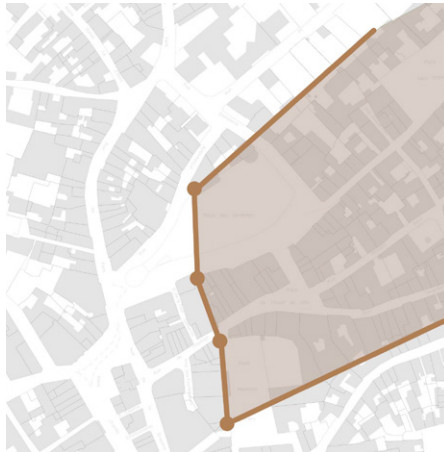
- MODIFICATIONS
DU XIX^e SIÈCLE
- BOURG MÉDIÉVAL

D) LE XX^e SIÈCLE MARQUE
LUI AUSSI L'ESPACE DE
LA FUTURE PLACE

- MODIFICATIONS
DU XX^e SIÈCLE
- BOURG MÉDIÉVAL



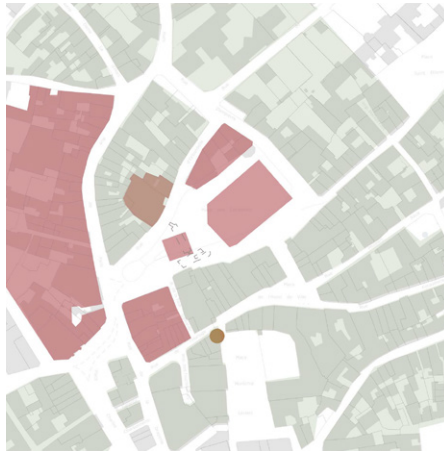
A



B



C



D



(2) UN CENTRE-VILLE PEU VÉGÉTALISÉ

DES ESPACES PUBLICS VÉGÉTALISÉS PEU PRÉSENTS

- PARCS PUBLICS ET PROMENADES VÉGÉTALISÉES
- ALIGNEMENTS D'ARBRES

DES ESPACES PUBLICS AU FORT POTENTIEL

- PLACES PUBLIQUES UTILISÉES EN TANT QUE PARKINGS

ÉTAT EXISTANT



ÉTAT PROJÉTÉ



- (3) PLAN MASSE PROJET
- (4) COUPE SUR HALLE GOURMANDE
- (5) PERSPECTIVE GÉNÉRALE
- (6) PERSPECTIVE HALLE PENSÉE SUR LES TRACES DE L'ANCIEN COUVENT
- (7) PERSPECTIVE COUR RESTAURANT

(3)



(4)



(5)



(6)



(7)



(8) PLAN PROJET RESTAURANT



UN ÎLOT DE FRAICHEUR AU CŒUR DE LA VILLE

Place des cordeliers

Hélène Corset-Maillard

Elise Balcaen – Eléane Corsaro-Venditti
Abigaëlle Gaudet – Falvie Tonnelier



Tout d'abord, la place est considérée comme une centralité dans la ville grâce à sa position. La place des Cordeliers est un espace induit par la démolition d'anciennes constructions au fil des siècles. Elle tire son nom du couvent qui s'y est installé au XV^e siècle puis a été détruit en 1790. En 1876, un premier marché a vu le jour puis un second en 1904. Ce marché a beaucoup marqué l'esprit auxerrois car il était un lieu de rencontre. Cependant, il a été démoli en 1975 pour laisser place à un parking. D'un point de vue architectural, la place marque la transition entre un front bâti ancien de type médiéval, et des constructions plus récentes du XIX^e et du XX^e siècle du côté de la rue d'Orbandelle. En résumé, trois typologies de bâtiments sont identifiées autour de cette place : les maisons à pans de bois, les banques et les hôtels particuliers. De nombreuses vues sur le paysage lointain et sur les édifices remarquables sont possibles depuis cette place. Toutefois, elles sont mal exploitées. La place s'inscrit dans la pente. Un dénivelé de plus de 3 mètres est marqué entre la place et la rue en contrebas. Cela provoque une rupture entre les deux espaces et interrompt ainsi l'activité de la place. La présence de la voiture est un problème majeur dans le centre-ville d'Auxerre et plus particulièrement à cet endroit, accaparé par la voiture au détriment du déplacement des piétons qui n'y ont plus leur place. Les usages de cette place sont très peu variés, il s'agit surtout de commerces et de restaurants en rez-de-chaussée et de logements aux niveaux supérieurs. Quelques banques sont également venues s'installer. Enfin, le bâtiment de l'Hôtel de la Poste est dans la rue en contrebas dans un ensemble parcellaire hétérogène qui pourrait être exploité.



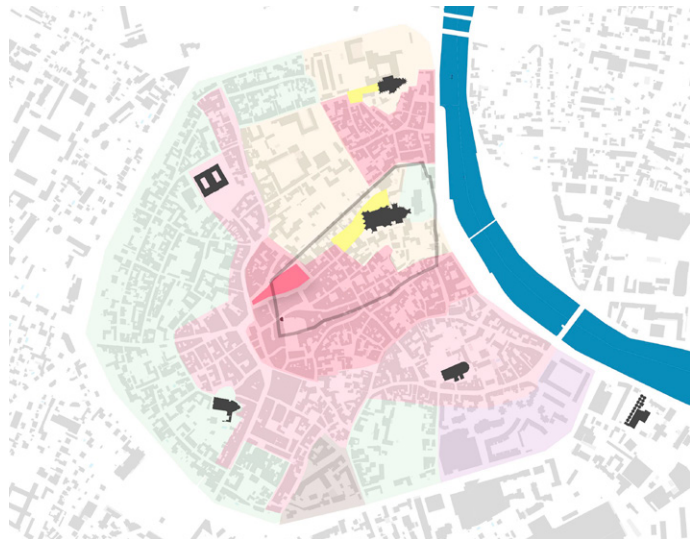
Afin de rendre sa fonction d'espace public à la place, on dénombre quatre intentions programmatiques. D'abord, rendre la place totalement piétonne et y aménager deux zones : un espace vert et paysager et l'autre plus minéral destiné à organiser des événements temporaires. L'Hôtel de la Poste est réhabilité en tiers-lieu avec une bibliothèque, un atelier, un espace de coworking, une brasserie, des logements ainsi qu'un hôtel en lieu et place de l'hôtel particulier. Concernant les mobilités, nous conservons l'axe le plus emprunté et transformons les axes secondaires en voie partagée ou en voie piétonne.



Auxerre fait partie des villes les plus chaudes en France, nous souhaitons intégrer un îlot de fraîcheur au cœur de la ville, un espace public planté sur un côté de la place. Il prend en compte la topographie et s'inscrit de manière à profiter pleinement des vues. Comme réclamé par la Ville, un espace dédié aux festivités est instauré au niveau des caves, là où il est difficile d'intervenir. L'espace est minéral et fait de concassés de calcaire qui permettent de planter des tentes, des chapiteaux de façon temporaire. L'Hôtel de la Poste est l'élément majeur dans un rôle de levier pour notre projet en devenant un tiers-lieu relié à la place à partir du premier étage par des passerelles. Celles-ci favorisent la connexion des deux côtés de la place dont l'attractivité est inégale. Les places du parking sont redistribuées sur d'autres sites relais. La piétonnisation ne peut pas être finalisée à court terme, l'axe majeur est conservé en l'état alors que les axes secondaires sont piétonnés. Une voie partagée permet tout de même d'accéder à la place le long des restaurants. Tendre peu à peu vers la piétonnisation complète du centre-ville, facilement parcourable à pied, demeure un objectif. Dans cette optique, les terrasses seraient prolongées sur les voies automobiles supprimées.

(1) LA PLACE COMME UNE CENTRALITÉ

- VILLE TORTUEUSE
- FAUBOURGS DENSES
- ENCLAVES ET DOMAINES
- FAUBOURGS JARDINÉS
- VILLE RECOMPOSÉE
- TISSU HÉTÉROGÈNE
- EDIFICES REMARQUABLES
- PLACE DES CORDELIERS
- AUTRES PLACES MAJEURES



(2) TYPOLOGIES BÂTIES SUR LA PLACE



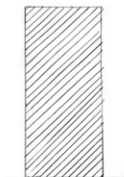
TYPOLOGIE 1
MAISONS À COLOMBAGES



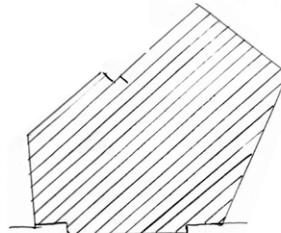
TYPOLOGIE 2 : BANQUES



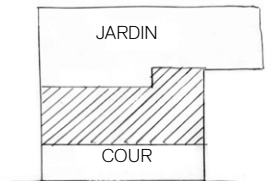
TYPOLOGIE 3
HÔTELS PARTICULIERS



CHAUSSÉE



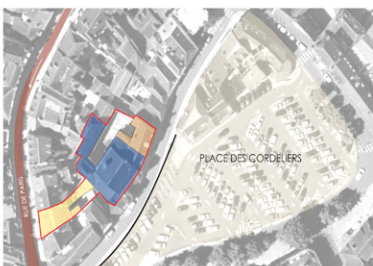
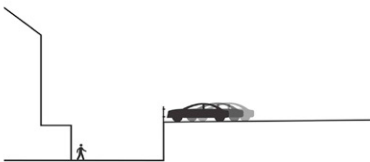
CHAUSSÉE



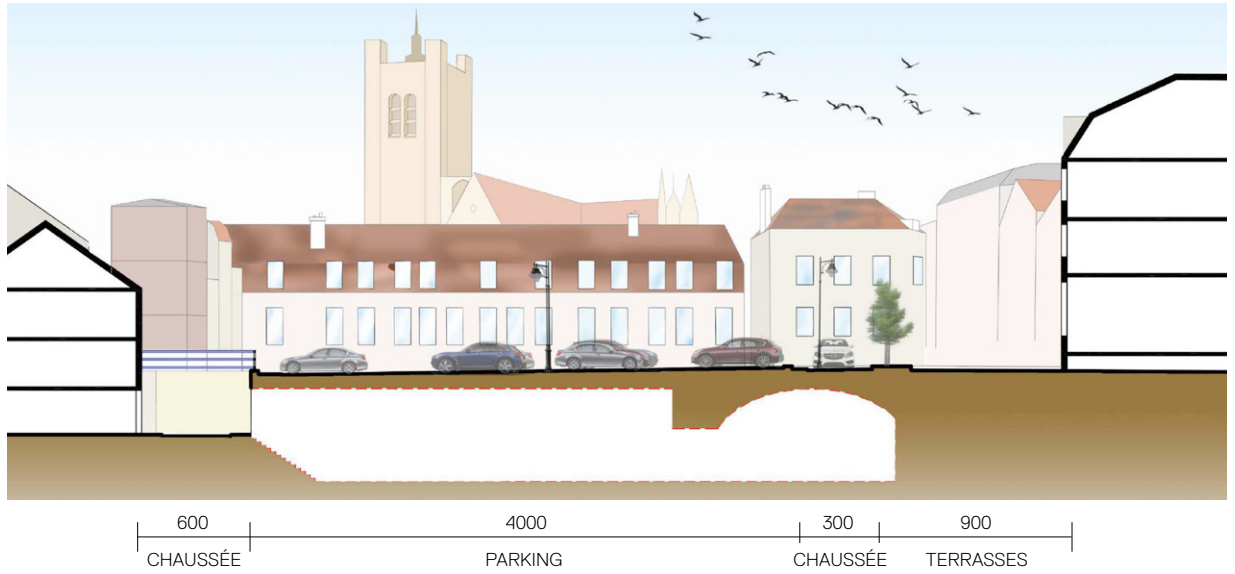
CHAUSSÉE

(3) L'HÔTEL DES POSTES

- ESPACES EXTERNES
- HÔTEL PARTICULIER – 46 RUE DE PARIS
- HÔTEL DE LA POSTE
- 11 RUE D'ORBANDELLE
- ENTRÉES

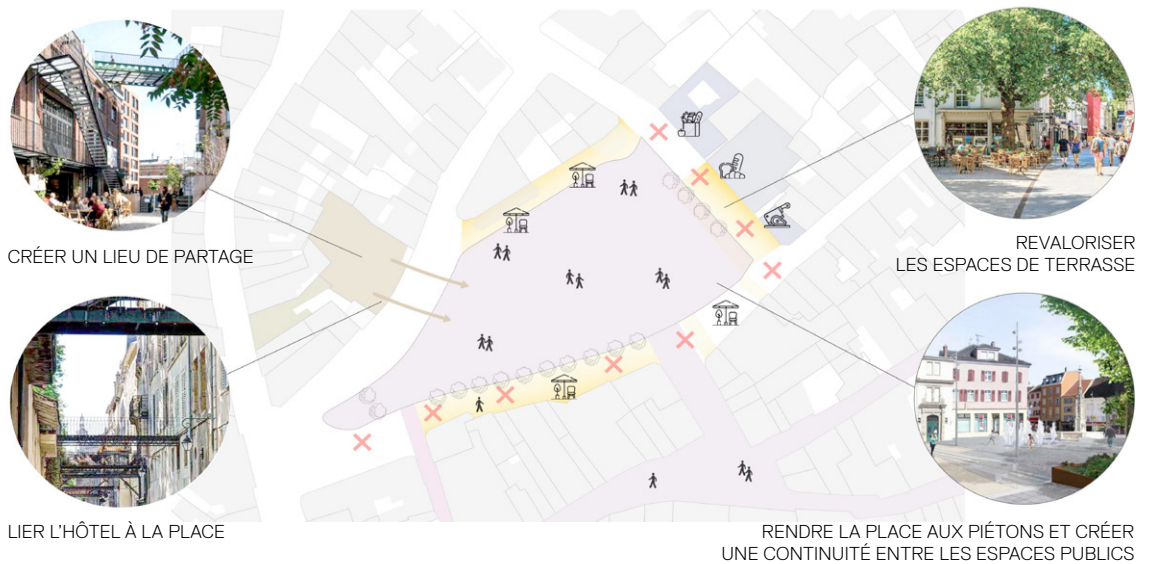


(4) CAVES PRÉEXISTANTES SUR LE SITE



(5) ENJEUX DE PROJET

➔ LIENS ENTRE L'HÔTEL DES POSTES ET LA PLACE ✗ CRÉATION D'UNE VOIE PARTAGÉE



(6) AXONOMÉTRIE PROJET SUR ANCIEN HÔTEL DES POSTES

RÉPARATION DES ESPACES PAR NIVEAUX

- BIBLIOTHÈQUE
- COWORKING
- RESTAURANT
- ATELIER PARTAGÉ
- CAFÉ
- HÔTEL
- LOGEMENTS AIDÉS

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU CŒUR D'ÎLOT

- HÔTEL
- LOGEMENTS AIDÉS





(7) PERSPECTIVE CŒUR D'ÎLOT VÉGÉTALISÉ

In situ

05 MAISON DE L'EAU

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet



Ce site nous a révélé des qualités exceptionnelles : un patrimoine bâti riche, un contexte paysagé remarquable qui est un carrefour de mobilité avec le passage du Tour de Bourgogne à vélo et celui de la coulée verte. Une dynamique a commencé à se créer grâce aux activités proposées dans ce lieu comme la réparation et la vente de vélos, la location de bateaux et un espace café temporaire. Cependant, nous avons également soulevé des paramètres bridant son rayonnement dans la ville d'Auxerre. Les connexions avec le centre-ville sont interrompues. La prédominance de la voiture amplifie ce phénomène. La signalétique est insuffisante. De ce fait, le patrimoine n'est pas mis en valeur. Pour répondre à ces problématiques, nous identifions trois enjeux : la revalorisation – passer des friches industrielles en un tiers lieu ; l'attractivité – en créant des connexions avec la gare et le centre-ville ainsi que des continuités paysagères ; et enfin la production – en exploitant les turbines de la maison de l'eau.



Ainsi, nous souhaitons réaliser le programme suivant. Dans la maison de l'eau, deux usages sont intégrés, celui actuel correspondant à la vente et la réparation de vélos côté rue et la production d'énergie côté canal. La proposition principale du projet porte sur la maison éclusière qui accueille désormais l'espace de restauration jusqu'à présent installé dans la maison de l'eau. L'ancienne maison des mécaniciens devient une auberge de jeunesse qui profite entre autres aux cyclistes du Tour de Bourgogne. Enfin, les propositions s'inscrivent dans un projet urbain incluant une continuité paysagère. Pour cela, nous créons une connexion avec les aménagements des quais sur le Batardeau qui devient exclusivement une voie de circulations douces. La circulation automobile est déviée rue Max Quantin et rue de Preuilly qui deviennent des rues à sens uniques. Ces interventions sur les flux peuvent contribuer à réduire les pollutions sonores, visuelles et environnementales pour insuffler une vie de quartier. Les aménagements des quais finissent sur un ancien rond-point transformé en une place. Située à l'avant de notre site d'intervention, celle-ci propose d'autres usages qui profitent à la vie du quartier.



Notre proposition principale consiste en la requalification de la maison des années 50 afin de créer une architecture signal dans la ville. Le projet se développe sur trois niveaux. Le rez-de-chaussée est un espace de restauration traversant et ouvert sur l'extérieur. A l'étage, on retrouve l'espace dédié au coworking dans un langage architectural s'inspirant du centre de performance artistique de l'architecte Haworth Tompkins. Enfin, au niveau supérieur, un toit terrasse est accessible. Il comporte un édicule rappelant l'expression architecturale des silos. Pour renforcer ce jeu de regard entre les silos existants et le silo créé, une intervention artistique peut être envisagée sur sa façade, comme c'est souvent le cas sur les silos aujourd'hui. Les vues offertes par le bâtiment valorisent le centre historique de la ville d'Auxerre. La perspective de notre démarche architecturale témoigne d'un signal fort dans la ville de jour comme de nuit. Ce bâtiment s'inscrit dans un ensemble pour dynamiser le site dans sa totalité en faveur d'un véritable pôle d'attraction pour la ville d'Auxerre.

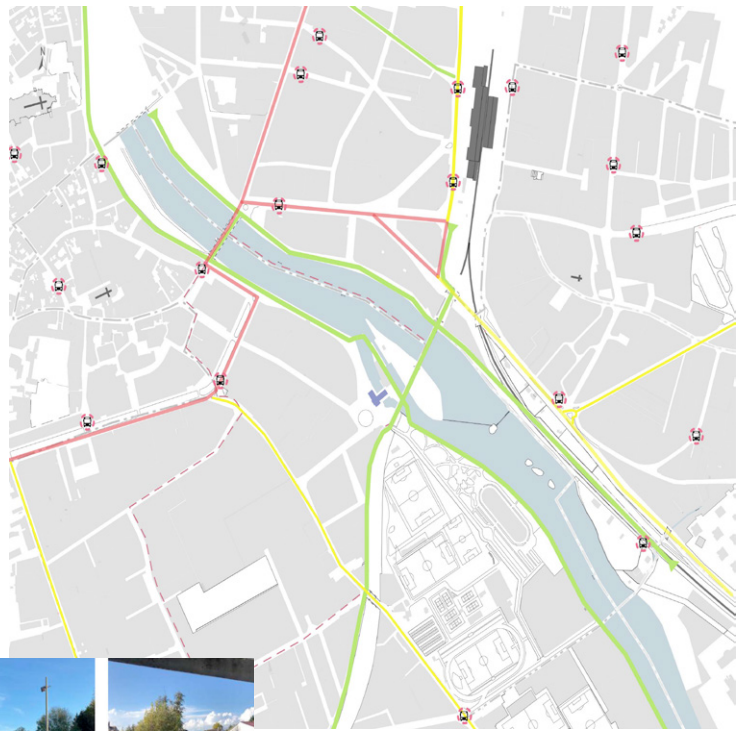
(1) TOUR DE BOURGOGNE EN VÉLO

A) CARTE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

- EAU
- PISTES CYCLABLES

B) CARTE À L'ÉCHELLE DU SITE D'ÉTUDE

- 🚌 ARRÊT DE BUS
- PISTE CYCLABLE
- ROUTE NATIONALE
- ROUTE DÉPARTEMENTALE
- VOIES FERRÉES
- - - LIMITE SITE INDUSTRIEL
- CANAL
- ÎLOT
- ✚ ÉGLISE
- MAISON DE L'EAU



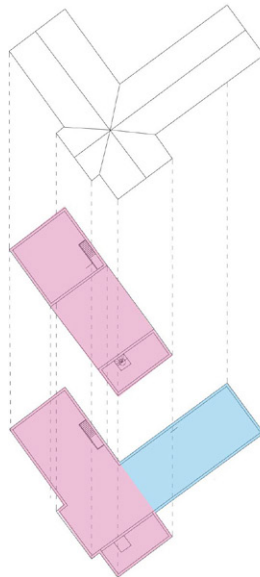
< VUES EXISTANTES

(2) PLAN ET AXONOMÉTRIES PROGRAMMATIQUES

- MAISON DU VÉLO
- CENTRE HYDROÉLECTRIQUE
- ESPACE RESTAURATION ET COWORKING
- AUBERGE DE JEUNESSE
- CONTINUITÉ PAYSAGÈRE
- SILOS RÉHABILITÉS



AXONOMÉTRIE DU BATARDEAU



AXONOMÉTRIE DE L'AUBERGE DE JEUNESSE



AXONOMÉTRIE DE L'ESPACE DE RESTAURATION / COWORKING



(3) COUPE PAYSAGÈRE : RETRAVAILLER LES QUAIS POUR LES PIÉTONS ET MOBILITÉS DOUCES



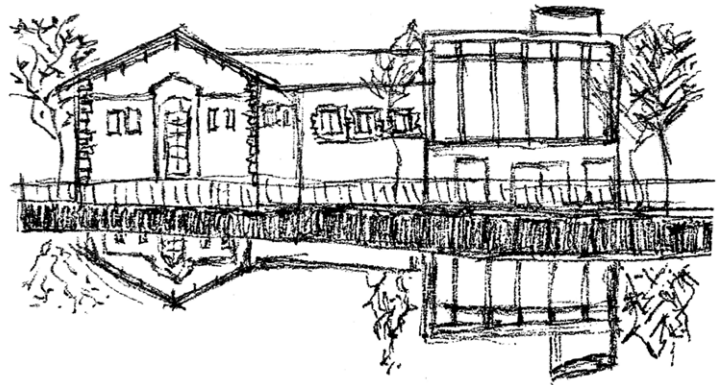
(4) PANORAMA SUR LA VILLE DEPUIS L'ESPACE DE COWORKING



(5) COUPE FAÇADE SUR L'ESPACE RESTAURATION / COWORKING



- (6) CROQUIS CONCEPTUEL /
REPENSER L'ANCIENNE MAISON ÉCLUSIÈRE EN RELATION
AVEC L'YONNE ET LA MAISON DE L'EAU (BATARDEAU)



- (7) VUE DE NUIT DU PROJET



REVALORISATION DE LA RIVIÈRE DE L'YONNE

Maison de l'eau

Matthieu Lardière
Glwadys Rogol – Rida Dany
Natasha Lim Essig – Abila Salim El Galb



Le site du Batardeau se trouve dans une zone dense en bâtiments industriels. La ville d'Auxerre a pour projet de faire de cette zone urbaine un écoquartier. Après notre analyse, nous envisageons de développer l'enjeu de dynamisation du quartier par des équipements et des activités qui renforcent l'attractivité de la ville. L'idée de détruire les grandes structures pour reconstruire à la place de nouveaux bâtiments nous paraît contraire à la logique d'un écoquartier. Ainsi, nous choisissons la voie de la réhabilitation des bâtiments existants. Dans l'optique de retrouver une vue sur l'Yonne et de créer une place au cœur du quartier, une pergola est imaginée pour réutiliser la structure métallique existante du supermarché Atac.

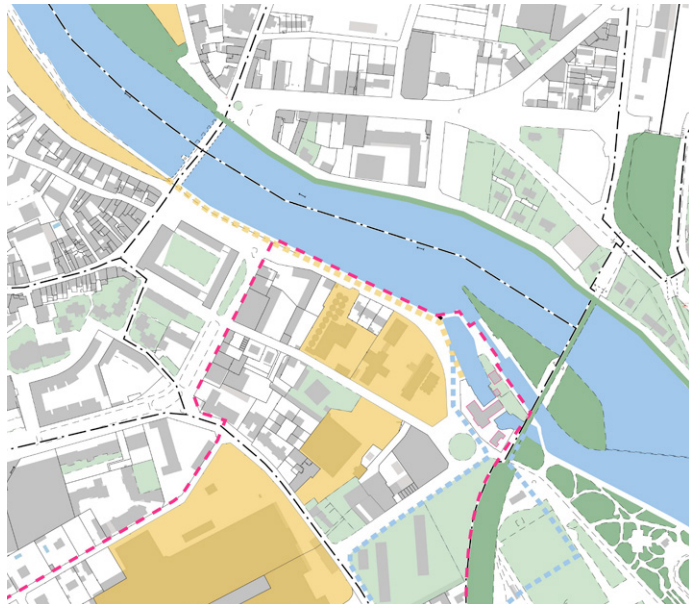


L'espace vaste de l'Usine Guilliet est utilisé comme un marché et sa toiture est équipée de panneaux photovoltaïques afin de générer de l'électricité. Les silos imposants dans le paysage sont aménagés pour offrir des espaces d'activités et de loisirs comme le skydiving ou la plongée. Le petit silo est agencé pour être la centrale énergétique. Le Batardeau est également réhabilité pour accueillir des activités touristiques. Actuellement, il sert principalement à stocker des vélos. Nous souhaitons aussi renforcer la présence de la rivière de l'Yonne et l'identité du lieu. Pour faire cela, nous proposons des activités nautiques à proximité de la maison du vélo et les turbines existantes sont remises en fonction afin de produire de l'hydroélectricité pour alimenter le quartier.

Le Batardeau est un lieu de passage entre la ville et le Parc de l'Arbre Sec. La nef centrale de l'édifice adopte la fonction de restauration. En suivant la logique de l'écoquartier, nous imaginons un espace de sensibilisation au développement durable et à la biodiversité dans l'axe du silo qui sera rénové en centrale. Dans cet espace, nous installons des ateliers et des bureaux pour la recherche d'innovations liées au développement durable. Nous déplaçons le stockage des vélos au rez-de-chaussée de l'ancienne maison des gardiens. La passerelle de la Coulée Verte passe à côté du site du Batardeau et nous proposons une extension de cette passerelle pour la connecter au premier étage de la maison des gardiens. Cet étage accueille un commerce axé sur les produits locaux d'Auxerre. De l'autre côté du Batardeau, nous décidons de déconstruire la Maison VNF pour profiter de l'espace vert qui devient un espace d'aménagement paysager pour créer un lieu de rencontre, un lieu de vie.

**(1) TRAITEMENTS DES ESPACES LIBRES
UN PAYSAGE PEU DENSE EN ESPACES VERTS**

- ESPACES VERTS PUBLICS
- JARDINS
- RUES VÉGÉTALISÉES ET AMÉNAGEMENTS
- SITES AVEC PROJETS DE
DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS
- VOIES VÉGÉTALISÉES SUR L'ESPACE PUBLIC
- DÉLIMITATION DU QUARTIER
- BÂTIMENTS DU BATARDEAU



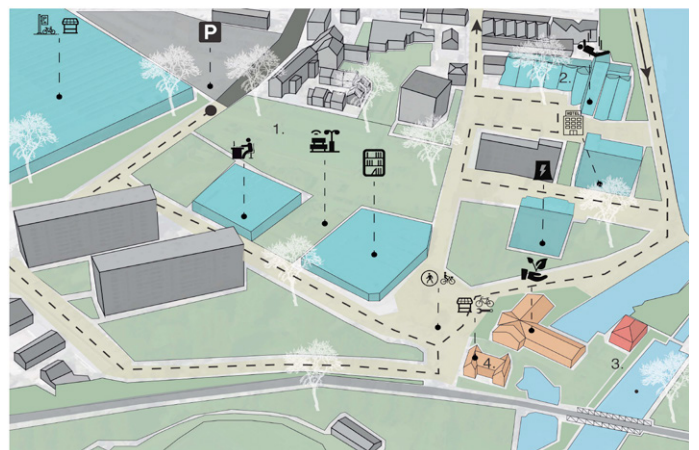
**(2) AXONOMÉTRIE DE L'ÉTAT EXISTANT
DU BATARDEAU**

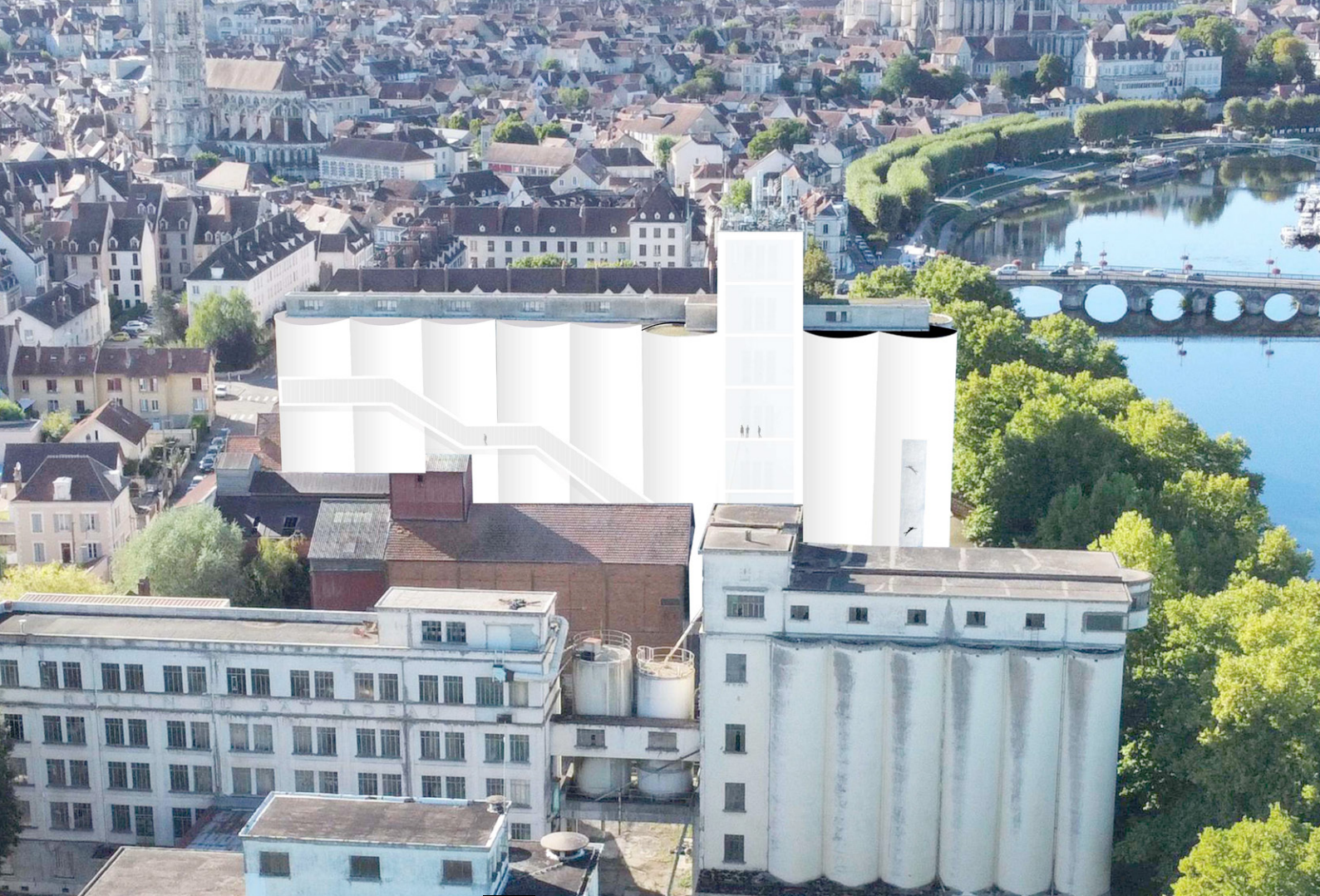
PARCOURS ET RELATIONS
À L'ESPACE ET AU BÂTI



(3) CRÉATION D'UN ÉCOQUARTIER

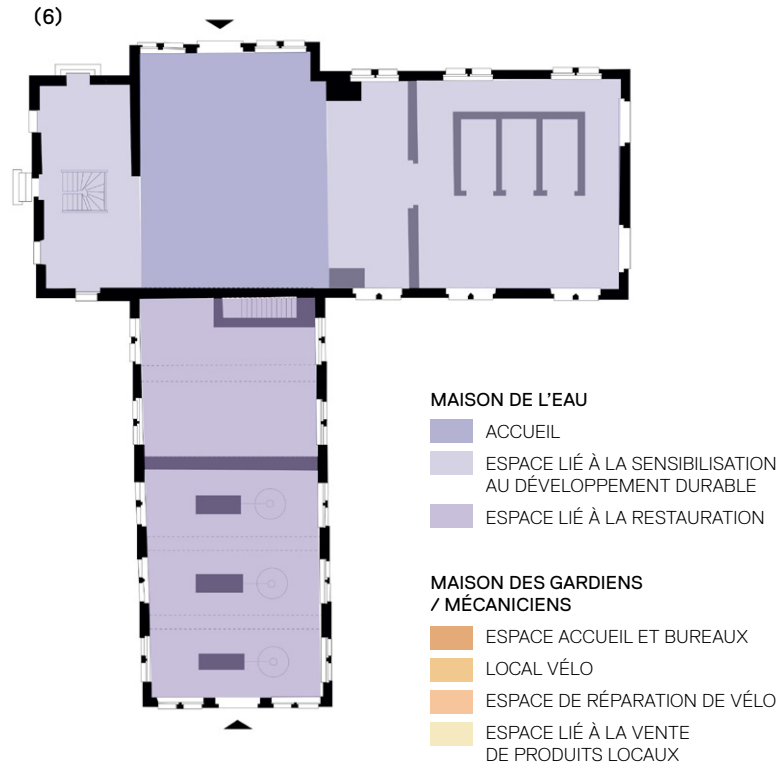
- BÂTIMENTS TRANSFORMÉS
- BÂTIMENTS EXISTANTS
- BÂTIMENT DÉMOLI
- ZONE PIÉTONNE
- ESPACES VERTS ET ESPLANADE
- MARCHÉ
- RÉPARATION DE VÉLO
- PARKING AUTOMOBILE
- ECONOMIE, ÉDUCATION
- ESPACE PUBLIC
- SENSIBILISATION À L'ÉCOLOGIE
- LOISIR "SKYDIVING"
- ZONE PIÉTONNE
- PROLONGEMENT DU QUAÏ DE L'YONNE



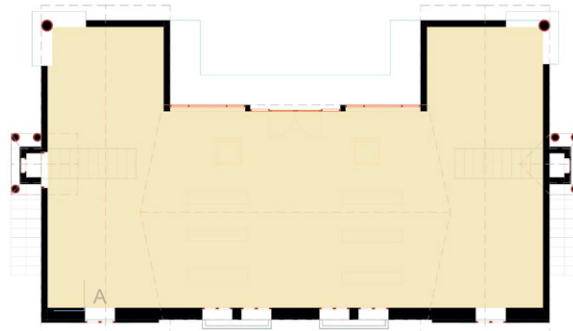


(4) (5)

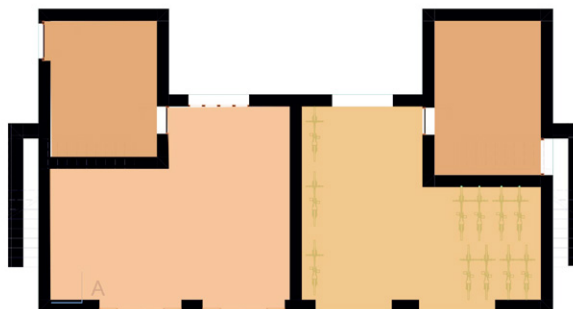
- (4) REPENSER LES SILOS POUR UN CENTRE D'ACTIVITÉS ET DE LOISIRS
- (5) NOUVELLE PLACE PAYSAGÈRE, LIEU DE VIE
- (6) PROJET POUR LA MAISON DE L'EAU ET LA MAISON DES GARDIENS / MÉCANICIENS



RDC



R+1



RAVIVER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

Maison de l'eau

Jennifer Didelon
Luca Gualtieri – Jules Jung
Alexandre Remy – Alexandra Varouchas



Nous avons pu remarquer une expansion "hors-les-murs" du secteur de la maison de l'eau qui s'est développé dès la fin du XIX^e siècle en dehors des enceintes de la ville d'Auxerre. Ce site est un ancien quartier industriel, né au XX^e siècle où des usines et silos s'implantent près du canal du Nivernais dès 1930. Ceux-ci sont aujourd'hui des éléments marquants du paysage à conserver et à valoriser. Le secteur de la maison de l'eau est une vaste zone de rencontres entre habitants et touristes. La convergence du canal et de l'Yonne, d'axes automobiles et de circuits cyclables ou piétons ainsi que le site du Batardeau représentent une vraie entrée de ville et créent un carrefour de mobilités.






De ce diagnostic nous déterminons quatre enjeux majeurs. Premièrement, un enjeu énergétique pour recréer de l'énergie renouvelable locale. Deuxièmement, un enjeu touristique pour accroître l'attractivité du quartier. Troisièmement, un enjeu patrimonial à travers la revalorisation de certains éléments marquants du paysage. Enfin un enjeu écologique qui nous conduit à désimperméabiliser les sols.






De ces enjeux, sont nées trois idées de projet. La première se situe dans le secteur du Batardeau où nous concevons des espaces à portées touristique et énergétique. Nous remettons en marche les turbines du Batardeau encore utilisables afin de produire de l'énergie renouvelable locale pour alimenter le quartier. De plus, nous revalorisons un bâtiment désaffecté en le transformant en auberge de jeunesse. Pour compléter cet atout touristique, nous réalisons une construction neuve avec un programme de bar-restaurant. Enfin, pour valoriser la mobilité douce, nous concevons un bâtiment de stockage pour les vélos et un quai de bateaux. Notre seconde idée est illustrée par notre travail sur un secteur industriel à proximité du Batardeau où l'on retrouve actuellement des anciens silos à grains. D'une part, nous réutilisons un de ces silos pour le réhabiliter en centrale de production d'énergie. D'autre part, nous exploitons le plus grand des silos comme un point de repère dans la ville, véritable élément paysager important dans son histoire. Ce silo crée une mixité programmatique avec un hôtel dans une partie de l'édifice et des espaces d'événements et d'expositions culturelles dans les volumes cylindriques. Enfin, un restaurant ouvre dans une galerie vitrée qui surplombe le paysage et bénéficie d'une vue panoramique exceptionnelle. Notre dernier secteur d'intervention se trouve au niveau des halles industrielles en friche. Pour cet espace généreux, nous organisons dans un premier temps la dépollution du terrain au regard de son ancienne activité industrielle ; dans un deuxième temps, il faut désimperméabiliser les sols et créer des espaces publics végétalisés. Enfin, nous concevons un aménagement intérieur qui accueille une pluralité de programmes et nous déplaçons l'hypermarché Atac, ce qui contribue à désimperméabiliser le sol de son ancien emplacement et crée une vue paysagère sur le quartier. A cela, s'ajoutent des espaces culturels tels qu'une salle de cinéma, un espace réservé aux activités sportives, une terrasse, etc.








(1) ATOUS DU SECTEUR DE LA MAISON DE L'EAU

-  LIMITE DE LA ZONE ÉTUDIÉE
-  LIMITES DE L'ÉCOQUARTIER
-  BÂTIMENT DU BATARDEAU




I. TERRAINS NATURELS

-  RIVES VÉGÉTALISÉES
-  TERRAINS SPORTIFS
-  HYDROGRAPHIE : CANAL ET YONNE

II. ACTIVITÉS PROPOSÉES

-  PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE
-  ACTIVITÉ À FAIRE À VÉLO
-  ACTIVITÉS AQUATIQUES (PROMENADES EN BATEAU)
-  ACTIVITÉS SPORTIVES
-  PROMENADE PIÉTONNE
-  FUTUR ESPACE CULTUREL
-  GARE

III. TYPE DE MOBILITÉS






-  BOULEVARD (VOITURES)
-  CIRCUIT VÉLO
-  CIRCUIT DES BALADES EN BATEAU





ECOQUARTIER 2025 :
PROJET D'AMÉNAGEMENT
URBAIN POUR LA REQUALIFICATION
DU SECTEUR U4 / SECTEUR
DE LA MAISON DE L'EAU

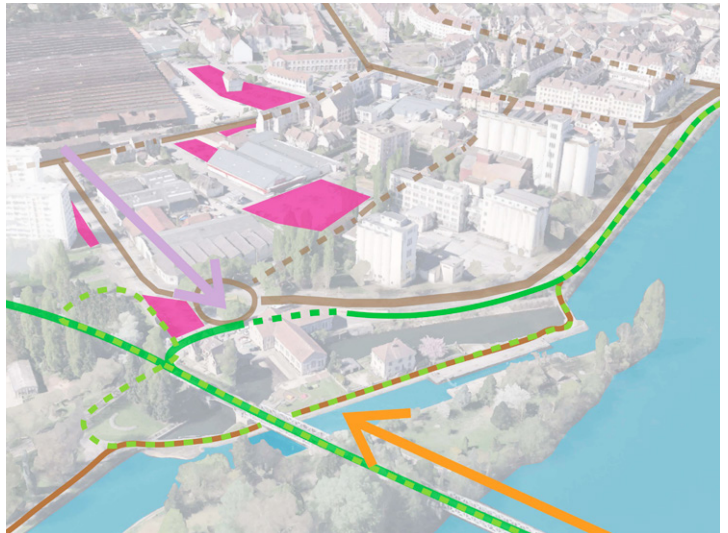
(2) UN SITE AU CARREFOUR DES MOBILITÉS

I. FLUX PIÉTON ET CYCLISTE

-  FLUX DES HABITANTS D'AUXERRE
VENANT DU CENTRE-VILLE
-  FLUX DE TOURISTES VENANT DE LA GARE
-  PROMENADE
-  PARCOURS DU TOUR DE BOURGOGNE
-  PARCOURS DE LA COULÉE VERTE

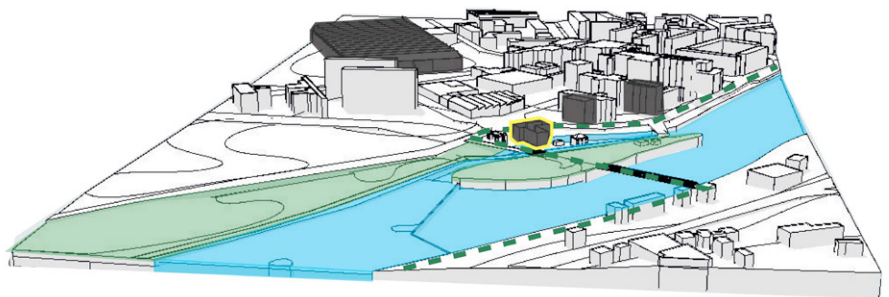
II. RÉSEAU ROUTIER

-  RÉSEAU VIAIRE
-  PARKING



(3) ENJEUX DE PROJET

-  ESPACES VERTS
-  ENERGIE
-  PATRIMOINE
-  TOURISME





(4) PLAN DE MASSE PROGRAMMATIQUE
DU PATRIMOINE DU SITE

I. BÂTIMENTS

■ BÂTIMENTS À INTÉRÊT ARCHITECTURAL À CONSERVER

■ BÂTIMENTS SANS INTÉRÊT ARCHITECTURAL

■ BÂTIMENTS À DÉMOLIR

■ ESPACES VERTS À CONSERVER (DÉJÀ EXISTANT)

II. COMMENT METTRE EN VALEUR CE PATRIMOINE ?

■ BÂTIMENTS À CONSTRUIRE

▨ ESPACES VERTS À CRÉER OU COMPLÉTER

--- PARCOURS PIÉTON À CRÉER (MOBILITÉ DOUCE)

— BOULEVARD À DÉVIER (AUTOMOBILES)



(5) INTENTIONS DE PROJET SITE DES SILOS



(6) VUE AÉRIENNE DU PROJET
UN LIEU INCONTOURNABLE À AUXERRE



(7) PERSPECTIVE PROJET SUR LE BATARDEAU



QUARTIER BATARDEAU CONFLUENCES

Maison de l'eau

Aurélie Husson
Arthur Badon – Yannis Cyrul
Maria Merchel – Axel Weinachter



Situé stratégiquement à la frontière entre le centre-ville historique et la plaine des sports, la maison de l'eau est aujourd'hui utilisée comme un centre de location de bateaux et de vélos. Ce site propose un patrimoine industriel très fort lié à l'Yonne, avec un passé productif fondamental à l'échelle de la ville d'Auxerre. Les symboles les plus marquants du quartier du Batardeau sont évidemment les grands silos à grain, malheureusement voués à être détruits, car plus utilisés. Si l'on peut trouver une certaine diversité dans la typologie du bâti, il n'existe pas de réel dialogue ni d'organisation, plutôt différentes unités qui ne se regardent pas, souvent séparées par l'omniprésence de la voiture.

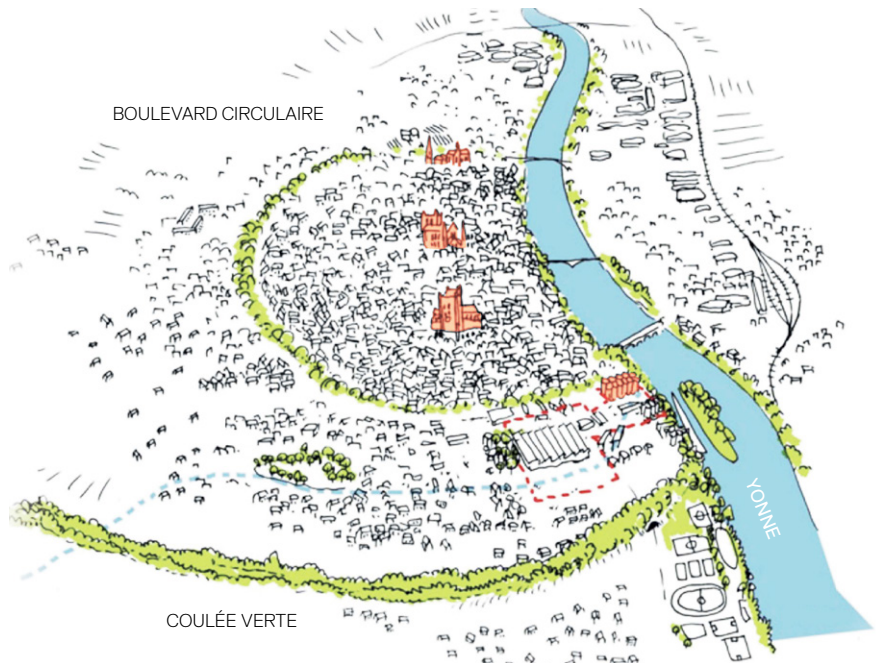


Au travers de ce projet, nous avons cherché à redynamiser ce quartier grâce à des aménagements articulés autour de trois grands axes pour en faire un véritable quartier des confluences : le paysage, les mobilités et le patrimoine industriel. Dans un premier temps, à l'échelle du quartier dans son ensemble, afin d'instaurer un dialogue entre les différentes entités, nous souhaitons faire pénétrer le parc dans la ville. Pour ce faire, les routes dédiées à la voiture laissent place à de longs axes piétonniers aux sols perméables. Toujours dans cette logique de mobilités, nous cherchons à faire descendre plus aisément la Coulée Verte au coeur de ce nouveau quartier à l'aide d'une passerelle aérienne atterrissant au bord de l'actuelle entrée du parc de l'arbre sec. De plus, un ponton en bois est aménagé au bord du Batardeau pour joindre les promenades au bord de l'écluse avec la nouvelle place publique. Les grandes allées piétonnes desservent un hôtel, des logements mais aussi une centrale de production d'énergie au niveau des anciens silos réhabilités, afin de conserver une activité dans des bâtiments à la symbolique patrimoniale indubitable.



Enfin, l'élément central de ce vaste projet urbain est évidemment la maison de l'eau que nous choisissons de reconverter en un bar et un restaurant. Effectivement, dans un cadre aussi exceptionnel, seuls des éléments de restauration manquent pour créer un centre dynamique du matin au soir. Le bar se situe dans l'aile la plus proche de l'Yonne, avec une conservation des turbines de production d'énergie dans un but esthétique et patrimonial, avec ici encore, le rappel d'un patrimoine industriel omniprésent. Le restaurant, quant à lui, se situe dans l'aile ouest complétée par une extension reprenant les trames horizontales du bâtiment existant pour moderniser le Batardeau. Le Quartier Batardeau Confluences favorise les mobilités douces afin d'abolir les frontières trop rugueuses entre les différentes unités actuelles. Dans cette perspective, le patrimoine industriel est conservé, remis en valeur au sein d'un pôle nouveau de la ville d'Auxerre, dans un cadre paysager exceptionnel.

(1) CROQUIS DE LA VILLE AVEC
COULÉE VERTE VERS L'YONNE



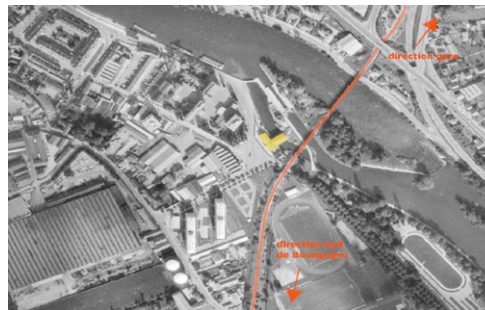
(2) ANALYSE HISTORIQUE
DES DOCUMENTS D'ARCHIVES

- A PLAN XIX^e SIÈCLE
JAUNE : AXES MAJEURS D'ARRIVÉE
SUR AUXERRE
ROUGE : VOIE FERRÉE
- B VUE AÉRIENNE (1948-IGN)
JAUNE : MAISON DE L'EAU
(ANCIEN BATARDEAU)
ROUGE : PASSERELLE
DIRECTION GARE
DIRECTION SUD DE BOURGOGNE
- C VUE DE LA MAISON DE L'EAU
(DÉBUT XX^e)
VUE ACTUELLE DE LA MAISON
DE L'EAU (2022)



A

C

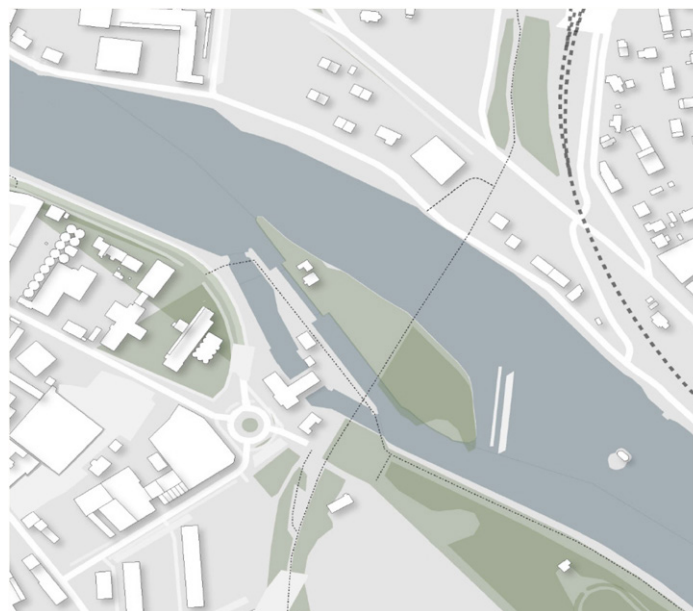


B



(3) ÉLÉMENTS REMARQUABLES
DU SITE

- A BATARDEAU, SUR LE SITE DE L'ANCIENNE
USINE ÉLÉVATOIRE (MAISON DE L'EAU)
- B SILOS À GRAINS, NÉS D'UNE
COOPÉRATIVE D'AGRICULTEURS EN 1930
- C PARC DE L'ARBRE SEC, CRÉÉ EN 1905
PAR FERNAND GAUTHIER
- D ÉCLUSE DU BATARDEAU ÉRIGÉE EN 1826



A

B

C

D





- (4)
- 🏠 SILOS RÉHABILITÉS
 - 🏨 HÔTEL
 - 🚤 LOCATION BATEAU
 - ⚡ CENTRALE ÉLECTRIQUE
 - 🍴 RESTAURANT
 - 🍺 BRASSERIE
 - 🛹 SKATE PARK
 - 🚲 LOCATION ET RÉPARATION DE VÉLOS
 - 🏠 PROJET DE HALLES



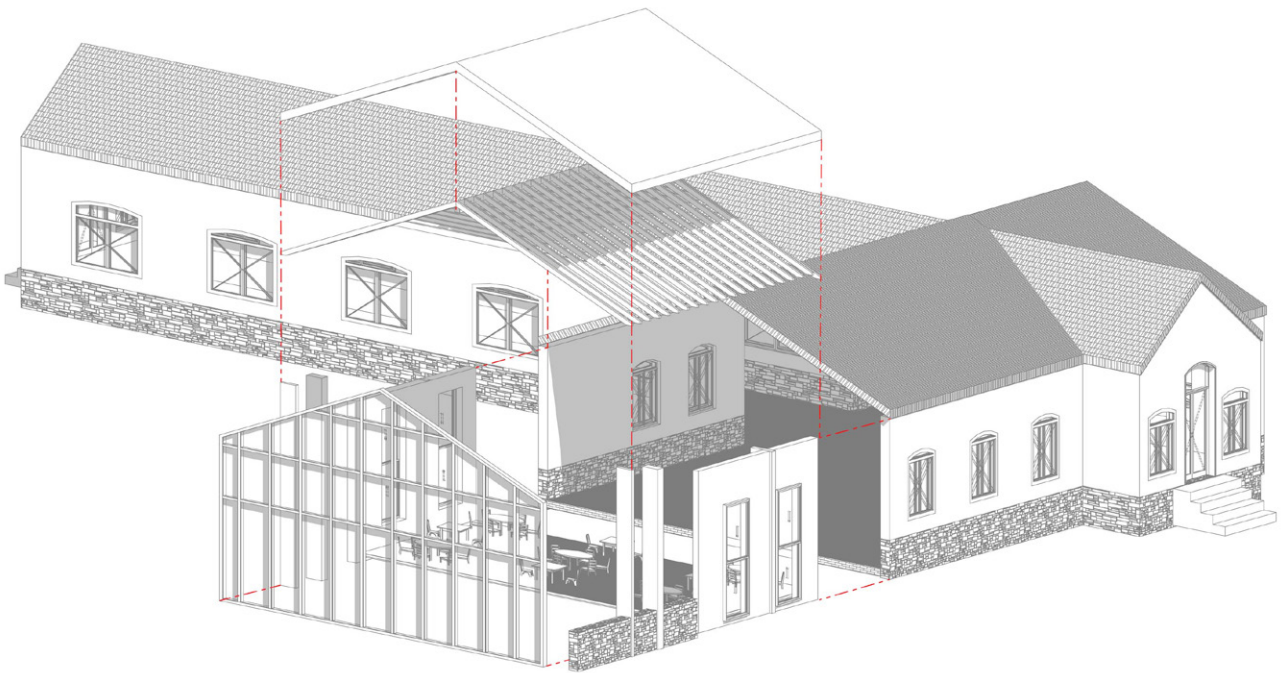
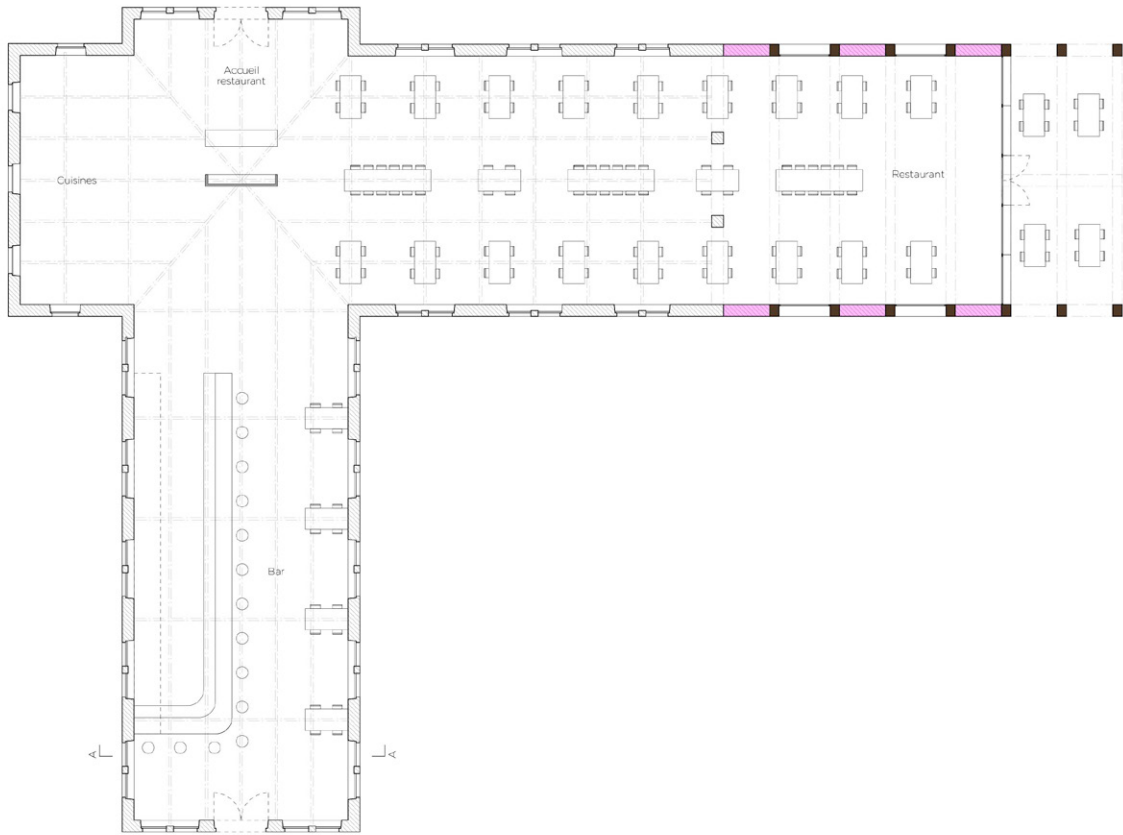
(5)

(6)



- (4) PLAN DE MASSE PROGRAMMATIQUE
- (5) PASSERELLE ET LIAISONS DOUCES
- (6) PERSPECTIVE PROJET D'EXTENSION

(7) PLAN ET AXONOMETRIE EXTENSION
DE LA MAISON DE L'EAU



Auxerre

ARCHI TECTES — ENCADRANTS

2022 — 2023



Hélène Corset-Maillard
ARCHITECTE URBANISTE EN CHEF DE
L'ÉTAT, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DE MARSEILLE.

Après ses études d'architecture menées principalement à Nancy et à l'institut d'architecture de la Cambre à Bruxelles, Hélène Corset Maillard complète sa formation par un DESS sur les pratiques européennes de l'architecture à l'Institut National Polytechnique de Lorraine et à l'école d'architecture de Nancy. Elle obtient en même temps un diplôme de fin d'études au conservatoire à rayonnement régional de Nancy en classe d'orgue en 1999. Elle travaille d'abord dans un cabinet d'architecture à Colmar, puis dans une agence de paysage à Strasbourg, principalement sur des projets d'habitat et de renouvellement urbain. En 2001, elle intègre le corps des architectes urbanistes de l'État, d'abord au service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Moselle, et complète parallèlement sa formation dans le domaine du patrimoine au centre des hautes études de Chaillot à Paris. En 2006 elle prend la direction du STAP des Ardennes tout en intégrant en 2008 un cycle de cours à l'IFRB (institut de formation et de recherche en bâtiment) de Reims sur le développement durable et la qualité environnementale en architecture. En 2013, elle prend la direction de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Bouches-du-Rhône. Sur ce territoire, elle travaille avec les acteurs de l'architecture afin de développer des outils d'accompagnement et de projet en faveur du patrimoine, de sa reconnaissance et de sa réutilisation. Elle participe activement à la création des sites patrimoniaux de Marseille, Saint-Rémy de Provence, Les Baux, mais également à la promotion de la création architecturale dans les centres anciens. Particulièrement intéressée par les enjeux environnementaux, sociaux et culturels liés à la réutilisation contemporaine du patrimoine bâti, elle porte ces sujets dans le cadre de ses missions à l'UDAP des Bouches-du-Rhône et intervient à l'école d'architecture de Nancy depuis 2009, dans le cadre du module en cycle licence intitulé « Semaine Architecture et Patrimoine ». Depuis 2019, Hélène Corset Maillard est en charge de la direction de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille, dans le contexte de création prochaine de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires qui regroupera sur un même site l'école d'architecture, l'institut

d'urbanisme et d'aménagement régional et l'école nationale supérieure du paysage.

Aurélié Husson
ARCHITECTE DPLG, ARCHITECTE DU
PATRIMOINE, CO-GÉRANTE - COLLECTIF
STUDIOLADA, MAÎTRESSE DE CONFÉ-
RENCES TPCAU À L'ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY,
COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE DE LA
SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Aurélié Husson est architecte, a suivi l'enseignement de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy dont une année à la FAUP de Porto. Elle est également architecte du patrimoine diplômée du centre des hautes études de Chaillot. Elle est, depuis 2017, maîtresse de conférences à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy, responsable du domaine Architecture Histoire et Patrimoine, responsable de la semaine Architecture et Patrimoine et chercheuse au LHAC. Elle est en charge d'enseignements de projet en cycle Licence, en cycle Master et coordonne la formation Habilitation à la Maîtrise d'œuvre en son Nom Propre. Elle exerce en tant qu'architecte libérale en sein du collectif Studiolada depuis 2015 en s'attachant à élaborer une démarche de projet soucieuse du détail, des matières et des matériaux, des savoir-faire et du bon usage des ressources constructives. Elle mène des projets de transformation, réhabilitation d'édifices anciens et de constructions neuves. Elle a exercé également en tant qu'architecte du sein de l'agence Beaudoin-Husson Architectes de 2005 à 2015 et a alors travaillé sur des projets architecturaux et urbains répondant à des enjeux contemporains de mise en valeur du patrimoine.

Jennifer Didelon
MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DE NANCY, ARCHITECTE DU PATRIMOINE.

Jennifer Didelon est diplômée architecte-ingénieure de l'université technique de Dresde et architecte du patrimoine du centre des hautes études de Chaillot en 2006. Elle enseigne depuis 2011 (écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Nancy) avant sa titularisation en 2015 dans la discipline TPCAU / théories et pratiques de la conception architecturale et

urbaine. Elle enseigne le projet en cycle Master et PFE et donne un cours magistral sur les pathologies. Elle encadre également des étudiants en HMONP et organise chaque année le workshop international Re-fact portant sur la réhabilitation du patrimoine industrielle. Elle est membre du conseil scientifique du Réseau pédagogique et thématique Architecture, Patrimoine et Création. Parallèlement à l'enseignement, Jennifer Didelon exerce en tant qu'architecte du patrimoine libérale sur des projets de restauration, réhabilitation et mise en valeur d'édifices anciens et de constructions neuves. Elle crée sa propre structure BDAP en 2008, après avoir travaillé pour les agences KAAAN architectes (NL), Nasrine Seraji et Philippe Prost. L'approche de l'agence BDAP témoigne de l'importance accordée au déjà-là, qu'il s'agisse du site lui-même ou de constructions existantes, à leurs qualités et aux potentialités de leur métamorphose. Sa pratique s'appuie ainsi sur une attention aux matériaux utilisés, à leur mise en œuvre et à leur pérennité.

Matthieu Lardièrè

ARCHITECTE DU PATRIMOINE DPLG,
DIRECTEUR DU CAUE DE SAÔNE ET LOIRE.

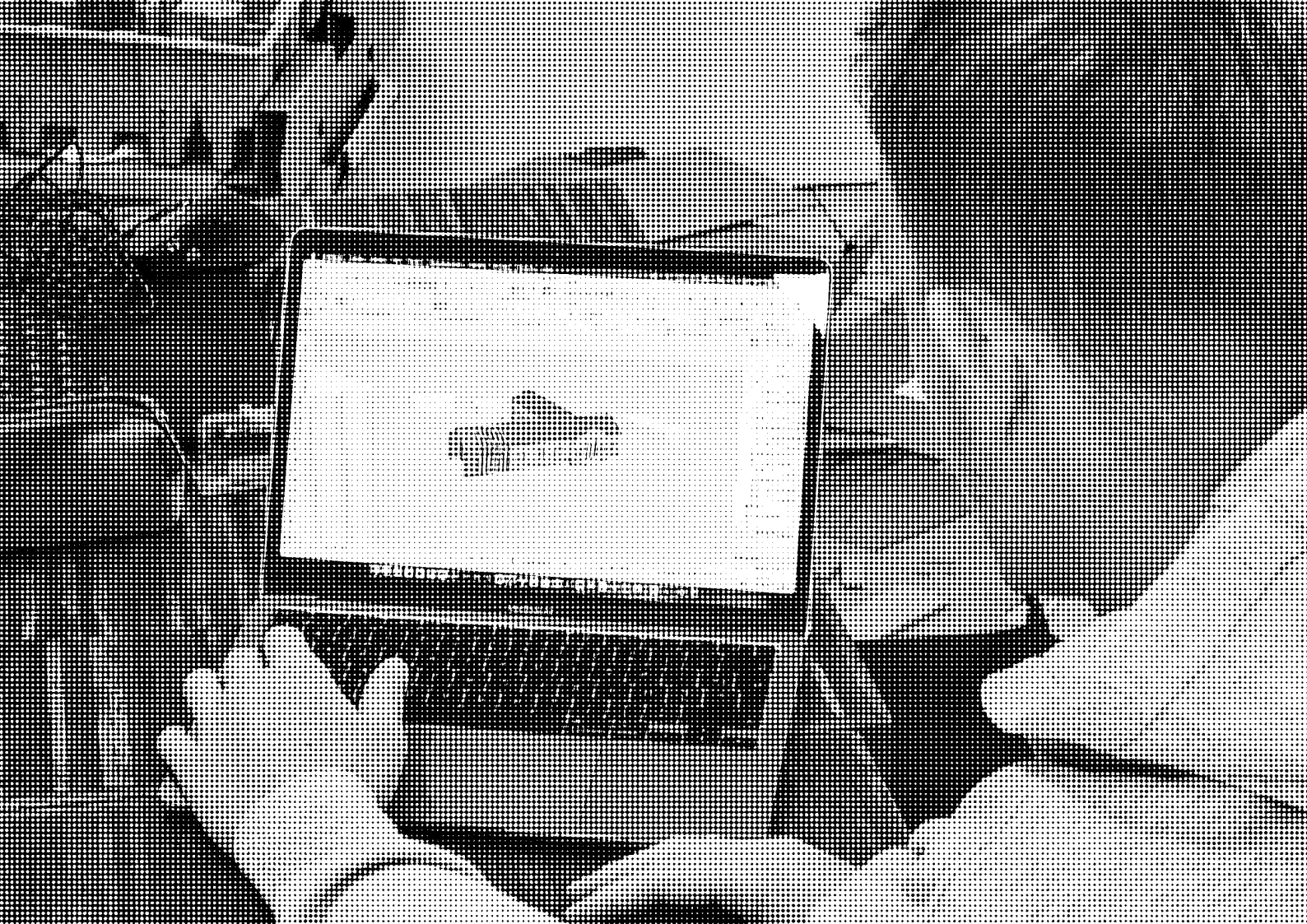
Architecte diplômé du Centre de hautes études de Chaillot, Matthieu Lardièrè a collaboré avec plusieurs agences lyonnaises auprès d'architectes du patrimoine et d'architectes en chef des monuments historiques. Il travaille alors sur des problématiques urbaines mêlant enjeux actuels et mise en valeur du patrimoine ainsi que sur des édifices prestigieux. Considérant l'architecture et le patrimoine comme un véritable enjeu sociétal, il rejoint le réseau des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) afin de mettre ses compétences d'expertise à disposition du large public et de promouvoir la profession d'architecte du patrimoine en milieu rural. Travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire sur des missions de sensibilisation et de conseils, il prône la valeur le patrimoine paysager, urbain ou bâti, comme vecteur du projet. Dans cet objectif, il participe à des publications collectives ayant pour vocation de faire connaître l'architecture vernaculaire au public. Sensible à la formation des jeunes architectes, Matthieu Lardièrè a travaillé à la mise en place d'ateliers sur site mettant en lien les étudiants du master héritage et durabilité de l'école d'architecture de

Lyon et les différents acteurs du département de l'Ain, comptant parmi eux l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), la direction départementale des territoires et des communes. Il est actuellement directeur du CAUE de Saône et Loire en région Bourgogne Franche-Comté.

Jean-Pascal Lemeunier

CONSERVATEUR DES MONUMENTS
HISTORIQUES, À LA DRAC GRAND EST.

Lorsqu'il fait le choix, en 1997 de passer le concours d'architecte urbaniste de l'État, Jean-Pascal Lemeunier travaille dans les métiers de la conception et de la construction depuis plus de dix ans. Les concours, projets et chantiers se succèdent au sein des agences Soria, Art'ur, Menu. Une collaboration avec l'agence Perron puis le milieu des compagnons l'amènent à s'intéresser aux domaines du patrimoine, de l'urbanisme ancien et des techniques de construction traditionnelles. Ainsi, pendant cinq ans, les études urbaines, ZPPAUP et projets d'intervention dans le bâtiment complètent son expérience et le conduisent à intégrer la fonction publique et suivre la formation du Centre des hautes études de Chaillot. Après avoir occupé les postes d'adjoint en Côte-d'Or, de chef de service dans l'Aube, de conservateur de l'abbaye-prison de Clairvaux et de la cathédrale de Troyes, il devient conseiller à l'architecture pour la DRAC Grand-Est en 2017. Enfin, depuis août 2019, il est Conservateur des Monuments Historiques à la DRAC Grand-Est. Dans ces postes successifs il initie quelques dossiers originaux tels que la ZPPAUP thématique sur la Bonneterie troyenne ou la réalisation d'un film sur le même sujet : "le dossier textile". En marge de ses fonctions, Jean-Pascal Lemeunier intervient comme formateur pour l'administration, est chargé de cours à l'EPF et à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Il est enfin vacataire à l'école du Louvre. Depuis septembre 2019, Jean-Pascal Lemeunier est conservateur régional des monuments historiques de la DRAC Grand Est.



fr. → en.

ENGLISH TEXTS

traduction
livret

Gaëlle Perraudin

DIRECTOR OF THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY

The Architecture and Heritage Week (SAP for *Semaine Architecture et Patrimoine*) is a theme-based study week for students at the start of their third year of studies at the School of Architecture of Nancy (ENSA). After being hosted by the city of Belfort in 2021, the study week moved to the Auxerre urban area in October 2022. The idea of studying Auxerre came from the Burgundy-Franche-Comté Regional Directorate of Cultural Affairs, a much-valued partner for the SAP study week and more specifically from François Briand, an architect with the *Bâtiments de France*¹ organisation. The School of Architecture of Nancy of course responded favourably to the enthusiastic invitation from Auxerre's elected representatives and teams. This year's SAP also took place thanks to the support of the regional council of the Ordre des Architectes (Board of Architects) and the Yonne region's council for architecture, town planning and the environment (CAUE).

This immersive study exercise in the field has been part of the School of Architecture of Nancy's curriculum for nearly 20 years. The Architecture and Heritage Week has constantly evolved over the years with constant and demonstrable educational value. The week provides students with a highly professional and stimulating experience which is just as much the case for the local stakeholders, particularly thanks to the lectures, presentations and discussions throughout the week. This is one of the first opportunities for 3rd year students at the ENSA in Nancy to put into practice all they have learnt about architectural design at the service of heritage in an immersive situation within a local context and working alongside local stakeholders. For the first time, the proposed idea was to work elsewhere than the centre of an urban area. This proposal reflected the region's needs and the School's aim of responding to societal issues. During the week, the students were given the opportunity to work on four sites in Auxerre itself along with a site in the village of Saint-Bris-le-Vineux. This enabled them to tackle local issues on a large scale while also working on the issue of the requalification and revitalisation of a town centre. This turned out to be a conclusive experience for the students and the local stakeholders alike.

Auxerre's *Place de l'Arquebuse* raises the question of a dual heritage with a lack of dialogue between the semi-buried concrete market and the *Maison de l'Arquebuse*. These are located in a large space that is too spread out to have a true function and identity. The students experimented with a reworked topography to find its possible consequences and also addressed soil management issues. The former abbey also provided a fine opportunity to test the possibilities of this emblematic site whose promontory position makes it part of Auxerre's identity but ultimately not easily accessible. This kind of site always raises questions about its suitability for contemporary architectural creation. Study of the *Place des Cordeliers* brought up the eternal question of how to control and regulate urban traffic and parking the most effectively along with the important issue of the cellars' heritage value. The students certainly did not lack inspiration in their reappropriation of this site and the Mayor of Auxerre seemed keen to retain several of the ideas that came up during the week. Outside the walls of the old town centre, the *Batardeau* site and the *Maison de l'Eau* seem to invite architects to preserve an exceptional landscape setting while creating links with the nearby industrial district that is also an integral part of the town's history. And finally, there was the wonderful discovery of the village of Saint-Bris-le-Vineux in the heart of the Chablis vineyards. Here the students' particularly creative programmes showed the school and public spaces have plenty of potential to revitalise the village.

The team supervising this educational programme is to be warmly congratulated for their commitment before, during and after the study week. Also the support given to the school's students was enriched by the expertise of the week's patron architect who was invited to join in the teaching team, provide an outside view right up to the final presentations and give a lecture himself to the local audience. Grichka Martinetti is an architect from the png firm that won the 2021 *Equerre d'Argent* (Silver T-Square Prize) for its school and public services building project in Neuvecelle (Haute-Savoie). He honoured us by joining the team in Auxerre and his sensitive and frugal approach to territories was extremely inspiring for the students and local stakeholders alike, all of whom were captivated by his lecture and by the exchanges they had with him. At the end of the week, each student team supervised by a teacher presented its programming proposals for the sites involved. Their work was based on discussions with local stakeholders and ranged from a territorial approach to sketches of the architectural projects. The presentations were given to a participatory jury made up of teachers, local residents, elected representatives, local architects, *Bâtiments de France* and government departments. The jury was chaired by the mayor of Auxerre who took a very active part in the discussions and declared himself inspired by the range of possibilities revealed to him. The various case studies presented in this volume reflect the work carried out during the 2022 Architecture and Heritage week and the final presentations.

Olivier Felix

MAYOR OF SAINT-BRIS-LE-VINEUX,

Crescent Marault,

MAYOR OF AUXERRE ET PRESIDENT OF THE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS

The Architecture and Heritage Week is an important annual educational event at the School of Architecture of Nancy. It is an intensive workshop dedicated to finding responses to the major

¹ "Buildings of France" - a national body responsible for protecting and managing the architectural heritage of France

issue of conserving and transforming architectural, urban and landscape heritage. Over the course of a week, third-year students are offered the powerful experience of bringing what they have learnt at the School to a region working on the socially unifying theme of heritage. They take a fresh look at the city and can show themselves to be a true force for innovation. The towns of Auxerre and Saint-Bris-le-Vineux were the focus for thought during the seventh edition of the Architecture and Heritage Week in Burgundy-Franche-Comté which took place from October 24th to 29th 2022. The students analysed the urban form of the town and its history, studying its architecture, urban landscapes and specific transforming sites. They made a number of architectural and urban proposals for five key sites in the two towns. The week included urban visits, conferences, work sessions and projects based on the heritage of the *Auxerrois* region and culminated with a presentation of the work carried out to an audience including elected representatives. This seventh edition of the Architecture and Heritage Week in our region was made possible thanks to the support of the *Auxerrois* urban area, the village of Saint-Bris-le-Vineux, the town of Auxerre, the towns' teams and other invaluable partners. Our sincere thanks to all concerned!

Architecture in the *Auxerrois* region is an art form with a long history the sources of which are found on the banks of the River Yonne. Since ancient times, the town of Auxerre was constructed to be a part of the communication network between Northern Europe and the Mediterranean. Auxerre was strongly established on the roads laid out by the Romans like the *Via Agrippa* and benefited from the *Pax Romana* which promoted trade. The town also benefited from Christian evangelisation at the start of the first millennium when the first buildings of note started to emerge, namely a first series of around thirty churches. This dynamic naturally led to the creation of Auxerre's Carolingian school, the forerunner of the future University of Paris. It was here that monks designed a model for society and spread their influence throughout Europe. Auxerre's architectural history also includes the so-called 'jovial bailiff', Guillaume Rouselle. He was nicknamed "*Cadet Roussel*" and mocked for his original houses in the popular 17th century song of the same name.

Given Auxerre's rich architectural heritage and history, the SAP is a great opportunity to obtain an outside viewpoint for us as elected representatives involved in a visionary and ambitious territorial project. It also provides an opportunity for our working departments to consolidate their know-how through additional informal training. During the week, the architecture students also looked at and updated our territorial project which is currently being rolled out.

Five study projects were carried out - four in Auxerre and one in Saint-Bris-le-Vineux. They had no legal, financial or programming constraints and enabled the young professionals to put their ideas into practice. As well as the students' architectural input, the often original ideas they put forward contributed to raising the town's profile and that of its surrounding territory. Throughout its history Auxerre has to an extent oscillated between the capital and the heart of Burgundy which has tended to obscure its actual identity.

The *Auxerrois* region also has a gastronomic and oenological heritage the students were able to learn about and visit the sites involved. The interaction between built heritage and intangible heritage nurtures know-how and the taste for excellence in every sense of the terms. The architecture students proposals are also an integrated part of an overall approach to a region undergoing transformation.

The way the *Auxerrois* region is being transformed promotes urban renewal in the truest sense of the term. The five projects for the students were designed for them to rethink the town based on existing architecture. For example, the study of the village of Saint-Bris-le-Vineux focused on transforming the village centre between the church, school and town hall. Olivier Felix, the mayor of Saint-Bris-le-Vineux, summed up the benefits of a week with the architecture students in a few words.

"I was just astonished when the teams from the community authorities of the Auxerrois region told me that students from the prestigious School of Architecture Nancy were coming here. Our small Burgundy village with its 1000 inhabitants was to be the sole focus for a week-long workshop. It was an intense week in every sense of the term because of its pace including the meetings, visits, exchanges, ideas, sketches, the models and so on. It was like an infernal race against the clock culminating in the students' presentations to the public in Auxerre cinema's main auditorium and it definitely shook us. It also reinforced our drive to preserve and showcase our exceptional heritage. The viewpoints of young people who are still untouched by the business world and economic constraints led to concepts and developments being developed that are innovative and ambitious though sometimes bordering on delusions of grandeur. But that's the whole point of their work - to shake up certainties and open up new perspectives!"

For the study week in Auxerre, four projects were chosen on the basis of the ongoing territorial project. Their aim was to enhance attractiveness, make the town pedestrian-friendly and reposition cars closer to the hypercentre. The municipal authorities have adopted the concept of the "15-minute city" as an integral part of its approach along with "city centre" scheme. This meant that four architectural areas quite quickly emerged as key issues for the city:

- two studies for the development of the *Place de l'Arquebuse* and the *Place des Cordeliers*;
- the future Saint-Germain Abbey neighbourhood which is linked to the emblematic project for a new district;
- the role the old *Maison de l'Eau* could play to link the River Yonne and the *Batardeau-Montardoins* neighbourhood.

The first observation that struck us was how their proposals naturally focused on the ecological transition and sustainable development.

We would like to thank the School of Architecture of Nancy and its students for their project proposals and the viewpoints they drew up which posit a rich future for our town and, more

broadly, for our region. Their work also shows us the way towards making our heritage and architecture more accessible and easier to understand. Now let's move on to these future professionals' ideas and proposals!

Aymée Rogé

REGIONAL CULTURAL AFFAIRS DIRECTOR FOR BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Following the visit to Belfort in 2021, the Burgundy-Franche-Comté Architecture and Heritage Week accepted the invitation from the City of Auxerre and the week took place in the heart of the Yonne region from October 24th to 29th 2022. The City of Auxerre and the community authorities of the *Auxerrois* region collaborated with the School of Architecture of Nancy and the French Ministry of Culture to commission around a hundred student architects to work on five case studies of sites of different sizes, periods and functions:

- the village of Saint-Bris-le-Vineux about ten kilometres from Auxerre, for its project to redevelop the heart of this historic wine-growing village;
- the *Place de l'Arquebuse* which is intended to become an extension of Auxerre's town centre;
- the *Batardeau* and *Maison de l'Eau* site of 18 hectares that the local authorities acquired in September 2022 and plan to make the first self-sufficient eco-district using a mix of renewable energies;
- the *Place des Cordeliers* where the market took place from 1904 to 1975 before becoming a basic car park. The town wishes to return the square to pedestrians and bar/restaurant terraces, dotting it with a food market hall, shops and creating a fine perspective looking towards the town hall;
- the neighbourhood around the former Saint-Germain Abbey which went down in history in 448 as the burial place of Auxerre's patron saint. Its listed buildings are currently being restored and a museum, a heritage interpretation centre, a 5-star hotel and a housing development are planned there.

The five teams made in-depth visits to the sites on Monday October 24th then each team had four days to analyse, evaluate and rethink the site assigned to them for study. Tuesday and Wednesday were given over to study of the past and recent evolution of Auxerre, the town's historical development and discussions with local stakeholders. On the final two days of the study week, Grichka Martinetti directly supervised the students' work. As in previous years, the 2022 event was supervised by an architect recognised by his peers for his achievements. In 2007 Grichka Martinetti created the png agency (AJAP 2014 and 2021 *Equerre d'Argent*) along with his fellow graduates from the Paris-Val-de-Seine ENSA, Antoine Petit and Nicolas Debicki. He graduated with a specialised diploma in architecture and heritage from the *École de Chaillot*, and teaches Theories and Practices of Architectural and Urban Design (TPCAU) at Nantes ENSA. He considers that *"every act of construction is an opportunity to encounter a place that is both sedimented and eroded which architecture then proposes to resituate permanently in space and time"*. His teaching and practice both have a particular resonance in a town that is as old as Auxerre. At the end of the week's work, on Saturday October 29th the five team presented the sketches of their architectural and urban projects and programming ideas to a jury of teachers, architects and elected representatives jointly chaired by the Mayor of Auxerre, the president of the community authorities for the *Auxerrois* region and the Mayor of Saint-Bris-le-Vineux.

The five case studies presented in this volume faithfully reflect this year's Architecture and Heritage Week and have made a rich contribution to ongoing thought about a region undergoing major change.

Karine Terral

PRESIDENT OF THE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ CROA

Every year, we are extremely pleased to welcome architecture students from the School of Architecture of Nancy. Our region requires creative and thoughtful input to foster a positive dynamic given the lack of a local school of architecture and of future installations to offset the decline in the number of architects per inhabitant.

Why do those wishing to obtain the title of architect have to first register with the *Ordre des Architectes*?

The French public authorities endowed the *Ordre des Architectes* with the sovereign mission of supervising quality assurance, training and compliance with the code of ethics to guarantee the best possible service and quality architectural production for the French public.

However this is not the *Ordre's* only role and it also advises the public authorities as regards general public interests, as do all architects in fact. Like the councils for architecture, town planning and the environment (CAUEs), its mission is set out in the law on architecture dated January 3rd 1977. This law stipulates that the *Ordre* must defend the quality of constructed buildings, their harmonious integration into their environment and the general respect for landscapes and heritage. To achieve this, the National Council of the *Ordre* and its regional councils together created a communication tool called *"Habitats, villes, territoires: l'architecture comme solution"* (Housing, towns, territories: architecture as a solution) intended for use by elected representatives and public authorities. It enables us to set out proposals with

EDITORIAL

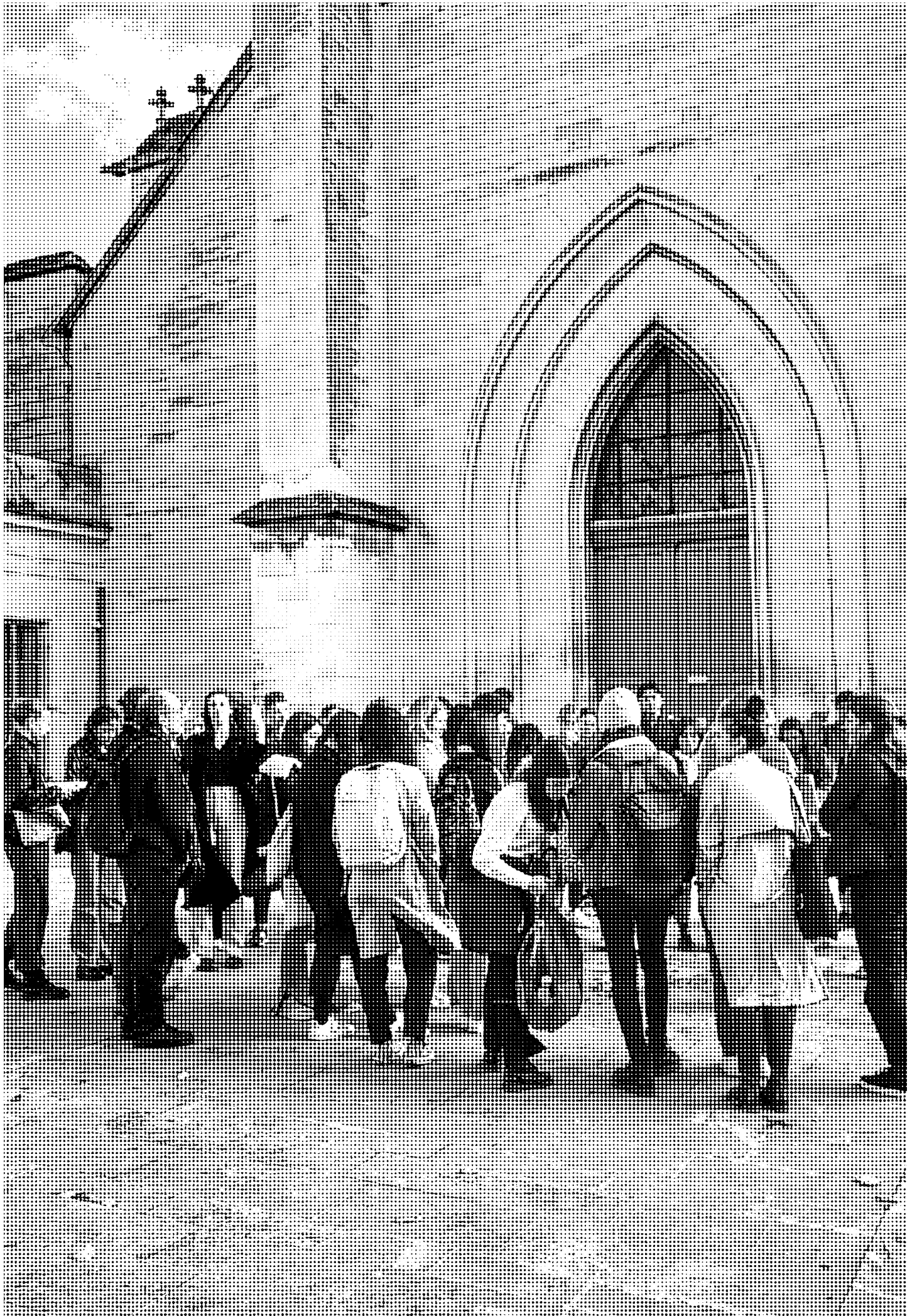
five directing lines - territory, housing, rehabilitation, changing practices and decarbonisation. The report is based on the founding observation that the climate, biodiversity and resources crises are converging and sets out a number of objectives. One is to limit the car culture which creates spaces where living beings do not have a place and distances people at great cost. Another is to make rehabilitation and the use of bio-sourced materials priority issues.

We believe that 80% of the city of tomorrow has already been built and that thus we have to make do with what is already there. Working with what already exists to re-endow it with diversity, quality of usages and spatial quality is a major challenge. This is why the *Ordre* supports carrying out preliminary diagnoses to discover and study all possibilities. Should we restore, dismantle, relocate, reinvent or repair? Now is the time to invest in grey matter and stop wasting grey energy.

The *Ordre* would like to see demolition subsidies abolished and replaced with reuse or conservation subsidies. Existing tools like brownfield funds, programmed housing improvement schemes and small towns of the future programmes need to be stepped up. Single-function areas (business parks and housing estates) should be integrated into PLUi (*inter-communal local town planning scheme*) plans to introduce mixed usages, reduce mobility and create links with existing areas.

We also support focusing tax measures on renovation, increasing vacancy taxes, introducing housing quality charters and encouraging experimentation because we are certain that the more creation and heritage are combined, the more the attractiveness of our regions will be increased and enhanced.

Following a week full of meetings, exchanges and ideas aimed at raising elected representatives' awareness of their town's potential and the opportunities for renewal this can lead to, I hope every student and reader will be able to take these initiatives forward into new projects and achievements.



Architecture & Heritage Week

A TOPIC, A PLACE, A METHOD

Auxerre

A subject

The Architecture and Heritage Week created in 2004 is a highlight of the School of Architecture of Nancy's teaching year. It is an intensive week of projects and teaching in one of the School's partner cities for all third-year undergraduate students. The students work for the first time on issues of diagnosis and on architectural projects in a strong heritage environment. In 2016 a multi-year partnership was established with the Burgundy Franche-Comté region. Following Besançon, Dijon, Montbéliard, Dole and Nevers and Belfort, it is Auxerre's turn to welcome the students and their teachers and supervisors for a week.

A site

This year, the students were invited to work in Auxerre, an emblematic town in the Burgundy region. The medieval town of Auxerre was built on a hill on the south bank of the river Yonne around a 3rd century castrum (fort). The Saint-Etienne cathedral was later built at the heart of this fort. It is an important town because of its history linked to the Dukes of Burgundy and its religious dimension. It hosted a number of abbeys (Saint-Julien, Saint-Germain, Saint-Pierre-en-Vallée, etc.) which the town expanded around, becoming denser from the 12th to the 14th century and surrounded by new ramparts. After the French Revolution, the city walls were demolished to make way for large landscaped boulevards (the Vauban, Vaulabelle, 11 Novembre, Chaînette boulevards, etc.). The suburbs expanded outwards until 1870 with new facilities being constructed while the development of industry was marked by the *Guillet* company to the south and east along the river Yonne. Many industrial buildings still remain. (*Batardeau*, silos, covered markets, etc.)

During the 20th century, Auxerre expanded even further to the west and the railways arrived in the east outskirts of the town. Over the centuries, the town has preserved its old centre with many monuments like the cathedral, the Saint-Germain Abbey or the clock tower, among others. It has also retained its urban fabric with a variety of building types, including gabled or guttered houses and numerous privately owned *hôtels particuliers* (mansions). The result of all this is that the town today possesses a remarkable architectural heritage protected as France's first conservation area approved on October 20th 1981 and currently under review. The town has been awarded the "Town of Art and History" label and is destined to become a major tourist attraction in the Burgundy region. This educational week also involved studying and thinking about the local territory and working with the *Auxerrois* community of municipalities. This led the students to study the fortified wine-producing village of Saint-Bris-Le-Vineux which is one of the most representative local villages boasting a remarkable rural heritage with a great deal of promise and potential for this study.

The village is situated on the Burgundy plateau and is an ancient seigneurie dating back to the Middle Ages with a fortified wall including 17 towers and 3 gates. Its development revolved around wine-growing which continues today in numerous wine cellars beneath the village. However this industry was set back by the *phylloxera* disease that ravaged vineyards throughout the region during Napoleon III's reign. The village centre has an exceptional urban heritage with many different types of buildings, several listed historic monuments (the *Saint-Prix-et-Saint-Cot* church, the *château*, the school and the Renaissance gateway) and an 18th century park that is listed in the French general inventory of cultural heritage. This remarkable heritage has led to the village becoming a major tourist attraction in the region.

To promote thought about the future of the heritage of the town of Auxerre and the village of Saint-Bris-Le-Vineux, the elected representatives chose to base work during the 2022 Architecture and Heritage Week 2022 on five ambitious sites for local and regional development. The following sites were selected:

- The village of Saint-Bris-Le-Vineux
- The Saint-Germain Abbey
- The Arquebuse market and house
- The Place Des Cordeliers
- The Maison de l'Eau

These five very diverse sites all clearly present their own important issues, challenges, qualities and historical value. The aim of the educational study of the sites was to enhance and highlight all these elements through the work of the students who proposed new, creative and ambitious interpretations of the sites' futures. This work is all the more necessary because the sites are still all interconnected by a common reading of each neighbourhood and, in a broader sense, of the city as a whole. This too adds to the richness of the chosen sites.

A method

For this study week, the students were welcomed by Nordine Bouchrou, Auxerre's urban planning, works and accessibility officer, Christophe Bonnefond, the town's 1st vice-president for infrastructure, housing, public amenities and works and Claire

Garnier, the director of urban strategy, planning and trade unions. The students spent the first day discovering the town with visits to the tourist office and the study sites on a tour led by guides from the municipal services. These visits gave the students the opportunity to get to know the sites, analyse, plan ahead and take stock of the main issues of each site. The students also met the *Bâtiments de France* architect, members of the Regional Directorate of Cultural Affairs (DRAC) and the president and several members of the Burgundy Franche-Comté's *Ordre des Architectes*. They were then split up into groups of four students supervised by heritage professionals: Aurélie Husson, Matthieu Lardière, Jennifer Didelon, Hélène Corset-Maillard and Jean-Pascal Lemeunier. The groups spent the rest of the week imagining the future of their study sites. Architects and elected representatives gave lectures and took part in round-table discussions, guided tours and workshops helping provide the students with all the assistance and knowledge they required to turn their projects into reality.

The patron of this year's study week in Auxerre was the heritage architect Grichka Martinetti who won the 2021 *Equerre d'Argent* award with the png studio. His teaching ability and reasoned approach to each project helped the students' projects to mature and guided the choices taken and positions adopted by these future architects during the days he spent with them in the workshops. On the Wednesday evening, he gave a public lecture presenting his approach to heritage development projects that underlined the importance of humility as regards existing buildings to an audience of students, elected representatives and local residents. Finally, on the Saturday the students presented their projects to elected representatives, administrative staff, teachers, supervisors and other partners of the Architecture and Heritage Week.

1 → *Saint-Bris-Le-Vineux*

This is a fortified wine-growing village within the *Auxerrois* urban area. It boasts a rich architectural heritage built around the wine production that has created the wealth of the village including the Saint-Prix-et-Saint-Cot church, the château (now the town hall) and the Renaissance gateway. Key issues:

- Redynamise the heart of the village
- Enhance this wine-producing village's architectural heritage

2 → *Saint-Germain Abbey*

Saint-Germain Abbey is a symbolic and major site in the history of Auxerre. The abbey was founded in the 5th century and constructed around a cloister and a church to the east of a site that was partly bombed in the 20th century. A secondary school and a *gendarmerie* barracks were built on the Abbey's former gardens on the western part of the site. Key issues:

- A site of heritage interest with several historical layers on the former abbey site
- Many links with neighbouring buildings and a relationship with its urban context
- A promontory within the town
- Importance of the entrance to the site at several points
- Points of porosity to be created between the various existing or pre-existing constructions
- The interest of recreating a strong dynamic in relation to Auxerre's town centre

3 → *Place de l'Arquebuse and Maison des Arquebusiers*

In the 18th century this square was the arquebusiers' (soldiers armed with long guns) firing range. The so-called *Maison de l'Arquebuse* (or *Maison des Arquebusiers*) was built there and its facades and roof became listed constructions in 1947. After being bought by the town, the square became a popular place for walks and fairs for Auxerre's inhabitants. It has housed a covered market since the 1980s following plans to create a market on a concreted area and an underground car park. Key issues:

- The need to rethink the market built on a concrete area in the 20th century
- Highly visible entrance to the town
- Important urban intermodal point
- The relation between the listed *Maison de l'Arquebuse* and the market site

4 → *The Place des Cordeliers*

The *Place des Cordeliers* was the site of the eponymous former convent founded in the 13th century on the site of the Gallo-Roman wall. The square became truly established when the first market was created in the 19th century and then succeeded by the imposing covered market in the early 20th century. This in turn was demolished in the 1970s to make way for a large parking lot and the *Place des Cordeliers* itself. Key issues:

- A place with different historical strata and of memory for many
- A significant topography linked to the various modifications made to the square over the centuries and to its underground cellars
- Its relation to the hypercentre context
- The importance of its contribution to bringing nature into the town
- Creation of a covered food market and hotel

5 → *The Maison de l'Eau*

This house was formerly the Batardeau hydroelectric mill built by the Guillet company when the factory was constructed in the 19th century on the site of a former elevator mill dating from the 18th century. Key issues:

- Creating a focal point between the future eco-neighbourhood to be built on industrial wasteland and soft links to the sports areas to the south
- Enhancing the city's hydroelectric heritage and the former Guillet factory
- Working on the town's relationship to water, the canal and the lock.



BIOGRAPHY
GRICHKA MARTINETTI

Grichka Martinetti (g) created the png studio with his friends and fellow ENSA graduates Antoine Petit (p) and Nicolas Debicki (n) in 2007. He studied at Paris-la-Seine (now Paris-Val-de-Seine) ENSA and his course included a year at the London Metropolitan University.

The architects at png work at two locations. The first is in Paris where they have a studio in the heart of the city while the second is an extension to a rural area in Voiron (Auvergne-Rhône-Alpes region) at the gateway to the Chartreuse Mountains. This dual location reflects their vision which features continuity between an architectural work and the landscape, pays particular attention to existing structures and always strives to make the most of local resources. He worked for several years in a variety of situations often featuring rich heritage elements and ranging from the Palais Bourbon to the Écluse gorge and the Jardin des Plantes in Paris. The studio was awarded the *Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes* (AJAP) by the French Ministry of Culture in 2014, as well as the European *40 Under 40* prize. That same year, Grichka Martinetti enrolled in the Architecture and Heritage DSA course at the École de Chaillot from which he graduated in 2016.

In 2016 the png agency collaborated within the AJAP14 collective with Frédéric Bonnet and his Obras agency and won the curatorship of the French Pavilion at the Venice International Architecture Biennale. They decided to present an inventory of architecture in France's regions with a deliberate focus away from the emblematic architecture of the major cities. This work led to an exhibition, online resources and a lengthy book, "*Nouvelles Richesses*". The agency is convinced of the need to pool strengths and therefore the studio teamed up with the architects Julien Boidot and Emilien Robin to enter in a competition to build public facilities in Neuvecelle in the Haute-Savoie region which they won, developed and delivered in 2021. They won the *Equerre d'Argent* award for this work at the end of 2021. In 2022, the studio renewed its partnership with Julien Boidot for a competition to rehabilitate a 1950s building designed by Edouard Crevel and again won. In 2015 the architect Michel Jacotey invited Grichka Martinetti to begin teaching at the Paris-Val-de-Seine ENSA. He took part in the Architecture and Heritage Week at ENSA Nancy for two years running, supervising groups of students at the Chaumont week in the Champagne-Ardenne region and at the Besançon event in the Burgundy Franche-Comté region. In 2021 he became a senior lecturer and academic in the field of "Theories and Practices of Architectural and Urban Design" (TPCAU) in Nantes in 2021 where he teaches on the theme of the re-use of pre-existing buildings and collective housing within the *Le Rouge et le Noir* and *Polis Hipprocratiques* studios.

WITH, LESS AND BETTER.

by Grichka Martinetti

Every project features a story of travel, encounters and continuity. Before us, there are those who exploited, transformed and produced. With us, there are those who desire, create and implement. After us come those who live, maintain and use. The conditions for creation are building by, with and for. Each joint production brings together an idea and a way of doing things, sharing people, hands and minds, transforming a necessary tangible act into a social and cultural action during a mutually enriching human adventure. Each installation is searching for a sensory, temporal and material existence that reflects attention to place, life and matter and an intention to reveal, enhance and sublimate that existence by making it a tangible architectural presence for the occasion. Matter took on particularly strong astrophysical overtones in the 20th century but for thousands of years beforehand it was a concept specific to construction and in this case of wood (*materia* in Latin, *hyle* in Greek). There may still remain a certain form of ambiguity between the two terms of matter and material and this has been important for us at the agency right from the start. We explore this ambiguity in all of our projects and each time with a fresh viewpoint. The use of this resource to benefit architecture and the human beings it houses and provides shelter for – an evidently finite resource in the finite world that is our earthly vessel – needs to be re-examined in the light of the climatic and geographical upheavals that we have undergone, are undergoing and will undergo in the future. The latest IPCC reports mark a half-century of awareness of the fragility of our habitat as studied by the field of ecology. Indeed the first Club of Rome report in 1972 coincided with the first complete photograph of the Earth by the Apollo 17 spacecraft. The ellipses of the industrial 19th century and the modern 20th century may have led us to

believe in the mirage of rootless creation but the 21st century has collectively brought us back to the question of the sustainability of construction. Indeed, construction is now globally the tool of infinite financial expansion in a finite world and clearly one of the biggest contributors to climate disruption. In this way, contemporising existing architecture is one of the possible responses to current environmental challenges in a tradition of conservation or transmission of what has lasted until now to make it last even longer in a movement of sustainable maintenance through the act of creation to cite the recent words of Pierre Caye¹ which, in their own way, are in line with the research of the chemist Antoine Lavoisier: *"Nothing is created; an equal quantity of matter exists both before and after the experiment; the quality and quantity of the elements remain precisely the same; and nothing takes place beyond changes and modifications in the combination of these elements."* Antoine Lavoisier, 1789. The more we detach ourselves from the modern thinking of the last century, the easier it is to rediscover what has always been right in front of our eyes – from the architectures constructed by the other animals that share our planet to the vernacular logic specific to each geography and including the various writings our predecessors transmitted to us. The most ancient of these is Vitruvius's treatise on architecture in which he describes the discipline as a synthetic science that is the fruit of practice and theory. He opines that the various works of architecture must take solidity, utility and pleasure into account. A closer reading of his treatise reveals an attention to a site and its resources that would embarrass contemporary architects: *"Distribution is the advantageous choice of materials and of the site where they are to be used; it is the well-considered use of the capital consecrated to the work at hand. It*

will be observed as long as the architect is not looking for materials that can only be found or obtained at great expense. Fossil sand, rubble, abies, pine trees and marble cannot be found everywhere. Some of these materials are taken from one place and others from another and transporting them is difficult and expensive. If fossil sand is not available, river sand or sea sand washed in fresh water must be used. We can also replace abies and pinewood from fir trees with cypress, poplar, elm and other pinewood". Vitruvius, 15 A. C. More recently, a less well-known architect, Peter Blake, shared his thoughts on the post-war construction frenzy in a book cleverly entitled *'Form Follows Fiasco'*². *"All over the world, buildings that have been recycled from a previous function to a new function seem to serve their users better today than ever before – and better than contemporary brand new efforts designed and built to a form intended to follow and express their function."* Peter Blake, 1983. This approach to the resources and buildings that are already at our disposal is only just being discovered at a time when climate change is urging us to act despite having always been present and is re-evaluated by each generation. The recent exhibition at the *Pavillon de l'Arsenal*, *'Conserver Adapter Transmettre'* (Preserve, Adapt, Transmit) presented around forty examples of this but the *Cité de l'Architecture* had already exhibited other examples under the banner *'Un bâtiment, combien de vies?'* (One building, how many lives?) in 2017 following the Centre Pompidou's exploration of the work of architects reusing monuments in the 1986 exhibition *'Créer dans le Créé'* (Creating in what is created) which recalled Carlo Scarpa's influential work. Despite not having learnt about this subject during our studies, we have followed this path in our work right from our very first projects. In 2011 we created a staircase in the

heart of the *Palais Bourbon* in response to an expressed requirement that was technical as much as ethical, the restructuring/extension of a house in Toulouse using self-build timber and in 2012 we built an ecological recycling centre in the *Jardin des Plantes* in Paris. Moving forward from these enriching initial experiences, we successfully applied to work on the long-term tourist redevelopment of the *Fort l'Ecluse* site in the Ain region with the final phase to be delivered this year. This was a memorable experience because the project led us to question the demands of the project owner, the *Pays de Gex* community of municipalities which had acquired this former military fort to convert the fort to host all kinds of sporting and cultural activities. It was also noteworthy because we were required to work closely with the decentralised State departments in charge of ensuring the preservation of this heritage site and to design an architectural creation that could be accepted by the site while also attempting to reveal it to a greater extent. *Fort l'Ecluse* has served as a passageway between Switzerland and France for several millennia and was built right into the rock it rests against. This led us to study the military construction logic theorised and expounded by Vauban whose work inspired General Haxo. From this we took the principle of the gabion which can refer both to a wicker basket filled with earth or rubble and to a metal cage filled with stones. We were aware that the construction of a new element would have a substantial impact on the fort's age-old traditional composition and thus imagined a reversible construction that is easy to assemble and dismantle, naturally opting to use the dry method with steel in this case. The various works carried out on the rock and existing buildings provided a significant quantity of stones of various sizes. These were logically used to fill the cages we designed to measure which made this very

much a textbook project in terms of re-use. Following this we applied to work on other projects in similar contexts such as the competitions to create a pavilion at the heart of the Citadelle in Arras and the reception area at Dinan Château neither of which were successful.

Our move to premises in the Isère region gave us the opportunity to work on revitalising town centres and providing facilities for communities of communes. These territorial authorities were radically overhauled in the early 1990s and opened to the idea of projects whereas previously they had only played an administrative role.

In 2015, we began designing a technical facility on the Fenat ecosite in Villard-de-Lans in the Isère region. The offices and large framework of this building were designed to enable the only sawmill on the Vercors Plateau to respond to the call for tenders and thus effectively exploit wood from forests owned by the community of communes. The project we delivered in 2019 exclusively used local resources in terms of wood with the furthest tree from the site cut less than fifteen kilometres away. Also no chemical treatments were used thanks to a fruitful collaboration with the inspection office. Also in 2015 we began working with Benoît Sindt of the Studiolada collective on the restructuring of the City of Paris Museum of Modern Art on the 4th and 5th floors of the Centre Georges Pompidou. For this project we made extensive use of LVL beech panels, transported entirely by the building's lifts and assembled using metal hardware. The whole structure was then suspended from the singular structure of the building designed by Peter Rice, Renzo Piano and Richard Rogers. In 2016, we won two key founding projects for our agency - the creation of public facilities around the town hall in the village of Saint-Barthélemy-de-Séchilienne in the Isère region and a school and public complex in Neuvecelle in the Haute-Savoie region. The Saint-Bar-

thélemy project gave us the opportunity to adapt a vernacular figure to contemporary requirements and issues and thus reinterpret it. The Neuvecelle project involved designing a group of facilities linked by an internal street accessible from both inside and outside the block so the buildings could be shared by everyone all year round. This work was carried out in collaboration with the *Atelier Julien Boidot* and Emilien Robin and won the 2021 *Equerre d'Argent* award.

As we have always been interested in atypical subjects and working at very different scales, we collaborated with Marion Talagrand on the renaturalisation of the banks of the *Étang de Berre* (a Mediterranean brackish water lagoon) in Saint-Chamas to the west of Marseille. In the same vein we have just completed the restoration and conversion of a former market into a multi-purpose facility in Coulevie in the region. Also, we collaborated with Stéphane Thomasson on the restoration of the facades and roofs of the Grand Rex cinema and concert venue in Paris to mark the building's 90th anniversary. In 2023, we will be starting the restoration of form of heritage - the Sapporo Tower, a Brutalist building designed by Michel Holley and Michel Proux and located in the heart of the Olympiades district of Paris. The latest project we have just won with *Atelier Julien Boidot* is for the renovation and extension of the *Lumière* low-rise block in Paris designed by Edouard Crevel in 1954. This is a textbook case of preserving a heritage building to enhance its recognition by reusing the building's original concrete and stone and by renovating it from the inside out. Bio-sourced materials will be used to build the extension intended to house a crèche and new social housing for the City of Paris and the RIVP (*the City of Paris Property Management Company*).

Hélène Corset-Maillard

DIRECTOR OF SCHOOL OF ARCHITECTURE OF MARSEILLE, STATE ARCHITECT AND URBAN PLANNER - AUE, FRENCH ARCHITECTS ACCREDITATION / MEMBER

After architectural studies mainly done in Nancy, and at the La Cambre institute of Architecture in Brussels, hélène Corset-Maillard completed her studies with a DESS (Master / 5th year level) in "European Architectural Practices" at the INPL and the National Architecture School of Nancy. At the same time, she passed an end of studies diploma in organ music at the regional national conservatory of Nancy. interested by both architectural and urban planning practices, she first worked in an architectural firm in Colmar, then in a landscape agency in Strasbourg, mainly on housing and urban renewal projects. in 2001, she joined the body of Architectes Urbanistes de l'État, first at the UDAP in Moselle, and at the same time she completed her training in the heritage field at the Centre des Hautes Études de Chaillot in Paris. In 2006, she became head of the UDAP in Ardennes, while taking on a course in "sustainable development and environmental quality in architecture" at the IFRB (institut de Formation et de Recherche en Bâtiment) in Reims in 2008. She has been teaching "heritage in practice" at the School of architecture of Nancy within the third year level of the B.A. since 2009. Concerned about the pedagogical role architects might play within the Ministry of Culture, she runs training courses, in partnership with local institutions, targeted at the elected representatives and professionals, notably in the fields of heritage, landscaping and sustainable development of the territories. Hélène Corset-Maillard is also a representative of the Architectes Urbanistes de l'état trade-union in the Direction Générale des Patrimoines (heritage head office), in particular in the framework of the CAP. She was head of French departemental architecture and heritage unit (UDAP) in Bouches-du-Rhône until 2018 and is currently director of the School of Architecture of Marseille.

Jennifer Didelon

SENIOR LECTURER AT THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY, HEAD OF THE SCHOOL'S ARCHITECTURE, HISTORY AND HERITAGE SECTION AND HERITAGE ARCHITECT.

Jennifer Didelon is an architectural engineer with a degree from the University of Technology and a heritage architect at the Chaillot Centre for Advanced Studies (CEDHEC). She has been teaching since 2011 (ENSA Paris-Belleville and

ENSA Nancy) before she was granted tenure in 2015 to teach the TPCAU¹ discipline at the Nancy School of Architecture. She directs teaching for Master's projects and for final year projects (*PFE, projets de fin d'étude*) and the Architecture and Heritage week for 3rd year BA degree students while also lecturing on pathologies. She also supervises HMONP² students and organises the annual international Re-fact workshop on the rehabilitation of industrial heritage. She is a member of the scientific council for the Architecture, Heritage and Creation pedagogical and thematic network. In parallel with her teaching activities, Jennifer Didelon works as a professional heritage architect on projects involving the restoration, rehabilitation and enhancement of both old and new buildings. She created her own BDAP agency in 2008 after having worked for the KAAAN architects (Netherlands), Nasrine Seraji and Philippe Prost. The BDAP agency's approach bears witness to the importance given to existing elements. These cover both the site itself and existing constructions with their qualities and potential for metamorphosis. The agency's practice is thus based on taking care about the materials used, how these are implemented and their durability.

Aurélié Husson

SENIOR LECTURER AT THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY, HEAD OF THE SCHOOL'S ARCHITECTURE, HISTORY AND HERITAGE SECTION, ASSOCIATE RESEARCHER AT THE LHAC (HISTORY OF CONTEMPORARY ARCHITECTURE LABORATORY, NANCY), HERITAGE ARCHITECT, ARCHITECT, PEDAGOGICAL COORDINATOR OF THE ARCHITECTURE AND HERITAGE WEEK

DPLG Architect (*French government architecture diploma*), heritage architect, co-director of the Studiolada collective, lecturer in TPCAU at the School of Architecture of Nancy.

Aurélié Husson is an architect who graduated from the School of Architecture of Nancy and spent a year studying at the FAUP in Porto. She is also a qualified heritage architect from the *Centre des Hautes Études de Chaillot*. Since 2017, she has been a lecturer at the School of Architecture of Nancy, head of the Architecture, History and Heritage department, director of the Architecture and Heritage Week and a researcher at the LHAC (a history of contemporary architecture laboratory). She is head of teaching projects in the Bachelor's and Master's degree courses and coordinates the HMONP (the French "authorisation to exercise architecture under one's own name") course. She has worked as a freelance architect with the

Studiolada collective since 2015 and chooses to focusing on developing a project approach that pays attention to details, materials, know-how and the proper use of construction resources. She also works on transformation and renovation projects for old buildings and new constructions alike. From 2005 to 2015 she worked as an architect for Beaudoin-Husson Architectes agency on architectural and urban projects responding to contemporary heritage enhancement challenges.

Matthieu Lardière

DIRECTOR OF THE CAUE OF SAÔNE-ET-LOIRE, HERITAGE ARCHITECT

Matthieu Lardière graduated as an architect from the Centre for Advanced Studies of Chaillot and has worked with several agencies in Lyon in collaboration with Heritage Architects and Head Architects of Historic Monuments. He now works on urban projects combining modern requirements with heritage enhancement and also on prestigious buildings and sites.

As he considers Architecture and Heritage to be an issue of true societal importance, he joined the network of French Councils of Architecture, Urbanism and Environment to use his skills and expertise for the benefit of the public and to promote the profession of Heritage Architect in rural areas. He works in a multidisciplinary team on awareness-raising and consulting missions, advocating the value of landscape, urban or architectural heritage as a vector for projects. To achieve this objective he also contributes to collective publications aimed at raising public awareness of vernacular architecture.

Matthieu Lardière is also interested in training young architects and has set up on-site workshops bringing together students on the Heritage and Sustainability Masters course at the School of Architecture of Lyon with stakeholders from the Ain region including the *Unité Departementale de l'Architecture de du Patrimoine*³, the Regional Territorial Offices, towns and villages.

Jean-Pascal Lemeunier

REGIONAL CURATOR OF HISTORICAL MONUMENTS FOR THE GREAT EAST REGION'S DIRECTORATE OF CULTURAL AFFAIRS (DRAC), STATE URBAN ARCHITECT

In 1997, Jean-Pascal Lemeunier passed the State Urban Architect competition and has worked professionally in design and construction for over ten years with successive competitions, projects and construction site for the agencies Soria,

Art'ur and Menu. he collaborated with the Perron agency and then the French *compagnonnage* (guild of artisans) sector which led him to become interested in heritage, urban planning of old towns and tradition construction techniques. thus, his five years working on urban studies, Zones For Protection of Architectural, Urban and Landscape heritage and projects involving existing buildings completed his experience and led to him joining the French civil service and training at the Ecole of Chaillot / Paris. In 2018, he became the architecture advisor for the Great East region's DRAC after working as a deputy consultant in the Côte-d'Or region, as supervisor in the Aube region and curator of the Clairvaux Abbey-Prison and Troyes cathedral. During these successive posts he led some original projects such as the theme-based ZPPAUP initiative on hat-making in Troyes or directing a film on the same subject - "Le Dossier textile".

In September 2019, Jean-Pascal Lemeunier was appointed regional curator of historical monuments at the Great East region's Regional Directorate of Cultural Affairs (DRAC). Alongside this work, he is a teacher in the French administration and a lecturer at the EPF School of Engineering and the School of Architecture of Nancy. He is also a temporary lecturer at the Louvre School.

³ French Regional Architecture and Heritage Unit.



REMERCIEMENTS

> AUX ÉTUDIANTS DE 3^e ANNÉE DE CYCLE LICENCE QUI ONT PARTICIPÉ À LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE 2022

> AUX ENSEIGNANTS QUI ONT ACCOMPAGNÉ LES ÉTUDIANTS DANS LEUR TRAVAIL :

Hélène Corset-Maillard

ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT
DIRECTRICE DE L'ENSA MARSEILLE

Jean-Pascal Lemeunier

ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT, CONSERVATEUR RÉGIONAL DES MONUMENTS HISTORIQUES,
DRAC GRAND EST

Matthieu Lardière

ARCHITECTE DU PATRIMOINE DPLG ET DIRECTEUR DU CAUE DE SAÔNE ET LOIRE

Jennifer Didelon

ARCHITECTE DU PATRIMOINE DPLG, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES À L'ENSA DE NANCY

> À LA RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE :

Aurélié Husson

ARCHITECTE DU PATRIMOINE DPLG, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES À L'ENSA DE NANCY, RESPONSABLE DU DOMAINE ARCHITECTURE HISTOIRE ET PATRIMOINE

> AU COORDINATEUR, POUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE ET LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Thomas Baltzer

ARCHITECTE DE-HMONP

> A L'ARCHITECTE INVITÉ, PARRAIN DE CETTE ÉDITION POUR SES INTERVENTIONS INSPIRANTES ET STIMULANTES AUPRÈS DES ÉTUDIANTS :

Grichka Martinetti

ARCHITECTE DU PATRIMOINE DPLG, EQUERRE D'ARGENT 2021 AVEC L'ATELIER PNG ET MAÎTRE DE CONFÉRENCES TPCAU À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANTES

> AUX ÉLUS DE LA VILLE D'AUXERRE ET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS POUR LEUR ACCUEIL ET LEURS INTERVENTIONS :

Crescent Marault,

MAIRE D'AUXERRE ET PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS

Carole Cresson Giraud

1^{ère} ADJOINTE EN CHARGE DE L'ATTRACTIVITÉ, DU TOURISME, DES RELATIONS INTERNATIONALES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA COORDINATION GLOBALE DU PROJET DE LA VILLE D'AUXERRE

Céline Bärh

ADJOINTE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA VILLE D'AUXERRE

Nordine Bouchrou

ADJOINTE EN CHARGE DE L'URBANISME, DES TRAVAUX ET DE L'ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE D'AUXERRE

Emmanuelle Mireadin

ADJOINTE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION, DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE L'ATTRACTIVITÉ, DE LA JEUNESSE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA VILLE D'AUXERRE

Christophe Bonnefond

1^{er} VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES, DE L'HABITAT, DES AMÉNAGEMENTS PUBLICS ET DES TRAVAUX DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS

Olivier Felix

MAIRE DE SAINT-BRIS-LE-VINEUX

Patrick Ceschin

EN CHARGE DE L'URBANISME DE LA VILLE DE SAINT-BRIS-LE-VINEUX

Francis Heurley

MAIRE DE QUENNE

> AUX SERVICES DE LA VILLE D'AUXERRE, POUR LEUR IMPLICATION DANS L'ORGANISATION ET LEUR ATTENTION POUR LES ÉTUDIANTS :

Jean Marc Agogué

DIRECTEUR DU SERVICE DE LA STRATÉGIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'AUXERRE

Claire Garnier

DIRECTRICE DÉLÉGUÉE STRATÉGIE URBAINE, PLANIFICATION, SYNDICATS MIXTES DE LA VILLE D'AUXERRE

Nadia Hannouch

SECRÉTAIRE DE DIRECTION DU SERVICE DE LA STRATÉGIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À LA VILLE D'AUXERRE

> AINSI QUE LES SERVICES QUI ONT ŒUVRÉ POUR LA LOGISTIQUE RÉSEAU ET INFRASTRUCTURE DE LA SEMAINE.

> AU FOYER DES JEUNES DE LYONNE POUR

SON ACCUEIL POUR LES LIEUX DE TRAVAIL ET LA RESTAURATION DES ÉTUDIANTS.

> AU MUSÉE DE L'ABBAYE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE POUR SON ACCUEIL DURANT LES ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE.

> AU CINÉMA CGR D'AUXERRE QUI A ACCUEILLI LA RESTITUTION DES TRAVAUX DES ÉTUDIANTS.

> AUX CONFÉRENCIERS ET INTERVENANTS DE LA SEMAINE :

Karine Terral

ARCHITECTE DPLG, PRÉSIDENTE DU CROA BFC

Bernard Hoge

ARCHITECTE DPLG, MEMBRE DU BUREAU CROA BFC

Grichka Martinetti

ARCHITECTE DU PATRIMOINE DPLG

Jean François Briand

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE UDAP 89

Stéphane Aubertin

CONSEILLER ARCHITECTURE ET PATRIMOINE DRAC BFC

Marc Verdier

ARCHITECTE URBANISTE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'ENSA NANCY

Jean Louis Maniaque

ARCHITECTE CONSEIL DE L'ÉTAT POUR LA VILLE D'AUXERRE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'ENSAP LILLE

Antoine Leriche

ARCHITECTE DU PATRIMOINE DPLG

Sylvain Aumard

ASSOCIÉ UMR 6298 ARTEHIS À DIJON, DÉLÉGUÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE AU CENTRE D'ÉTUDES MÉDIÉVALES D'AUXERRE

Benoit Dulion

GÉRANT DE L'ENTREPRISE EPV DE CHARPENTE DULION

> À L'UDAP 89, POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Jean François Briand

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

> AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Sylvaine Follet-Clavreul

CHEFFE DU SERVICE TRAITEMENT ET CONSERVATION

> AUX ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'AUXERRE, POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Jean-Christophe Tamborini

DIRECTEUR DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TERRITOIRE DE BELFORT

> AUX ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE DE BELFORT, POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Virginie Rousselet

RESPONSABLE

> À LA DRAC DE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ :

Stéphane Aubertin,

CONSEILLER ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

> AU CROA DE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ :

Karine Terral

PRÉSIDENTE

> AU CAUE DE LYONNE :

Philippe Bodo

ARCHITECTE DPLG, DIRECTEUR

> À LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE BOURGOGNE :

Gilles Garby

ARCHITECTE DPLG, PRÉSIDENT

> À LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ :

Marie-Guite Dufey

PRÉSIDENTE

> À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY :

Gaëlle Perraudin

DIRECTRICE

Olivier Pizon

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET LE SECRÉTARIAT

DE DIRECTION

Isabelle Bradel

ET LE SERVICE DOCUMENTATION

Laura Callsen

ET LE SERVICE SCOLARITÉ

Enguerran Guillaume Real

ET LE SERVICE INFRASTRUCTURE

Alexis Monod

ET LE SERVICE INFORMATIQUE

Jérôme Huguenin

ET LE SERVICE VALORISATION,

Estelle Seksik

POUR LA COORDINATION DE LA PUBLICATION

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE NANCY
2, RUE BASTIEN-LEPAGE / BP 40435
54001 NANCY CEDEX
TEL : + 33 (0)3 83 30 81 00
E-MAIL : ENSA@NANCY.ARCHI.FR

PUBLICATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE NANCY.
DIFFUSION GRATUITE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : GAËLLE PERRAUDIN
COORDINATION : ESTELLE SEKSİK
CONCEPTION GRAPHIQUE : AUDREY PRUDHOMME
PHOTOGRAPHIES : THOMAS BALTZER, ATELIER PNG,
ARTE FACTORY
TRADUCTIONS : INIST-CNRS, RICHARD DICKINSON
IMPRESSION : LORRAINE GRAPHIC IMPRIMERIE,
Z.I. DES SABLES, 3 RUE CHARLES HERMITE,
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

ISBN : 978-2-906147-53-9
TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.
PUBLICATION 2023



L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. Le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui, labellisé architecture contemporaine remarquable par le ministère de la Culture, est l'une des réalisations de l'architecte suisse Livio Vacchini dont l'œuvre est reconnue et publiée sur le plan international.

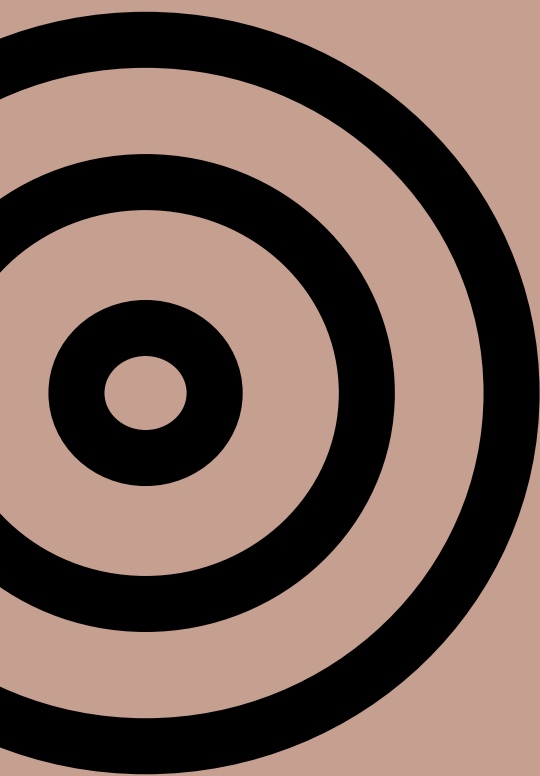
L'école d'architecture de Nancy est un établissement d'enseignement et de recherche sous tutelle du ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines). Elle fait partie d'un réseau de 22 écoles implantées sur le territoire national et forme environ 750 étudiants-architectes.

Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'école a dès sa création, en 1970, fondé son enseignement sur la recherche architecturale et urbaine. Dotée d'un corps enseignant issu du monde professionnel et universitaire, l'école est un lieu d'apprentissage ouvert qui entretient des relations étroites de travail avec les collectivités et le milieu socio-économique lié à la construction. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles et s'inscrit dans une offre universitaire ambitieuse, notamment au travers de son partenariat avec l'Université de Lorraine.

Organisé en cycles universitaires Licence, Master et Doctorat, l'enseignement de l'école vise à donner aux étudiants-architectes les connaissances et aptitudes qui leur permettent de maîtriser la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine. Fondamentalement basée sur le projet, cette formation supérieure ouvre sur des débouchés professionnels de plus en plus variés : architectes, urbanistes, paysagistes, designers, enseignants, chercheurs tant dans les domaines de la maîtrise d'œuvre que celui de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement de l'école d'architecture, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels souvent posés par les collectivités. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes. L'école d'architecture de Nancy dispose de deux laboratoires de recherche reconnus sur le plan international : le MAP-CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie) et le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). L'école accueille également deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche : la chaire « Architecture et construction bois – du patrimoine au numérique » et la chaire « Nouvelles ruralités – architecture et milieux vivants » qui a pour ambition, dans une approche pluridisciplinaire, d'apporter des éléments de compréhension des évolutions du monde rural et de proposer des concepts innovants pour accompagner les transitions écologique et sociale.

www.nancy.archi.fr



ISBN 978-2-906147-53-9



9 782906 147539

DIFFUSION GRATUITE